LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 52 No 29 — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 21 OCTOBRE 1970

Une interview avec Monique Mercure

p. 15

Éditorial

Une tragédie canadienne

p. 4

Bobbie Orr, un autre Gordie Howe?

p. 11



MONIQUE MERCURE



Le juge en chef C.R. Smith préside à l'assemblée plénière du Congrès de la Mosaïque manitobaine.



Quelques-uns des participants franco-manitobains au Congrès de la Mosaïque culturelle. (voir article en p. 2).

En supplément

Vers des solutions pratiques en matière d'éducation

Les Ukrainiens viennent près de contrôler le Congrès de la mosaïque culturelle

Il s'en fallut de peu pour que le bloc ukrainien du Manitoba donnât à la mosaïque culturelle du Manitoba l'apparence d'un monolithe.

En effet, sur 375 personnes inscrites officiellement et représentant une vingtaine de groupes catholiques au Congrès de la mosaïque manitobaine qui s'est déroulé en l'hôtel Fort Garry de Winnipeg, la semaine dernière, 111 étaient des Ukrainiens. Et il devint évident, dès le début des réunions, que les Ukrainiens, malgré leurs divisions internes en trois factions, étaient venus décidés de faire passer des résolutions qu'ils avaient préparées d'avance.

Mais le groupe uni et cohérent d'une vingtaine de Franco-Manitobains, d'une moyenne d'âge de moins de trente ans et tous sensibilisés aux discussions de groupe, permit de contrebalancer cette influence et d'ouvrir les séminaires et les ateliers de travail à des questions plus vastes que celles auxquelles les Ukrainiens voulaient se limiter.

A l'appréhension initiale de certains des organisateurs qui doutèrent un moment sur la possibilité d'amener autant de groupes disparates à dépasser les pieux sentiments et à aborder les problèmes en profondeur, succéda vers le second jour, la satisfaction de voir des liens d'amitié s'établir au milieu d'échanges francs et ouverts.

Rejet du "melting pot"

Venu spécialement d'Ottawa pour assister au banquet d'ouverture du congrès, le Secrétaire d'Etat Gérard Pelletier déclara sans ambages à cette occasion, que "le Canada n'est pas un melting pot et que le pays s'oppose à toute mesure visant l'assimilation".

Au banquet de clôture, samedi soir, le premier ministre Ed Schreyer reprit la même idée en soulignant combien il est important que "les forces de la modération dans chacun de nos groupes culturels se rencontrent" et cherchent les moyens qui permettront aux richesses culturelles de tous de s'épanouir et d'atteindre un degré d'excellence convenable. "Mais, d'ajouter le premier ministre, pour atteindre cette excellence il faudra que les dispositions intérieures s'améliorent."

M. Schreyer a affirmé que le but d'un tel congrès était justement de permettre cette rencontre entre les esprits et il s'est dit convaincu que la première expérience tentée en ce domaine par le Manitoba avait été un succès.

Principales recommandations

Parmi les recommandations majeures approuvées en assemblée plénière, samedi après-midi, il y en a une qui demande au gouvernement provincial de mettre sur pied un organisme qui verra à promouvoir les richesses multiculturelles du Manitoba et à favoriser les aspirations de chaque groupe intéressé.

On a aussi demandé au ministère de l'Education de voir à ce que les manuels scolaires présentent aux jeunes Manitobains l'apport littéraire et culturel de chaque groupe. On a recommandé que ces textes littéraires soient traduits tant en français qu'en anglais en même temps qu'ils sont présentés dans la langue originale.

On a également proposé que le ministère de l'Education fasse composer des manuels qui présentent de façon plus juste les caractéristiques de chaque groupe qui forme la population de la province.

Il a été de plus recommandé que la musique et le chant et d'autres activités artistiques deviennent partie intégrante et obligatoire du programme scolaire.

Selon des sources proches du gouvernement provincial, le Secrétariat des relations culturelles fédérales-provinciales serait appelé à faire preuve de plus de dynamisme et d'initiative au service des intérêts culturels des divers groupes de la province.

LETELLIER L.F.C.

A la réunion générale de la Ligue, le mercredi 14 octobre, la présidente, Mme Fortier, remercia toutes les dames qui se sont dévouées au comptoir de vente lors du Stampede de Morris.

Madame Leclair, présidente du comité spirituel invita les dames aux retraites offertes à Villa Maria, à St-Norbert.

Le souper annuel de la Ligue aura lieu prochainement. Surveillez le bulletin paroissial pour la date précise.

M. l'abbé Messier, aumônier, a su nous intéresser au sujet des nouvelles législations concernant les mariages mixtes. Les dames ont beaucoup joui des paroles instructives de notre conférencière invitée, Mme Norman Dupasquier, qui nous a renseignées sur les cours d'Orientation, étant donné qu'elle donne ces cours à St-Jean-Baptiste.

LE SAVIEZ-VOUS?

Même à la vitesse de la lumière - 11 millions de milles par minute - on rencontrerait en moyenne une étoile tous les cinq ans si l'on voyageait dans la Voie lactée à laquelle appartient notre système solaire. Pourtant, note Sélection du Reader's Digest d'octobre, notre galaxie compte 100 milliards d'étoiles: il faudrait 80,000 ans, à la même vitesse, pour la traverser de bout en bout.

Lorsqu'on les a eu recouverts d'un tissu noir plusieurs heures par jour en été, des pieds de chrysanthèmes se sont couverts de boutons et ont fleuri avant terme. Sélection du Reader's Digest d'octobre explique ainsi ce phénomène: si, pour ces plantes, les jours deviennent plus courts que les nuits, elles se hâtent de fleurir pour rattraper le temps perdu et achever ainsi leur cycle de croissance.

AU SUJET DE L'EXPRESSION "AVOIR MAILLE À PARTIR AVEC QUELQU'UN"

Nous connaissons tous le sens de cette expression qui signifie "avoir un différend avec quelqu'un". Mais quelle est son origine?

Le mot maille vient du latin populaire "metallia" (de metallum, métal), qui est la plus petite de toutes les monnaies. Partir est l'exact équivalent du latin classique "partiri", qui signifie "partager".

Aussi vouloir partager une pièce de monnaie infime... aboutit à une dispute, puisqu'il n'y a aucune unité monétaire au-dessous de la pièce en question! (INFORMATION LAROUSSE)

Les minorités ne sont pas près de mourir

Selon Mme Solange Chaput-Rolland, de Montréal, qui fut invitée au Congrès de la Mosaïque manitobaine à titre d'observatrice, "il est idiot de croire au Québec que les minorités sont à la veille de mourir au Canada!" Se basant sur ce qu'elle a pu constater tout au long du congrès, Mme Chaput-Rolland en conclut que les groupes ethniques du Manitoba n'ont guère envie de disparaître.

Quant au congrès lui-même, la femme écrivain et journaliste bien connue au Québec croit que le seul fait que "plusieurs groupes aussi différents aient pu se rencontrer et se parler sans s'en prendre aux cheveux", représente un événement important pour le Canada. "Cela prouve, de dire Mme Chaput-Rolland, qu'au Canada l'on peut encore se respecter, sans nécessairement s'aimer tout à fait."

Interrogée sur l'attitude du groupe ukrainien qui s'en était pris au rapport de la Commission sur le bilinguisme et biculturalisme, Mme Chaput-Rolland répondit qu'elle a eu l'impression que les Ukrainiens s'attaquaient aux recommandations du rapport B-B sans s'être donné la peine de lire toute la première partie où le rapport établit les principes de base de la réalité canadienne.

Le Chalet La Broquerie incorporé

Les paroissiens de La Broquerie sont fiers de posséder un foyer pour personnes âgées. C'est le dimanche 11 octobre qu'eut lieu l'ouverture officielle et la bénédiction du Chalet de La Broquerie.

M. Albert Vielfaure, président du comité du Chalet, fit un bref historique du foyer et remercia les ouvriers de la première heure, puis présenta les orateurs invités.

M. Georges Boily, maire, eut l'honneur de couper le ruban, tandis que M. l'abbé Félicien Juneau, curé, fit la bénédiction. M. Leonard Barkman, M.A.L., apporta ses félicitations et ceux du gouvernement. Etaient aussi présents à la fête, M. Boyle Schaeffer, architecte, ainsi que M. Wally Noyes, directeur du programme de maisons pour personnes âgées. M. Noyes s'est montré très fier de ce projet réalisé et fit remarquer que c'est le plus beau monument que l'on puisse offrir à nos pionniers en reconnaissance des nombreux sacrifices qu'ils se sont imposés.

Puis tous eurent l'occasion de visiter ce foyer moderne, confortable et paisible. Les résidents de la maison se firent un plaisir de les accueillir. Plusieurs en profitèrent pour aller visiter le Musée St-Joachim. Un thé fut servi au nouveau gymnase de l'école élémentaire.

Le tirage des billets favorisa Mlle Yvette Balcaen, ($50.00); Mme Rita Nadeau, (grille-pain) et Gilles Piché, (2 billets de saison pour le hockey).

Les membres du comité du Chalet sont très reconnaissants envers tous les généreux donateurs, les nombreux visiteurs et les ardents collaborateurs qui ont rendu possible cette réalisation.

Robert Bourassa invité au congrès de la S.F.M.

Une technique ultramoderne plongera le Rallye dans un environnement de communications

La technique électronique la plus moderne plongera les délégués du prochain Rallye franco-manitobain dans un "environnement de communications". Un jeune sculpteur de Vancouver versé dans le théâtre et l'utilisation des moyens électroniques comme méthode de communication, M. Mike Goldberg, sera le coordonnateur d'un système électronique et audio-visuel complexe qui aidera les délégués à vivre plus intensément leur participation au Rallye qui se tiendra à St-Boniface, du 13 au 15 novembre prochain.

C'est ce qu'a annoncé lors d'une conférence de presse, lundi dernier, le vice-président interne de la Société Franco-Manitobaine, Me Michel Monnin.

"Le thème du Rallye, a rappelé par ailleurs Me Monnin, sera 'la famille', et plus particulièrement la famille et sa position face à l'économie, à l'éducation, à la religion."

Selon Me Monnin, ces problèmes ont été choisis parce qu'ils "sont tous d'une actualité pressante" et que l'on veut donner "aux Franco-Manitobains l'occasion de se situer et de s'orienter" dans ces divers domaines.

BOURASSA EST INVITE

Le programme du Rallye comportera tout d'abord, le vendredi soir, une introduction au congrès, à ses méthodes de travail, et à son déroulement général. Cette réunion sera suivie d'une soirée cabaret.

La journée du samedi et la matinée du dimanche seront consacrées à l'étude même de la famille.

M. Monnin a aussi annoncé que la S.F.M. avait invité le prem--r ministre du Québec, M. Robert Bourassa, à adresser la parole au banquet du samedi soir. L'acceptation de cette invitation n'a pas encore été confirmée.

L'assemblée annuelle de la S.F.M. et l'élection de son conseil exécutif auront lieu le dimanche après-midi.

Enfin, le dimanche soir, le monologueur montréalais, Yvon Deschamps, donnera un spectacle au Théâtre Playhouse.

TOUS LES FRANCO-MANITOBAINS INVITÉS AU RALLYE

Dans un autre communiqué remis le 16 octobre, la Société Franco-Manitobaine a annoncé que le congrès-rallye de novembre s'adressait à tous les francophones du Manitoba qui s'identifient comme tels et qui désirent participer activement à la vie de la communauté francophone de la province.

RESPONSABLES DE LOCALITÉ

Cependant, afin d'assurer une représentation adéquate de tous les Franco-Manitobains, des responsables ont été désignés dans chaque paroisse ou localité pour se charger de recruter une délégation d'un représentant par cinquante personnes francophones. La S.F.M. précise toutefois que l'invitation ne se limite pas aux seuls délégués, même si ceux-ci seront les seuls à avoir le droit de voter aux élections du nouveau conseil exécutif.

Les responsables des localités sont munis de formules d'inscription pour toutes personnes intéressées à participer au congrès à titre soit de délégués, soit d'observateurs.

Voici la liste de ces responsables:

Mme Eva Guillou, Aubigny; M. Hubert Hacault, Bruxelles; M. René Blanchard, Christ The King - St-Vital; M. A. Lavoie, Dunrea; Abbé M. Jeanneau, Carman; M. Lionel Godin, Elie; M. Léo Arnal, Fannystelle; M. Denis Meilleur, Fisher Branch; M. Maurice Massinon, Haywood; Abbé Donald Côté, Holland; Rév. P. Bilodeau, Camperville; Mme Armelle Molin, Ile-des-Chênes; Mme Jos. Balcaen, La Broquerie; Abbé Allen Soucy, Lac-du-Bonnet; M. Adélard Lagacé, La Salle; Rév. Paul Delauriers, Laurier; M. Hervé Barnabé, Letellier; M. Gaston Bohémier, Lorette; M. Bernard Balcaen, Marchand; M. Gérard Guilbert, Mariapolis; Rév. J. Schreiber, McCreary; M. Paul Cénérini, Notre-Dame-de-Lourdes et St-Lupicin; M. Raynald Lavaque, Otterburne; M. Jos. Dupas, Précieux-Sang; Mme A. Désilets, Powerview; Abbé Gérard Morrissette, Pine Falls; M. Roger Legal, Ste-Anne; Abbé H. Danse-reau, San Clara; M. Paul Ronceray, Somerset; Mme R. Landry, St-Adolphe; M. Victor Dumesnil, Ste-Agathe; M. Rodrigue Ducharme, St-Ambroise; Mme Rosaire Gagnon, Ste-Amélie; Mme Annette Charrière, Ste-Anne; M. Lucien Bérubé, Cathédrale (St-Boniface); M. Louis LaFlèche, Saint-Charles; M. Louis Courcelles, c.s.v., St-Claude; M. Louis Riel, St-Emile (St-Vital); Mme Ida Applemans, St-Eugène (St-Vital); M. Lucien Rivard, St-Eustache; Rév. R. Bouchard, Ste-Famille (St-Boniface); M. Pierre Allard, St-François-Xavier; Abbé Rosaire Gagné, Ste-Geneviève-Ross; Mme Stella Lessard, St-Georges; M. Lucien Marion, St-Jean-Baptiste; Mme Lorette Larocque, St-Joseph; M. William Dumont, St-Laurent; M. André Huberdeau, St-Lazare; M. Raynald Labossière, St-Léon; M. Gilbert Mignot, Ste-Marie (St-Vital); M. Gilles Hébert, St-Malo; M. Hubert Balcaen, St-Norbert; M. René Mulaire, St-Pierre; M. Jean Molgat, Ste-Rose-du-Lac; M. Georges Paquin, Sacré-Coeur - Winnipeg; M. Lionel Lussier, Ste-Elizabeth; M. Léo Fluet, Ste-Bernadette - St-Boniface; M. J.-P. Devault, Thompson; Abbé St-Laurent, Transcona; Rév. Eugène Verhulst, Toutes-Aides; Mme Aimé Lavergne, Vassar-South Junction; Dr Claude Bernier, Sts-Martyrs-Windsor Park; Mgr Henri Belleau, Fort-Alexandre; Rév. Paulhus, Grande Clairière; Abbé V. Beaulieu, Swan Lake; Rév. P. Lionel Dumont, Berens River.

RECTIFICATION

Nous regrettons l'erreur qui s'est glissée dans la chronique de la paroisse du Précieux-Sang. Le paragraphe "Les recettes seront destinées en partie à aider l'enseignement de la catéchèse à l'école Lacerte" aurait dû paraître dans celle du Précieux-Sang section de la L.F.C. Nous espérons qu'on nous excusera.

AUBIGNY

M. Marcel Caron fut réélu conseiller, par acclamation. Tous le remercient pour le bon travail qu'il fit dans le passé et espèrent qu'ils continuera à travailler pour la prospérité de son quartier.

CITÉ DE SAINT-BONIFACE



AVIS AUX ÉLECTEURS MUNICIPAUX DU QUARTIER NO 6

Il y aura élection complémentaire au Quartier No 6 de la ville pour Un (1) échevin pour un terme inachevé, soit pour une partie de l'année 1970 et toute l'année 1971,

LE MERCREDI 28 OCTOBRE 1970

Les candidats en lice sont:

DENNEHY, Gerald Michael, Avocat
PROVOST, George R., Préposé aux Comptes

Comme il n'y a pas eu de recensement pour l'année 1970, portant pas de liste de votants pour cette année là, les personnes dont le nom figure à la liste des votants de 1969 seront avisées de l'élection par le courrier.

Les personnes de 18 ans et plus, ainsi que les personnes qui résident au Quartier No 6 depuis six mois - au 7 octobre 1970 - auront droit de vote après exécution d'une déclaration, ou affirmation, à la première boîte au bureau de scrutin où elles doivent voter.

Les personnes en doute quant à l'endroit du bureau de scrutin pourront s'adresser au Bureau du Greffier (947-0161) et on leur indiquera l'endroit.

Les bureaux de scrutin seront ouverts dès 9h de la matinée jusqu'à 9 h le soir aux endroits suivants:

VI - S.E. 24 - Institut Collégial Windsor - 1015, chemin Cottonwood
S.E. 25 - Ecole Général Vanier - 18, boulevard Lomond
S.E. 26 - Ecole J. G. Van Belleghem - 10, chemin Vermillion

Pour quiconque devra s'absenter le jour des élections, on tiendra un bureau de "votation anticipée" à l'Hôtel de Ville, depuis 9 h de la matinée jusqu'à midi, et de 5 h à 8 h le soir.

LES VENDREDI, SAMEDI ET LUNDI, 23, 24 et 26 OCTOBRE 1970

Maurice PRUD'HOMME
Greffier et Président d'Election

EDITORIAL

Une tragédie nationale

En assassinant le ministre québécois Pierre Laporte, le Front de Libération du Québec vient de faire preuve du summum de la lâcheté. Il se range du côté des barbares intraitables.

Devant un geste aussi inhumain on ne sait d'ailleurs que dire. Toute parole risque d'être excessive, donc injuste. Et l'on ne traite pas l'injustice par l'injustice, fût-elle verbale. Certains hommes politiques, dont MM. Tommy Douglas, Réal Caouette et John Diefenbaker, devraient le savoir. Ils auraient mieux servi la cause nationale en modelant leurs propos sur ceux de MM. Trudeau, Bourassa et Stanfield. La tristesse la plus authentique ne dégénère pas en haine maladive pour qui que ce soit, même pour le criminel qui s'est attiré un jugement équitable et sévère.

Une fois passé le premier moment de consternation, tous les Canadiens devront se mettre à l'oeuvre pour déraciner le mal qui engendre le terrorisme à la manière du F.L.Q. C'est là que réside tout le drame national.

Notre pays vient de voir son régime démocratique et son respect des libertés fondamentales attaquer dans la personne de M. Laporte. Le F.L.Q. a tenté de détruire en lui tout citoyen canadien qui croit à une légitime autonomie provinciale à l'intérieur d'un fédéralisme fort. Le F.L.Q. a enfin visé le droit pour tout Canadien français de reconnaître tout le Canada pour son pays, même si, au point de vue linguistique et culturel, il lui soit un peu plus facile de vivre au Québec qu'ailleurs.

Pour aussi justifiée qu'elle soit, la loi exceptionnelle des mesures de guerre adoptée la semaine dernière par le Gouvernement canadien ne pourra pas par elle-même extirper les racines du mal. Elle empêchera du moins le mal de prendre des proportions incontrôlables. Entre temps, il faudra qu'au Québec en particulier, tous les partis politiques, les milieux universitaires, les comités de citoyens, les syndicats ouvriers et les associations de professionnels se penchent sérieusement sur des réformes sociales et des programmes éducatifs qui favoriseront un changement de mentalité et redonneront un nouvel espoir à tous ces désabusés, ces découragés que l'on a induits à ne plus avoir foi dans les structures et les hommes politiques actuels et à chercher dans la violence la solution aux problèmes de l'heure présente.

Si l'on procède immédiatement à assainir les esprits, on ne fera que forcer les terroristes à se terrer et à attendre un moment plus propice. Durant ce temps ils continueraient à recruter des adeptes et, en fin de compte, on aboutirait au régime répressif des états policiers. Le peuple canadien-français n'a pas lutté pendant plus de deux cents ans pour en arriver là.

Le besoin d'assainir les esprits n'est pas exclusif au Québec. Il s'applique au reste du Canada. Cette jeunesse prétendument "néo-démocrate" de Toronto, Winnipeg, Regina et Vancouver, qui a manifesté, ces jours derniers en faveur du F.L.Q., n'offre rien de bien encourageant.

Si c'est là le produit de nos universités, celles-ci rendraient un précieux service à la société en revisant leur philosophie des réalités sociales. Il doit quand même y avoir un juste remède à l'égoïsme capitaliste et à la rigidité pharisaïque sans donner dans cette dissolution des moeurs et de la pensée et dans cette violence qui affligent présentement notre pays.

J.-P. A.

Un journal? Pour quoi faire?

par Marcel MOOR

Lors de la réunion ordinaire du Conseil provincial de l'A.C.F.C. à Saskatoon, les 3 et 4 octobre, M. Maurice Gauthier de St-Boniface a présenté un exposé très détaillé de la situation financière actuelle du journal "La Liberté et le Patriote".

La situation financière du journal, a dit M. Gauthier, est déficitaire, mais non désespérée, même si cela doit durer encore deux années. Les administrateurs de Presse-Ouest porteront tous leurs efforts pour redresser cette situation, et en cela nous leur faisons confiance (NDLR).

Cependant, ce redressement est tributaire de plusieurs facteurs. Tout d'abord un accroissement sensible du nombre des abonnés, ensuite accroissement de la publicité, ceci allant de pair avec une plus large diffusion, et enfin, de la ligne de conduite qu'adoptera le journal. Dans cette voie, des initiatives ont déjà été prises. Le journal a changé de présentation et disons-le franchement, La Liberté et le Patriote est aussi en voie de devenir un journal d'opinions, un journal qui reflète les opinions de nos milieux francophones des deux provinces. Un journal de combat pour créer un courant d'opinions, d'actions, de mise en oeuvre des hommes et des idées. Donc, un moyen d'information et de FORMATION indispensable à la vie française dans nos milieux.

Malgré l'importance des autres moyens d'informations et de communications: la radio, la télévision, le journal, le papier écrit demeurera encore pour longtemps le véhicule le plus efficace de diffusion des idées car, il est un fait à noter que la lecture d'un journal vraiment d'opinions laisse au lecteur une impression beaucoup plus profonde et moins fugace que les autres médias d'informations. Tant il est vrai que "les paroles s'envolent, mais les écrits restent". Un journal d'opinion est aussi le plus sûr moyen de développement de l'esprit critique. Un article force bien souvent à la polémique, il soulève des controverses.

En dehors de toutes ces considérations, posons-nous cette question: Que ferions-nous sans un journal, sans un hebdomadaire en langue française? Où trouver la source de notre raison de continuer d'exister tels que nous sommes?

Un journal de langue française nous est absolument nécessaire. C'est cela que les administrateurs de Presse-Ouest ont parfaitement compris en acceptant cette lourde responsabilité. Que signifieraient nos Centres Culturels et de loisirs créés un peu partout sans l'existence de notre journal? Un progrès d'un côté, un recul de l'autre. Un pas en avant, deux pas en arrière, ça ressemblerait à une danse, une danse macabre bien entendu. A mon avis et je le dis bien franchement, les administrateurs de Presse-Ouest ont fait preuve d'un grand courage pour s'être attelés à pareille besogne. Des associations culturelles en sont les actionnaires, mais non les responsables. Si l'entreprise se révèle un succès, ce sera le succès de tout le monde. Si c'est un échec, ce sera l'échec de quelques-uns seulement. Alors, réfléchissons bien à ce qui nous pend au bout du nez: à chacun de prendre ses responsabilités, en commençant par s'abonner au journal. Prenez cette liberté et agissez en patriote éclairé!

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Membre de L'A.B.C., M.W.N.A. et des Hebdos du Canada

Tirage  Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée, imprimé par Reliance Press Ltd., 114, Victoria Ouest, Transcona, Manitoba

Gérald DORGE, Directeur — Jean-Paul AUBRY, O.M.I, Rédacteur

Toute correspondance relative aux courriers, articles et nouvelles doit être adressée à: La Rédaction, La Liberté et le Patriote, Boite Postale 96, Saint-Boniface (tél 247 - 4823).

Toute correspondance relative aux abonnements doit être adressée au: Service des abonnements, La Liberté et le Patriote, Boite Postale 96, Saint-Boniface, Manitoba (tél. 247 - 4823).

Toute correspondance relative à la publicité, aux annonces commerciales et aux petites annonces doit être adressée au: Service des annonces, La Liberté et le Patriote, Boite Postale: 96 Saint-Boniface, Manitoba (tél. 247 - 4823).

ABONNEMENT ANNUEL — Canada: $5.00

Ajouter $1.00 par année pour abonnements aux Etats-Unis et $2.00 par année pour abonnements aux autres pays.

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Courrier de la deuxième classe — Enregistrement no 0477.

ONSEM, résultat de Katimavik

On s'aime, On sème, O.N.S.E.M.! Comment? L'Organisation du Nord de la Saskatchewan En Mouvement est né le 26 septembre à une réunion des exécutifs des clubs des régions de Debden, Prince-Albert, North Battle ford et Saskatoon. C'est la naissance d'une nouvelle communication entre les jeunes francophones de la Saskatchewan. Enfin nous nous sommes réveillés à la réalité que nous les jeunes de l'Ouest, perdons notre culture et notre langue française. C'est le temps de commencer à penser à des manières d'améliorer notre français. C'était le but de la réunion à laquelle j'ai participée au Camp Katimavik, à la fin d'août.

Les soixante-dix participants ont été exposés aux techniques de l'animation de groupes et de la communication audio-visuelle. Comme participante j'ai pris part aux sessions de leadership. Dans ces sessions nous avons étudié différents thèmes, le leadership lui-même, le groupe, la non-participation, la prise de décision et l'évaluation. Personnellement, j'ai joui de cette expérience car j'ai su avec l'aide des professionnels comment devenir un véritable "leader". Nous avons écouté et discuté les problèmes de différentes provinces et

j'ai été plus ou moins inspirée par le fait qu'avec des efforts sincères, d'autres jeunes ont eu des résultats encourageants; cela en vaut la peine.

Mes impressions? Très surprise, mais quand même heureuse d'avoir été choisie. L'expérience était formidable, instructive; mais surtout il y a des connaissances que j'ai faites que je vais chérir. L'organisation était épatante; mes félicitations les plus sincères à tous les responsables de ce séjour. Depuis mon retour j'ai assisté à l'organisation d'un club régional et d'un mouvement provincial. Je crois que l'intérêt a été semé et j'attends avec impatience la récolte.

Mes remerciements sincères à tous ceux qui sont responsables de m'avoir choisie; j'espère avoir été digne de leur confiance. En terminant je voudrais simplement ajouter que j'espère participer à d'autres colloques car ils en valent la peine.

Annette Laventure,
Léoville, Sask.

NOS LECTEURS

Au sujet d'un reportage sur Ste-Anne

M. le directeur,

C'est avec indignation que je lisais le rapport du "Fiesta à Ste-Anne", à p. 7 de "La Liberté" en date du 30 septembre 1970.

L'aide bénévole est un des bons points des paroissiens de Ste-Anne. Il faut toutefois savoir demander pour recevoir quand on organise quelque chose. Un point très faible chez nous est dans le domaine de la publicité. Nous espérons beaucoup que l'animation sociale nous aidera à découvrir les causes défectueuses...

Votre reporter dit bien: "... face à ce qui semble être une apathie générale et un manque d'entraide de la part des villageois de Ste-Anne." C'est une publicité fausse à donner vis-à-vis des paroissiens de Ste-Anne et cette phrase nous laisse un goût assez amer.

Il faudrait tenir compte que la nouvelle d'une célébration centenaire a été sue à peine une semaine d'avance.

C'est à se demander aussi comment un passant d'occasion peut-il porter un jugement si sévère sur trois jours de fêtes?

On ne visite pas un endroit pour la première fois et lancer des pierres sans connaissance suffisante de la situation.

Jusqu'à date, le comité centenaire a organisé avec succès et beaucoup de coopération un banquet des pionniers et un bal centenaire. Un char allégorique, reproduction de l'Eglise de Ste-Anne a été préparé pour la parade à La Broquerie, et une reine centenaire a été couronnée. En plus l'aréna de Ste-Anne a été recouverte en beaux bardeaux aluminium; encore du travail bénévole.

Comme vous voyez, M. le directeur, on peut facilement porter de faux jugements.

Considérant que votre reporter en question est une débutante dans le domaine du journalisme nous espérons que la prochaine fois, elle saura rendre justice aux événements dans la présentation de son reportage.

Bien à vous,

Claire Noel
Ste-Anne
7-10-70.

Des centaines d'enfants attendent d'être aimés

Il y a deux semaines un bébé de quelques mois était trouvé abandonné dans le jubé d'une église de Winnipeg. Où ira-t-il? Que lui arrivera-t-il? Certes, c'est une situation dramatique et plutôt rare. Mais le plus tragique n'est pas que cet enfant ait été abandonné, mais qu'il ne sera peut-être jamais adopté.

Des centaines d'enfants de toutes les races, de tous les âges, de toutes les tailles attendent avec impatience le moment où eux aussi pourront dire: "Voici mes parents". L'adoption d'un enfant est une chose merveilleuse qui doit être envisagée avec simplicité et honnêteté. De nos jours, il est facile pour un couple de commencer une famille ou d'y ajouter par l'adoption. Les tabous et les chuchottements qui autrefois entouraient l'adoption semblent avoir disparu complètement et de nos jours l'on prend une attitude beaucoup plus franche et ouverte. Après tout, quoi de plus naturel que d'être les parents d'un enfant, même si cet enfant ne vous est pas né. La satisfaction et la joie d'avoir un garçon ou une fille bien à soi sont les mêmes.

Il y a déjà huit mois, un groupe de parents adoptifs appelés "The Open Door Society" se réunissait pour voir ce que l'on pourrait faire pour susciter l'intérêt du public et l'amener à se pencher sur le problème de l'adoption et à le comprendre. C'est de là, qu'est née l'idée du mois de l'adoption. Son but n'est pas de multiplier le nombre d'adoptions mais plutôt de renseigner le public afin qu'il accepte plus facilement toute cette question. L'"Open Door Society" croit qu'avec un programme de promotion intensive, l'opinion publique s'intéressera à l'adoption de façon permanente.

A l'occasion du mois d'octobre qui a été proclamé mois de l'adoption, j'ai rencontré M. Don Amell et Mlle Florence Rochon de l'agence qui dessert Saint-Boniface et l'est du Manitoba. Ils ont affirmé avoir remarqué un intérêt accru chez le public, mais qu'ils ne s'attendaient pas que la présente campagne de publicité remportera de grands résultats. "Ce qui importe" a dit M. Amell, "c'est que les gens aient pris conscience du problème et qu'ils y soient sensibilisés."

"Dans cette région, a-t-il ajouté, il y a toujours une centaine d'enfants à placer, et une moyenne de dix-huit demandes par mois."

La plupart des enfants à la charge du bureau d'adoption sont de race blanche. Selon M. Amell, on ne peut pas distinguer, parmi les enfants, un groupe socio-économique en particulier. Les enfants viennent probablement du même milieu social que celui des personnes



Marc a sept ans. Garçon actif, il ne donne pas sa place dans les situations compétitives. Marc a un défaut de prononciation mais il fait des progrès marqués en ce domaine.



Marie est une petite fille de six mois. C'est un bébé qui rit tout le temps et qui ne cause aucun ennui

qui demandent de les adopter.

De toute façon, d'expliquer M. Amell, la langue, la religion ou le milieu social n'entrent pas en jeu lorsqu'un enfant est placé dans une famille. Les enfants le plus difficiles à placer et qui réapparaissent constamment dans les statistiques sont ceux d'âge scolaire, les handicapés ou ceux de race autre que la race blanche.

Si un couple veut adopter un enfant que doit-il faire? Tout d'abord il n'a qu'à rentrer en communication avec une agence de bien-être ou un travailleur social. On invite alors le couple à suivre deux ou trois réunions en groupe avec le personnel de l'agence et d'autres couples intéressés. On y discute des responsabilités des parents adoptifs et des problèmes qui peuvent surgir.

Une fois la décision prise, les parents choisissent un enfant d'après les photos qui leur sont présentées et ensuite l'on fixe un rendez-vous durant lequel ils pourront voir l'enfant sans que celui-ci le sache. Si l'enfant a douze ans et plus, on prépare une rencontre entre l'enfant et les futurs parents, car, à cet âge, il a le droit de décider s'il veut être adopté ou non.

Il n'y a aucune exigence ou condition préétablie qui rende un couple éligible ou non à l'adoption d'un enfant. Comme le faisait remarquer Mlle Rochon, du bureau de St-Boniface, une famille ou un couple ne demande pas à adopter un enfant à moins que sa situation financière ne le lui permette. M. Amell a ajouté qu'il ne conduit aucune enquête, mais il juge de la disponibilité des futurs parents d'après leurs réactions envers l'enfant et leur attitude en face de l'adoption.

En fait, les lois d'adoption sont beaucoup plus libérales de nos jours. Par exemple, il n'y a plus d'âge limite pour les parents. De nos jours, plusieurs couples âgés adoptent des enfants d'âge scolaire. Les célibataires aussi peuvent adopter mais en pareils cas, de dire M. Amell, l'agence a plus de réserve et prend plus de précautions.

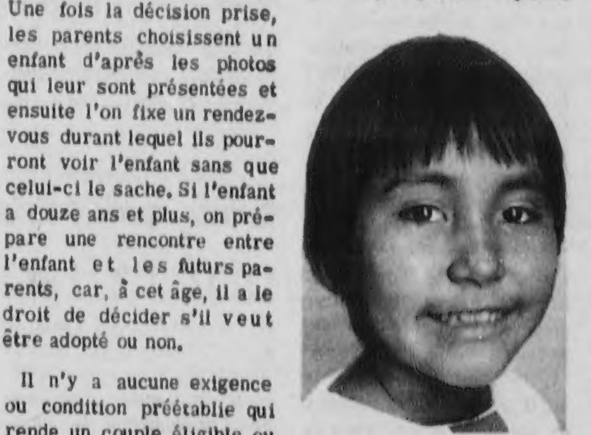
"Le pire pour ces enfants", a expliqué M. Amell, "c'est de penser que personne ne les veut et surtout qu'il n'y a personne qui les cherche." Une fois installé en permanence dans une famille, l'enfant se sent en sécurité et son développement se poursuit normalement. On rencontre des difficultés avec les enfants qui ont des problèmes émotifs ou ceux qui sont passés d'une famille à l'autre.

Quant aux enfants qu'elle ne réussit pas à faire adopter, l'agence voit à leurs besoins jusqu'à l'âge de dix-huit ans. Après, ils ont droit à l'aide donnée par le ministère de l'Education de la province.

Est-ce que se savoir adopté marque l'enfant de façon négative? Selon M. Amell, l'attitude de l'enfant dépend de celle des parents. "Il est préférable de lui apprendre de bonne heure qu'il a été adopté. Il ne faut pas accentuer le fait qu'il ait été adopté, mais il ne faut pas non plus le cacher. L'idéal, c'est de donner l'impression que l'adoption est une chose normale et naturelle. Voilà ce que c'est en réalité."

A la fin de l'interview, Mlle Rochon m'a montré une trentaine de photos de petits visages souriants et adorables. "Les enfants aiment voir leur photo dans les journaux et à la télévision, m'a dit Mlle Rochon; ils sont alors certains qu'on fait le possible pour leur trouver des parents. Aussi espèrent-ils ainsi être découverts par une famille qui viendra les chercher. Ces enfants vivent dans l'attente et l'espoir. Ils ne demandent qu'une chose: aimer et être aimés."

Irène Mahé



Joanne a huit ans. C'est une petite fille pleine de vie, active, et très attachante, qui réussit bien à l'école.

CBWFT

5-D A SAINT-BONIFACE

L'émission 5-D du 25 octobre aura un intérêt tout particulier pour les Manitobains. L'équipe nationale de Radio-Canada a fait dans le diocèse de Saint-Boniface un tournage de plus de 7000 pieds de film desquels en sortira une partie de l'émission de 5-D, de CBWFT, canal 3, entre 5 h et 6 h, le dimanche 25 octobre.

L'animateur Jacques Houde interviewera NN. SS. Baudoux et Hacault, ainsi que quelques étudiants. Il sera question de groupements contestataires qui voudraient une plus grande participation aux décisions de l'Eglise, et l'on parlera également de la reconstruction de la Cathédrale.

"LE TEMPS S'OUVRE"

PEUPLE A GENOUX

A l'émission de cette semaine, on y présente Moise le chef d'Israel qui libère son peuple d'Egypte. Avec Abraham, on a vu naître la foi dans une famille. Avec Moise, la foi en Yaveh est devenue celle de tout un peuple. Que faut-il penser des plaies d'Egypte et du passage de la mer rouge? Les Pères Legault et Harvey aideront à saisir l'essentiel de ces événements, dimanche prochain, 25 octobre, à 4 h 30, au poste CBWFT, canal 3.

Les écoles du Manitoba (suite)

Tarte rend visite à Mgr Langevin

Six jours après son arrivée à Winnipeg, Tarte rendit visite à Mgr Langevin. A ce moment, Tarte adopte une ligne de conduite selon laquelle les autorités ecclésiastiques ne devaient pas être engagées directement dans les discussions, et l'on devait arriver à un accord sans leur assentiment officiel. Une telle prise de position pouvait être taxée d'imprudence, mais il n'y avait pas d'autre issue. Le système prévalant avant 1890 ne pouvait pas de toute évidence être rétabli. L'Etat tient l'Episcopat responsable des défaites de '90 à '96. De plus, Mgr Langevin était déjà engagé avec les conservateurs dans l'élaboration d'une législation réparatrice, telle qu'il la concevait. Il ne pouvait donc plus être considéré comme le porte-parole officiel de la minorité, minorité qui, en 1896, n'était plus très solidement unie sous sa houlette. On ne lui soumit donc pas le règlement avant sa publication, bien que Tarte ait rencontré Mgr Langevin en quatre occasions déjà et qu'il lui ait donné l'autorisation de rapporter leur conversation aux autres membres de l'Episcopat.

Lors des entrevues, Tarte fit remarquer que les Canadiens-français et les catholiques étaient en minorité. Ils ne pouvaient s'attendre à recevoir toutes les concessions qu'ils demandaient. Mgr Langevin croyait sa position, au plan constitutionnel, si forte qu'il était déterminé à faire passer les catholiques sous contrôle ecclésiastique: les instituteurs catholiques seraient formés dans des écoles normales catholiques; les inspecteurs seraient catholiques; les manuels, catholiques, surtout en histoire. Il n'y aurait aucune restriction quant au temps alloué à l'instruction religieuse; un pourcentage des taxes scolaires et des subventions provinciales iraient aux écoles catholiques; et, enfin, les contribuables catholiques seraient exemptés des taxes allant aux écoles publiques.

Tarte vit qu'il serait politiquement impossible de réaliser la plupart des exigences de l'archevêque. Il pensa toutefois qu'il pourrait obtenir un certain nombre d'écoles catholiques, avec un inspecteur catholique, des instituteurs correspondants aux qualifications désirées, des livres catholiques, et des grammaires françaises, un représentant catholique au Comité consultatif, et certaines concessions quant à l'existence d'une école normale et de districts scolaires.

Mgr Langevin lui-même rapporte à ses collègues de l'épiscopat, dans une lettre datée du 3 novembre '96, ses entrevues avec Tarte: "Il m'a dit d'abord que le parti libéral pouvait mettre la question de côté sans se faire tort, mais que ce serait une conduite condamnable. Il m'a demandé ensuite si je tenais beaucoup au titre d'écoles séparées. Je lui ai répondu que je tenais surtout à la chose. – Vous êtes la minorité, vous ne pouvez pas tout obtenir. – Je ne pourrai pas me déclarer satisfait et renoncé à nos droits. – Je ne vous demande pas de renoncer à quoi que ce soit. Laissez faire et attendez; vous pourrez protester ensuite. – Mais il nous faut des écoles catholiques. – J'obtiendrai plus que vous ne pensez. – Des livres catholiques. – J'espère gagner ce point. – Des livres d'histoire et de lectures catholiques. – Oui, des livres catholiques et des livres français de grammaire: donnez-moi la liste. – Et des inspecteurs? – Vous aurez l'inspecteur catholique: il vous le faut. Nommez-moi quelqu'un. – Mais nos districts scolaires? – Dans les centres catholiques, ce sera facile. Dans les centres mixtes, c'est là la difficulté. Vous pouvez avoir un maître catholique, là où il y a 25 enfants catholiques; au besoin il devra savoir le français.

"Plus tard, Langevin insista sur le contrôle. Tarte lui répondit: "Vous aurez deux représentants sur sept". – Langevin dit: "Oui, mais ils seront en minorité; ils ne pourront pas résister à l'arbitraire des autres membres. Nous savons qu'ici il n'y a guère à s'attendre à de la justice de la majorité." – Mais vous ne pouvez pas avoir la majorité! – Non, dit Langevin, mais nous pouvons avoir un comité composé de ces deux membres, de l'inspecteur, de l'archevêque, comité qui surveillerait l'élection des districts, de la construction des écoles et qui aurait le contrôle des livres de lecture et d'histoire, et des exercices religieux. – Vous demandez trop, Monseigneur. Nous tâcherons de faire nommer un troisième membre par les instituteurs. – Mais comment saurez-vous qu'un tel et tel est un vrai catholique, de dire Langevin. – C'est une question difficile à répondre!

A Langevin qui lui demandait d'obtenir des instituteurs catholiques, Tarte répondit: "Très bien vous les aurez, mais ils devront passer les examens comme les autres instituteurs et institutrices", – Nous acceptons ces conditions qu'il nous faut subir, dit l'archevêque.

A la fin d'octobre Tarte revient voir Langevin. Comme celui-ci est absent, il lui laisse un message: "Tout va à merveille. Je tiens ces gens-là. Ils ont besoin de nous; je les trouve très souples nous aurons beaucoup". Et le prêtre à qui il confiait ce message lui répondit: "Obtenez tout, ce sera plus sûr!"

Langevin terminait sa lettre aux évêques en disant: "Et Tarte semble vouloir faire comprendre à tous que la question fait naufrage et que tout ce qu'ils sauveront d'épaves devrait être accepté avec reconnaissance parce que ça sera ça ou rien du tout".

LE RÈGLEMENT LAURIER-GREENWAY

Quelques semaines après la visite de Tarte le 19 novembre 1896, le gouvernement fédéral annonça le règlement LAURIER-GREENWAY. Ce règlement ne rétablissait pas le système scolaire existant avant '90, et ne réunissait pas les écoles catholiques en districts scolaires catholiques. Il ne permettait pas non plus aux écoliers d'être séparés selon leur confession dans les travaux de classe à caractère non-confessionnel. Toutefois, le règlement essayait de répondre aux revendications les plus impérieuses des catholiques et des Canadiens français. Ainsi, entre 3 et 4 h de l'après-midi, il était permis de donner des cours d'instruction religieuse, séparément, lorsque les parents ou gardiens d'au moins 10 enfants à la campagne, ou 25 dans les villes, bourgs ou villages, en faisaient la demande aux commissaires d'écoles. Des maîtres catholiques seraient engagés lorsque le nombre des élèves catholiques serait de 40 ou plus dans les districts scolaires urbains, de 5 dans les districts ruraux, lorsque les parents en feraient la demande auprès du Comité consultatif. Enfin l'enseignement serait assuré en français à la demande des parents lorsque dix élèves ou plus fréquenteraient une école de la province.

Tarte reçut aussi l'assentiment verbal de GREENWAY sur plusieurs points soulevés par Mgr Langevin. Les catholiques devraient être représentés au Comité consultatif et un inspecteur canadien-français et catholique devrait être nommé. Les maîtres détenteurs d'un diplôme du Québec seraient acceptés et les livres que les catholiques n'approuvaient pas, ne seraient pas utilisés dans l'enseignement dispensé aux élèves catholiques. Il serait possible que de telles concessions ne soient pas immédiatement mises en application, mais Tarte pouvait faire valoir que certains droits de la minorité avaient été reconnus dans les cadres du système scolaire public. Si le règlement était accueilli avec bonne foi, la minorité était sur la bonne voie.

MGR LANGEVIN REJETTE LE RÈGLEMENT

Il va sans dire que Mgr Langevin refusa d'accepter le règlement. Un correspondant de l'Ouest rapporta à Laurier que Langevin "se démenait comme le diable dans l'eau bénite," et que dans ses sermons il condamnait le règlement, le considérant comme une capitulation absolument inacceptable pour les catholiques. Le règlement était "une mesure injuste et inefficace et qui ne donnait pas satisfaction aux catholiques et méconnaissait les droits de l'Eglise". Il écrivit aux prêtres: "Dévoués et chers collaborateurs, le prétendu règlement scolaire que les deux cabinets d'Ottawa et de Winnipeg viennent d'adopter est inacceptable parce qu'il consacre le principe des écoles communes et neutres que l'Eglise condamne et qu'il ne tient aucun compte de la Constitution. Nous luttons pour des libertés civiles et politiques que la Constitution interprétait en notre faveur et que le Tribunal Suprême de l'Empire Britannique nous garantit. Faisons donc notre devoir sans hésiter et espérons en Celui qui tient en Ses mains le salut des nations comme des individus. Vous avez trop à coeur, chers collaborateurs, le salut des petits enfants et vous aimez trop votre pays pour hésiter un instant à faire tout votre possible afin de sauvegarder nos intérêts religieux et nationaux. Nous avons la double mission de jouer en ce pays le même rôle que le clergé canadien dans la noble et chère province de Québec, aux époques tourmentées de notre histoire. Nous avons appris à être fiers de nos intrépides devanciers et le patriotisme est à l'abri des attaques posthumes de ceux qui n'ont ni les mêmes lumières, ni les mêmes états de service".

à suivre





Les jeunes francophones du nord de la Saskatchewan se regroupent

Six jeunes francophones de la Saskatchewan avaient été invités par l'A.C.F.C. à participer du 27 au 30 août dernier à un colloque de jeunes francophones hors-Québec, organisé par l'Association Provinciale des Mouvements de jeunesse de l'Ontario Français.

Ce colloque eut lieu au camp KATIMAVIK, dans les environs d'Ottawa. Il s'agissait en somme d'un carrefour d'idées et de créativité.

Plusieurs participants à ce colloque nous ont communiqué un rapport personnel des impressions qu'ils ont rapportées de ce camp, dont la tenue a été rendue possible, grâce à une subvention de la Direction Socio-Culturelle du Secrétariat d'Etat, à Ottawa.

Qu'attendions-nous de ce colloque? Bien sûr, nous espérions qu'il permettrait à six jeunes francophones de notre province de se sensibiliser aux problèmes des jeunes Canadiens francophones hors-Québec; qu'il leur ferait prendre conscience du rôle important qu'ils peuvent jouer dans leur milieu, pour réveiller l'intérêt des jeunes à organiser certaines activités en français; nous espérions qu'il permettrait à ces jeunes de susciter leur fierté d'être des Canadiens d'expression française dans une province anglophone. Ces espoirs, nous les avons nourris dès que l'A.P.M.J.O.F. nous a invités à composer une délégation pour le camp KATIMAVIK, mais c'est à cette association de jeunes franco-ontariens que revient le mérite de l'idée, et nous voulons ici les en remercier très sincèrement. Aujourd'hui, nous sommes heureux de constater que nos espoirs n'ont pas été vains.

En effet, une communication reçue au Secrétariat de l'A.C.F.C., cette semaine, nous apprenait la fondation, le 13 septembre dernier, à Debden, d'un club de jeunes de Debden, Léoville, Victoire et Spiritwood, qu'ils ont baptisé: "Les Météorites".

Il est juste de préciser à ce propos que cette idée de se grouper avait germé chez les jeunes au camp d'été de Victoire, dirigé par Madame Madeleine Lepage, de Debden. Mais le camp KATIMAVIK a été pour les jeunes un stimulant précieux, qui leur a permis de concrétiser leurs aspirations à se grouper.

Disons tout de suite, afin de rendre justice à chacun, que "Les Météorites" ne sont pas le seul club de jeunes qui existe dans le nord de la Saskatchewan.

Le premier en date, je crois, a été "Les Zodiaques" de North Battleford, fondé grâce aux efforts de plusieurs jeunes voyageurs de "S E V", et tout spécialement de Daniel Leblanc. M. Marcel Blanchette en est actuellement le président. "Les Zodiaques" sont donc une conséquence tangible des voyages S E V (La Saskatchewan Etudiante Voyage) organisés par le comité régional de l'A.C.F.C. de North Battleford, sous la direction du P. Mercure, O.M.I., de Jackfish Lake.

A Prince-Albert, les jeunes francophones ont réussi leur club: "Chez Lavigne", dont Madame Alma Jeanneau fut l'une des plus ardente promotrices.

A Saskatoon, enfin, le club "Les Copains", qui manifestait un beau dynamisme, est actuellement en veilleuse, mais des jeunes de la région de Saskatoon, et plus spécialement de Vonda, St-Denis, Prud'homme et Saint-Louis, s'emploient eux aussi à fonder leur Club et à lui trouver un nom. Mlle Sylvianne Lepage, de Vonda, espère faire aboutir ce projet bientôt.

ONSEM

Par ailleurs, les responsables de ces divers clubs de jeunes ont décidé de se grouper en fondant une association de jeunes réservée à la jeunesse francophone du nord de la province, et qui s'appellera: "Organisation du nord de la Saskatchewan En Mouvement" (O.N.S.E.M.) (prononcez: "on s'aime" ou "on sème", comme vous voudrez). Mlle Johane Blain, de Prince-Albert, est l'organisatrice responsable de ce Mouvement nouveau, dont nous attendons l'éclosion et la structuration avec beaucoup d'intérêt.

Les jeunes francophones du nord de la Saskatchewan sont donc "en orbite" et nous souhaitons que leur exemple puisse stimuler les moins jeunes, dont les préoccupations, tout en étant peut-être différentes, sont tout aussi importantes pour assurer une vie dynamique aux francophones de la Saskatchewan.

Ajoutons à ce tableau les performances des "Voix du Printemps", de Saskatoon, qui, sous la direction talentueuse de Mme Louise Haudegand, ont atteint un degré de perfection enviable, et dont une tournée intraprovinciale débutera bientôt.

QUE DIRE DU SUD DE LA PROVINCE?

Un bel effort a été fait là aussi, à Gravelbourg notamment, où une troupe de théâtre a été fondée l'an dernier, sous la direction de Mlles Lorraine Bourgeois et Claudette Bouffard. Il s'agit des "Sauterelles", dont les premières réalisations n'ont pas manqué d'impressionner le public par leur qualité et le sérieux des organisateurs et des acteurs. La création du Centre Culturel Régional de Culture et de Loisirs, de Gravelbourg permettra donc tant aux Sauterelles qu'à d'autres activités, de produire un impact parmi les jeunes, et les moins jeunes d'un secteur important du Sud de la province.

A Regina aussi, "ça bouge" et un sous-comité de l'A.C.F.C. travaille à la formation d'une troupe de théâtre dont la première présentation est prévue pour cet hiver.

A ces diverses manifestations, qui intéressent plus spécialement les jeunes, il convient d'ajouter le voyage-échange S E V. déjà mentionné, le voyage-échange parrallèle organisé cette année par l'A.C.F.C. entre la région Willow Bunch - Gravelbourg et celle de Joliette, au Québec, ainsi qu'une session d'animation en danses folkloriques, à Ste-Agathe-des Monts, à laquelle trois francophones de notre province participèrent. Et nous pourrions parler de boîtes à chansons et d'autres activités culturelles au niveau des jeunes et des tout petits. La liste n'est pas épuisée...

Ce tour d'horizon de ce qui existe chez nous au niveau de la jeunesse francophone et des activités culturelles canadiennes-françaises en général, ne devrait-il pas inciter les plus pessimistes des nôtres à se décontracter, à reprendre confiance et courage, et à poser un acte de foi en nos jeunes, en leur sincérité, en l'idéal dont leurs coeurs vibrent, et en leur parfaite capacité et volonté de reprendre le relai de ceux qui depuis longtemps croient être les derniers soldats d'une race qui pourtant, disait-on, "ne pouvait mourir"!

Notre jeunesse a compris que culture signifie tout autant fidélité au passé qu'ouverture au présent.

Bravo pour votre dynamisme.

René Rottiers,
Directeur du Secrétariat de l'A.C.F.C.,
Regina

12-10-70.



Le feu a détruit de fond en combie un élévateur de la Federal Grains Ltd., à Gravelbourg, le vendredi 9 octobre. L'incendie commença vers les 10 h du matin. A 2 h de l'après-midi, il ne restait qu'une masse fumante des 85,000 boisseaux de grain qui y avaient été entreposés. Heureusement que le vent était doux ce jour-là, sinon six autres élévateurs et le dépôt "Esso" y passaient. (Photo CFRG)

RADVILLE

Soirée familiale

Une soirée familiale en l'honneur des Rév. Mères Alice Audette, f.m.m., de Rigaud, Qué., et de Gertrude Audette, f.m.m., de St-Laurent, Man., toutes deux nées à Radville, eut lieu à la salle paroissiale, le 11 octobre, avec quelque 80 invités présents. Mère Alice n'était pas revenue dans l'ouest depuis 38 ans. Le R.P. Emile Toupin et Soeur Rita Firtz rehaussèrent la fête par leur présence.

M. Armand Bourassa cousin des religieuses et maître de cérémonies, dit le mot de bienvenue au nom de toute l'assistance. Plusieurs chansons ont été exécutées et M. Daniel Labelle accompagnait au piano. Les religieuses donnèrent un récit de leur vie et de leurs activités, puis un délicieux goûter fut servi.

GRAVELBOURG

LA FFCF

Toutes les dames de la région de Gravelbourg et des districts de Battleford, Jackfish et Regina sont priées d'assister au congrès de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises qui aura lieu le samedi 7 novembre à Ponteix, Sask.

Au cours de ce congrès il y aura discussion sur l'écart des générations, le conflit des générations, le manque de communication, les moyens d'abattre ce mur, d'établir ou de rétablir de meilleures relations et de franchir les espaces.

Invitez vos amies et les aumôniers afin qu'ensemble on puisse échanger et partager nos idées pour nous aider à "Franchir les espaces, ces silences qui sont si pénibles parfois et qui nous éloignent plutôt que de nous unir dans la Joie".

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

JASMIN D'ESPAGNE

par Jeanne Battini

Dans les allées élégantes de San Sebastien, le chauffeur ralentit sa machine. Avec ses édifices cossus, au pied des montagnes basques, bordée par les deux célèbres plages de sable fin que sépare une pointe rocheuse, la ville s'étale en un site merveilleux.

Sous un ciel de Bretagne, dans un paysage de verdeur, devant l'Océan, maintenant d'un gris vert, bien que roulant en territoire espagnol, les Français n'ont pas encore l'impression d'être en Espagne.

Bientôt ce furent des chantiers de reconstruction, des maisons à moitié démolies. C'est Guernica, la cité sainte des Basques d'Espagne, où les ruines de la guerre civile n'ont pas encore été entièrement réparées.

– Est-ce qu'on verra le chêne?

– Quel chêne? demande imprudemment le guide.

– Comment? Vous ne savez pas? s'écria scandalisé le rouspéteur, ravi de prendre le guide en défaut. C'est le chêne sacré sous lequel se réunissait tous les deux ans, l'Assemblée générale du Gouvernement de Biscaye...

Fébrilement, Monique feuilletait le guide. Certainement Philippe devait se sentir très malheureux, debout, regardant droit devant lui et balbutiant:

– Bah, le chêne, entre nous... il doit être à peu près mort, peut-être subsiste-t-il quelque pauvre rejeton...

Monique tenait le livre ouvert sous les yeux du jeune homme. Il eut d'abord un regard désapprobateur qu'elle ne comprit pas, mais saisit rapidement et jeta avec assurance:

– Oui, évidemment, il y eut un chêne, un chêne sous lequel les magistrats basques juraient de respecter les "fueros". Mais tout cela c'est le pittoresque passé; peut-être, après tout, n'est-ce que de la légende... Tandis que les pans de murs croulants... les maisons sans fenêtres, sans toit, nous parlent d'un passé très récent et indiscutable. Guernica, Mesdames et Messieurs, est aussi la ville d'Espagne la plus éprouvée par la guerre civile.

Ces derniers mots laissèrent tout le monde de rêveur.

La route sinueuse suivait la côte et il commença bientôt à bruiner. Atmosphère propice au rêve. Philippe lisait son bréviaire bleu. Il se jurait de ne plus se trouver dans le cas d'être secouru par la petite fille assise à son côté.

Et Monique proclamait devant sa conscience que c'est par charité chrétienne uniquement qu'elle est venue en aide à ce garçon véritablement ignorant de son métier. En outre elle se fit cette promesse que s'il s'avisait de lui poser encore la moindre question indiscrète, comme cela s'était déjà produit, elle ne manquerait pas de lui faire sentir son ignorance et de le renvoyer à son badeker.

CHAPITRE VII

Ce fut sous la pluie et en pleine nuit que les touristes entrèrent à Bilbao. Malgré cela, ils se réjouissaient tous de faire enfin halte dans une grande ville espagnole.

Rien d'accueillant dans ce premier contact: hauts bâtiments industriels, éclairage voilé par une pluie fine... Après un pont, commença une interminable avenue dont l'abondant éclairage, doublé de nombreuses enseignes lumineuses, détaillait la masse sombre des arbres qui la bordaient. Au rez-de-chaussée d'immeubles imposants, les magasins offraient leurs vitrines méticuleusement et banalement ornées.

L'hôtel s'ouvrait sur la quelconque place Frédérico-Moyna. La réception en français fut des plus aimables. Le groupe remplissait le hall, attendant que soit connu pour chacun le numéro de la chambre.

Les clients locaux, qui se dirigeaient vers la salle à manger, accordaient un regard sympathique à tous les Français venus pour visiter leur pays.

Monique souffla à Madame Rivière, debout près d'elle:

– Je ne réalise pas encore que je suis dans un hôtel espagnol.

La vieille dame lui montra l'horloge accrochée au mur:

– Voyez l'heure qu'il est.

– Dix heures déjà!

– Oui, dix heures. Et le service commence à peine. Nous sommes en Espagne, Mademoiselle.

Elle était en Espagne!... Elle voyageait depuis deux jours... Rien, cependant, n'était changé en elle, ni autour d'elle, ou si peu de chose. C'était vexant de ne pas se sentir dépaysée.

Et Jean-Pierre qui lui adresse à peine la parole, ne parlant qu'avec sa mère, s'isolant.

Dans sa chambre elle commença par sortir sa belle robe rouge. La robe de Barcelone. Elle la mettra. Elle a envie d'être jolie ce soir. Elle prit une douche, brossa longuement ses cheveux, en changea la raie. Madame Richet lui a bien recommandé de se reposer toujours un peu, le soir, avant de descendre pour se mettre à table. Elle s'allongea, les mains sous la nuque et essaya de faire le point. Non, rien, absolument rien de changé depuis son départ de Cannes. Rien non plus dans l'entreprise organisée par Madame Richet. Rien. Elle descendit au plus profond d'elle-même... Sauf cette joie du voyage qui grandissait, grandissait... malgré le peu d'agrément du paysage traversé jusqu'à présent.

Quand elle arriva à la salle à manger, tout le groupe était à table. Confuse d'être en retard, elle s'arrêta une seconde sur la porte, avant d'entrer. Elle rougit d'apercevoir Jean-Pierre dînant à deux pas et qui la regardait, l'air ravi.

Quelques instants après, au salon, le bal s'organisa. Avec une rapidité magique, elle se trouva dans les bras de Jean-Pierre. Voilà qui va faire avancer miraculeusement les travaux d'approche.

– Quelle chance, lui dit-il aussitôt, et quelle heureuse coïncidence de se trouver à faire ce même voyage!

Il parlait vite, baissant la voix comme s'il avait eu peur d'être entendu.

– Je ne déplore qu'une chose, c'est de ne pouvoir vous consacrer tous mes instants, obligé que je suis de tenir compagnie à ma mère. Mais il paraît que l'on danse beaucoup dans les hôtels d'Espagne. Ma mère ayant l'habitude de se coucher de bonne heure, j'espère que cela nous permettra de passer nos soirées ensemble, au cours de ce long voyage. Vous voulez bien, Mademoiselle Monique?

Si elle voulait!

– Je serai ravie, Monsieur.

Et pour ne pas laisser échapper cette occasion de marquer la similitude de leurs goûts, elle s'empressa de demander à la fois et de répondre:

– Vous aimez les voyages, n'est-ce pas? Moi aussi.

– A vrai dire, fit-il avec une nuance de dédain, j'avais accepté sans empressement d'accompagner ma mère dans son pèlerinage à Saint-Jacques-de-Compostelle.

– Vous vous arrêtez à Saint-Jacques? fit-elle étonnée et déçue. Vous n'allez pas plus loin?

Elle sentit le sol lui manquer sous les pieds. La victoire lui filait entre les doigts... Comment d'ici Saint-Jacques aura-t-elle réussi à l'encourager assez pour qu'une décision soit prise? C'est impossible.

– Les femmes, dit-il avec une subtile pointe d'ironie, ne peuvent se trouver aux prises avec des circonstances un peu exceptionnelles sans avoir recours à un saint. Pendant ma bronchite, ma mère a fait ce voeu... Mais nous accomplissons presque tout le périple.

à suivre

Avis de Décès

Mme LILIANE ROY

Le vendredi 2 octobre 1970, à l'hôpital général St-Boniface, est décédée, après une longue maladie, Mme Liliane A. Roy (née Blais), âgée de 59 ans, épouse de M. Thomas Roy, de 117, rue Adélaïde, Winnipeg.

Née à Ottawa, Mme Roy passa ses jeunes années à Transcona. Elle était infirmière licenciée, diplômée de l'hôpital St-Boniface. Avant son mariage elle exerça sa profession à Saint-Boniface et pour les services de santé dans l'ouest de la province. Membre très actif de la paroisse du Sacré-Coeur elle fut dévouée à la congrégation des Dames de Ste-Anne et au groupe Guide.

Mme Roy laisse dans le deuil, outre son mari, deux fils, Robert, de Brandon, Camille, de Winnipeg, une fille Mme J. Dilay (Cécile) de Elmwood, deux frères, Félix, de Transcona, Jean de East Kildonan; trois soeurs, Hélène et Mme W.B. Everton (Thérèse), de Transcona et Mme G. McMillan (Marguerite), de Sioux Lookout, Ont.

Les prières furent récitées en l'église du Sacré-Coeur, à 7 h 30, le 5 octobre. Les RR. PP. J. Soulodre, A. Lafrenière, I. Desautels, B. Pinet et L. Laplante officièrent au service. Mgr J. Bellavance était au choeur.

Les porteurs honoraires étaient le Dr D. W. Penner, MM. L.-P. Bibaud, A.-H. Côté, J.-E. Villeneuve, Hervé Sala, Gérard Léveillé. Les porteurs actifs MM. P. Gorman, M. Koryluk, A. Ragotte et les trois neveux de la défunte, Victor et Philippe Bonin et André Sharpe.

Sr Marie Ste-Marthe

Le vendredi 2 octobre, Sr Marie Ste-Marthe, née Norah Blay, r.n.d.m., est décédée à l'hôpital d'Altona, à l'âge de 86 ans. Elle devint orpheline de mère très jeune, et son père la confia aux religieuses "Notre-Dame des Missions", à Deal, en Angleterre, pour y recevoir son éducation. Elle décida d'entrer en communauté à Ste-Rose-du-Lac, où elle fit sa profession en 1907, et c'est à St-Joseph qu'elle prononce ses voeux perpétuels en 1913.

La défunte passa 63 ans en communauté et 51 ans de sa longue et fructueuse carrière furent écoulés à St-Joseph. Elle se dévoua sans bruit et dans l'humilité à toutes sortes de travaux. Elle a été un témoignage de vie chrétienne tout au long de sa vie.

Sr Marie Ste-Marthe séjourna pendant quelques années à Jacques-Cartier, Qué. Elle était de retour à St-Joseph depuis deux ans. Après avoir fait deux stages à l'hôpital St-Boniface, il fallut la conduire à Altona où elle mourut.

Sa dépouille mortelle fut exposée en l'église paroissiale, le dimanche après-midi 4 octobre, et les funérailles eurent lieu le lundi soir au milieu de nombreux paroissiens qui vinrent rendre un dernier hommage à la défunte.

M. l'abbé L. Morin, curé, célébra la messe assisté des abbés David Roy et Georges Damphousse. Les abbés O. Moquin, R. Nadeau et M. Messier étaient présents au sanctuaire et l'abbé St-Denis aida au choeur de chant.

Les porteurs étaient MM. Norbert, Arthur et Lionel Parent, Jean-Louis Perron, Wilfrid Delorme et Willie Beaulieu.

M. LÉO CLEMENT

Le dimanche 11 octobre est décédé subitement, à l'âge de 75 ans, M. Léo Clément, de St-Boniface, et autrefois d'Aubigny.

La messe de Requiem fut concélébrée par M. l'abbé Boisjoli, curé, et l'abbé Labonté, de Haywood, (ami du défunt), le mercredi 14 octobre, en l'eglise d'Aubigny. Ce dernier prononça l'homélie.

Le défunt laisse dans le deuil quatre frères, Eddie, de Winnipeg, Onésime, d'Aubigny, Edmond, de Montréal, et Mathias, de St-Boniface; une soeur, Agathe, (Mme Gariepy), de St-Boniface.

Remerciements

La famille Clément remercie sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par leurs offrandes de messes ou de toute autre façon à l'occasion du décès de M. Léo Clément. Un merci spécial au choeur de chant, ainsi qu'aux dames de la Ligue qui ont servi le goûter après les funérailles.

* * * *

Mme Thérèse Fillion, ses enfants, et la famille Télesphore Fillion désirent remercier cordialement toutes les personnes qui leur ont offert de la sympathie à l'occasion du décès de M. Gérard Fillion, qui fut pour eux, respectivement mari, père, et frère bien-aimé.

* * * *

La Soeur provinciale des religieuses de Notre-Dame des Missions ainsi que les religieuses de St-Joseph désirent exprimer leur vive gratitude à tous ceux et celles qui, de quelque façon, leur témoignèrent leur sympathie à l'occasion de la mort de Soeur Marie Ste-Marthe. Un merci spécial à M. l'abbé Louis Morin ainsi qu'au docteur Toni et aux personnel de l'hôpital d'Altona.



LA LAVEUSE AUTOMATIQUE

Avec de jeunes enfants, y a-t-il plus utile qu'une laveuse automatique? Combien de couches, de vêtements de bébé ou de jeux, devez-vous laver et sécher chaque jour? Quelle corvée cela pourrait être sans ces deux appareils, serviteurs fidèles.

Mais si se pose à vous le problème du choix de ces appareils, vous êtes peut-être très embarrassée. Que faut-il considérer? Que doivent faire ces appareils? Faut-il opter pour le modèle le plus luxueux pour obtenir de bons résultats? Quelle marque?

COMMENT CHOISIR

Tour d'abord, il faut vous faire une idée du principe de lavage que vous désirez. Vous en trouverez quatre parmi toute la gamme des appareils offerts sur le marché.

1) La cuve cylindrique qui bascule les vêtements à la façon d'une sécheuse. Dans ce genre d'appareil, la porte se trouve sur le devant plutôt que sur le dessus. Vous remarquerez peut-être que la cuve est plus petite que les autres modèles mais comme elle demande moins d'eau et de détergent, vous y placez autant de vêtements à laver. Ce principe de lavage est doux pour les vêtements.

2) Le girateur avec pales droites ou courbes (spiralateur) se retrouve dans la majorité des appareils. C'est aussi le principe des laveuses conventionnelles.

3) L'agitateur qui possède de nombreuses petites pales et des centaines de perforations et qui vibre autour d'un axe central sur une distance d'environ 3/4 de pouce. Chaque mouvement de l'agitateur crée une pression qui fait jaillir l'eau par les perforations et qui constituent autant de petits jets d'eau qui traversent les vêtements.

4) Le pulsateur muni de palettes circulaires qui se meuvent de bas en haut de façon à faire une succion qui attire les vêtements, les repousse ensuite et crée ainsi un mouvement permettant de les déplacer dans la cuve et de faire passer l'eau savonneuse à travers le linge. Cette cuve également plus petite, demande aussi moins d'eau et par conséquent lave autant de vêtements que les autres modèles.

Il n'est pas du tout nécessaire d'acheter le modèle le plus luxueux, à moins que vous n'attachiez beaucoup d'importance à l'apparence, aux accessoires supplémentaires et que votre budget vous le permette. Le modèle intermédiaire vous rendra les mêmes services à un coût moindre.

CARACTERISTIQUES ESSENTIELLES

1) 3 cycles de lavage:

a) normal ou régulier pour cotonnades, toiles et autres tissus forts.

b) délicat pour les tissus synthétiques, les dentelles, la lingerie fine.

c) pour vêtements à pressage permanent: les vêtements sont refroidis à la fin du lavage afin que les plis ne restent pas marqués.

2) 3 températures d'eau de lavage (chaud-tiède-froid) et 2 températures d'eau de rinçage (tiède-froid).

3) 2 vitesses d'agitation: normale et lente. La vitesse est parfois réglée par le contrôle du cycle de lavage. Cycle normal: agitation normale; cycle délicat: agitation lente. Mais sur certains appareils, on doit la déterminer indépendamment.

4) 3 niveaux d'eau permettant de faire au moins trois sortes de lavages: petit, moyen et gros et de n'utiliser que la quantité d'eau nécessaire dans chacun des cas.

Un point qu'il est important de vérifier, c'est la façon dont la cuve se remplit: par minuterie ou par flotte? C'est-à-dire l'eau entre-t-elle dans l'appareil pendant un certain temps, calculé en minutes, ou jusqu'à un certain niveau? Dans les localités où la pression est ou très basse ou très forte, il est essentiel de choisir une laveuse qui se remplit par flotte. Ceci revient à dire que même si l'eau n'entre dans la cuve qu'avec une pression très faible, l'appareil va quand même se remplir jusqu'au niveau désiré, peu importe le temps que ça prendra. Si elle se remplissait suivant le principe de la minuterie, cela voudrait dire qu'après le temps alloué par le mécanisme pour le remplissage, le moteur se mettrait en marche même si la quantité d'eau dans la cuve n'était pas suffisante. Ceci ferait forcer le moteur et risquerait de l'endommager. Si, au contraire, la pression était très forte la cuve pourrait alors déborder avant qu'elle ne cesse de se remplir. Toutefois, quand la pression d'eau est normale, il n'y a pas de problème à choisir l'un ou l'autre principe de remplissage.

Comment savoir si la machine se remplit par flotte ou par minuterie? Règle générale, les appareils qui ont une cuve de lavage perforée se remplissent par flotte et ceux dont la cuve n'est pas trouée, se remplissent par minuterie.

NE PAS OUBLIER...

Quand vous aurez chez vous cette merveille des temps modernes et que vous l'aurez utilisée, n'oubliez pas de nettoyer le filtre, s'il y a lieu, de fermer les robinets d'eau chaude et froide afin d'éviter des dégâts s'il y avait un bris et laissez la porte de la laveuse ouverte quelques minutes, pour lui permettre de sécher

PAIN AUX NOIX ET AUX CANNEBERGES

1 tasse de canneberges fraîches
1-1/4 tasse de sucre
2-1/2 tasses de farine
3-1/2 c. à thé de poudre à pâte
1 c. à thé de sel
1 oeuf
1 tasse de lait
3 c. à table de beurre ou de margarine fondu
1/2 tasse de noix hachées

Hacher les canneberges; mélanger avec 1/4 tasse de sucre. Tamiser ensemble le sucre qui reste, la farine, la poudre à pâte et le sel dans un bol de moyenne grosseur. Battre les oeufs légèrement; mélanger avec le lait et le beurre ou la margarine. Ajouter aux ingrédients secs. Mélanger juste assez pour humecter les ingrédients. Ajouter délicatement les canneberges et les noix. Verser dans une casserole graissée de 9 x 5 x 3 pouces. Cuire au four à 350°F. durant une heure. Démouler. Refroidir.



Q.—Notre fils âgé de dix-sept ans est tellement amateur de sports que nous en sommes découragés. Il joue au football et ensuite au hockey. Ses études en souffrent et je n'aimerais pas à faire le total de ce que nous avons payé au dentiste et au pharmacien pour des liniments et des pansements. Il faut être un peu fou vraiment pour accepter de souffrir comme il l'a fait depuis près de trois ans. Heureusement, les blessures n'ont pas été graves, mais nous vivons dans une inquiétude constante. Auriez-vous un conseil pour nous? Merci. PARENTS DE JO.

R.—Quand les jeunes sont mordus des sports, il est bien difficile de les faire démordre. Est-ce que les dirigeants des équipes dont il fait partie n'exigent pas que leurs membres qui fréquentent encore l'école ou l'université leur fournissent des preuves qu'ils font bien leur travail dans ces endroits? Je crois savoir qu'on se montrent assez exigeant envers les étudiants à ce point de vue. Votre fils joue peut-être pour des équipes indépendantes dont les directeurs ne sont pas aussi consciencieux. Votre mari pourrait se renseigner, car il est malheureux que ce jeune homme risque de perdre une année scolaire ou même de n'obtenir que de piètres résultats. J'imagine que vous avez essayé de le raisonner, surtout quand il vous arrive blessé. Si vous pouviez au moins le convaincre qu'un seul sport du genre auquel il s'adonne devrait suffir. Les jeunes qui participent à ces sports si violents risque de compromettre leur santé en plus de devenir infirmes.

Q.—Croyez-vous qu'il soit nécessaire qu'on cherche à enseigner la musique dans les écoles? Il me semble que le coût de l'éducation est tellement élevé qu'on pourrait fort bien éliminer ce luxe. Les parents qui le désirent offriraient des leçons privées à ceux de leurs enfants qui ont des dispositions artistiques. ABUSES.

R.—Je trouve au contraire qu'une initiation à la musique, aussi bien qu'à la poésie et aux autres arts, offre aux enfants l'occasion d'apprendre tout jeunes à apprécier les belles choses et les initie à la culture. Combien de nous avons peine à jouir d'un beau paysage, d'une peinture, etc. Non, de grâce qu'on élimine certains sports au besoin, ou autres activités, mais qu'on ne sacrifie pas la culture. Elle est une partie intégrale de l'éducation.

Q.—Notre fils se mariera au cours de l'hiver et la famille de sa fiancée désirent que les messieurs du cortège portent le "tuxedo" ou "smoking". Il me semble que cette tenue ne convient que pour les soirées et pas du tout pour un mariage. Qu'en pensez-vous? MERE DOUTEUSE.

R.—Cette tenue ne convient vraiment pas pour les mariages—sauf ceux qui ont lieu le soir après 7 h. On porte soit la jaquette avec le pantalon rayé, ou tout simplement un costume de rue élégant.

Q.—Nous déménagerons bientôt dans une nouvelle maison et sommes à choisir les lampes dont nous avons besoin. Il me semble que l'éclairage du haut conviendrait dans l'entrée et le couloir et qu'un lustre en crystal conviendrait et serait très joli dans la salle à manger. Pour les autres pièces croyez-vous que des lampes sur pied ou sur table suffiraient. Pour la cuisine et les salles de bains j'aimerais un éclairage fluorescent. Que pensez-vous de mes idées? Nous sommes jeunes, mais nous aimerions bien nous installer, même si nous devons le faire lentement. JEUNES.

R.—Vos idées sont excellentes. J'ai même lu dans une revue assez récente un article qui conseillait à peu près les mêmes choix que vous. Vous êtes sages, de ne pas chercher à tout acheter à la fois. En y mettant plus de temps, vous pourrez vous procurer des objets de meilleure qualité et vous jouirez encore plus de chaque pièce que vous apporterez à la maison. Bonne chance.

Panier à Salade



Le client horrifié :
- Garçon, ne pouvez-vous m'apporter mon bifteck sans le tenir avec le pouce?
- Ben, si, mais alors il faut tout le temps que je me baisse pour le ramasser.

* * * * *

Si votre mari et vos enfants n'aiment pas croquer les oignons, mais en veulent le goût, dans les pommes de terre, ils le trouveront, sans les désagréments, si vous coupez un gros oignon en morceaux et que vous le laissez reposer dans une salade de pommes de terre froide pendant une bonne heure, ou si dans l'eau de cuisson de vos pommes de terre, vous ajoutez un oignon. Elles en prendront automatiquement le goût.

* * * * *

Dans votre cuisine ou dans l'atelier de votre mari, près de la burette à l'huile, gardez toujours une paille de plastique. Quand vous voudrez huiler quelques points difficiles à atteindre, vous n'aurez qu'à glisser la paille sur le bec du goulot verseur pour l'allonger et vous pourrez facilement atteindre ces petits coins obscurs et lointains de l'appareil qui a besoin d'huile.

Le sergent :
- Soldat Dupont, que faisiez-vous dans le civil?
- Pharmacien.
- Bien, vous serez l'ordonnance du général.

* * * * *

Un bon moyen de se protéger contre un bon coup de marteau mal dirigé, c'est de glisser le clou entre deux dents d'un vieux peigne. Le clou sera ainsi plus facile à maintenir dans la bonne position et les doigts assez éloignés pour être protégés.

* * * * *

L'Institut canadien des produits avicoles rappelle à ceux et celles qui surveillent leur poids que la dinde et le poulet sont des chairs riches en protides et faibles en matières grasses, donc parfaitement adaptées à leur régime.



L'AUTOMNE A LA FENETRE... Finis les ébats dans la piscine, finis les châteaux de sable au bord de la mer, finis les soupers sur l'herbe... Un coup d'oeil sur la nature qui pleure de voir finir trop tôt le si bel été...

Chronique de CBWFT

aux "Beaux Dimanches"

Le 25 octobre à 20 h 30, l'émission "les Beaux Dimanches" offre aux amateurs de théâtre trois textes écrits spécialement pour la télévision de Radio-Canada par trois jeunes auteurs canadiens. Il s'agit de "Margo" de Marc-F. Gélinas, "les Nuits d'Arabesque" de Madeleine Gagnon-Mahony et "les Cuisines" de Marcel Sabourin.

MARGO

"Margo" ne met en vedette qu'un seul personnage, interprété par Luce Guilbault.



Margo est une jeune femme de classe moyenne qu'on sent, au départ, très nerveuse et sans méthode. Nous faisons sa connaissance au moment où, les bras chargés de colis, elle entre chez elle, en même temps que se fait entendre la sonnerie du téléphone. Mais trop tard, on a raccroché. Et c'est cet appel raté (et intrigant pour elle) qui l'incitera à téléphoner à sa mère, ses soeurs, ses amis. A mesure que se succèdent les appels, à mesure aussi que s'accentuent chez Margo la nervosité et la tension, on peut reconstituer le drame que ses mensonges cachent à ses interlocuteurs.

LES NUITS D'ARABESQUE

Jeanne Arabesque est une jeune fille que la nature n'a pas particulièrement gâtée. Jeanne habite une chambre blanche, ronde et sans fenêtre. Et pourquoi pas! Point n'est besoin de fenêtre pour regarder les autres être heureux ou regarder son propre malheur. Jeanne n'est pas particulièrement malheureuse. Ce sont les circonstances qui la font passer d'un extrême à l'autre. Aussi c'est dans un accès de folie joyeuse que nous la retrouvons, car celui qu'elle aime, Jean Colimaçon, vient d'annoncer sa venue. On peut dire que le bonheur de Jeanne tient, en somme, à la présence de Jean Colimaçon. Celui-ci, cependant, n'échoue chez elle que lorsque la belle Hélène de Troye le repousse.

LES CUISINES

Avec "les Cuisines" Marcel Sabourin nous entraîne dans un milieu ouvrier et nous présente de ces mères possessives, "poules couveuses" qui ont oublié ou ne veulent pas voir que leur enfant est devenu adulte et qui, si elles s'en souviennent à l'occasion s'émerveillent béatement de leur moindres réalisations dans la vie. Le fils, le héros de l'histoire, a une trentaine d'années et semble s'accommoder fort bien des multiples attentions de sa mère à son égard. Aujourd'hui, cependant, c'est le grand jour, le jour qui décidera de l'orientation de sa vie: le jour où il a rendez-vous avec son futur patron. Le rôle de Charles, le personnage central, est tenu par l'auteur de la pièce, Marcel Sabourin, qui incarne également deux autres personnages, un motard et un chanteur populaire.

AUDITIONS POUR CBWFT

Il y aura des auditions pour jeunes chanteurs de 18 à 25 ans en vue d'émissions de variétés qui seront télévisées au Canal 3. Les personnes intéressées n'ont qu'à remplir une formule d'audition qu'ils pourront se procurer au bureau du 100 Nons, situé dans le Centre Culturel, et la remettre à Suzanne Jeanson au plus tard le 3 novembre.

Début de saison au 100 Nons

Le 100 NONS commence sa saison artistique avec un spectacle "ouverture", vendredi, samedi et dimanche soirs, les 23, 24 et 25 octobre. Même si les discothèques ont déjà commencé, il y a trois semaines, vendredi sera la première soirée genre "spectacle" qui sera présentée habituellement à cette boîte à chansons. Les trois représentations marqueront le départ officiel de la quatrième saison du 100 NONS. Elles se dérouleront au local même du 100 NONS vendredi et samedi soirs, et à la salle de théâtre le dimanche.

Neuf artistes figurent au programme, Suzanne Pelletier, une nouvelle au 100 NONS, chantera de ses propres compositions; Claude Hébert offrira le talent qu'il démontra récemment à Ste-Anne; Lina Legal, une habituée des spectacles, a déjà



fait ses preuves; Marc Allard, le cadet de la boîte, interprétera Aufray et Adamo; Mona Gauthier, de Lorette, surprendra l'auditoire avec une voix riche qui promet; Gisèle Fréchette, qui n'en est pas à sa première chanson, exposera la forme qu'elle s'est appropriée l'an passé; Adèle Verrier, qui a ranimé "La Bolduc", fera son début sur l'estrade; Jocelyne Moquin, originaire de Gravelbourg, introduira dans ses chansons son talent musical étonnant; Michel Boucher, un Aufray en herbe, apportera une contribution originale au spectacle.

La boîte se remplit assez rapidement. Le mot d'ordre est donc de réserver ses billets d'avance, au bureau du 100 NONS, dans le Centre Culturel, ou encore en composant 233-3539. Les portes ouvrent à 20 h 30 chaque soir, et le spectacle débute à 21 h.

son et lumière son et lumière

SON ET LUMIÈRE

son et lumière son et lumière

A la demande de mon prédécesseur, Claude Dorge, qui joue présentement à Toronto, au Saint Lawrence Centre, je vais continuer la chronique "Son et Lumière" qu'il avait créée. Cette colonne sera ouverte à tous les sujets; alors, si vous voulez vous prononcer sur quoique ce soit, écrivez-moi à "La Liberté et le Patriote", B. P. 96, St-Boniface.

Lors de la dernière fin de semaine, Carmelle LeGal et moi-même, avons assisté au 13e Congrès de l'Association Canadienne du Théâtre Amateur. Des 25 troupes membres qui participaient à ce congrès trois seulement étaient de l'extérieur du Québec. Il est alors facile de comprendre que l'Association se préoccupe principalement des troupes québécoises et essaie de les regrouper sous un seul organisme, c'est-à-dire l'A.C.T.A., afin d'être pour elles un interlocuteur valable et puissant auprès des organismes culturels de la Belle Province. L'A.C.T.A. est devenue québécoise et si elle garde un caractère national ce n'est que dans le titre, car ses politiques et ses buts sont québécois.

L'A.C.T.A. n'abandonne pas toutefois les troupes de l'extérieur qui sont devenues ni plus ni moins des membres affiliés. Mais comment les blâmer de vouloir une association de théâtre amateur bien à eux si l'on considère que l'A.C.T.A. est financée presque à part entière par le Ministère des affaires culturelles du Québec et qu'une troupe de l'extérieur du Québec reçoit plus de subventions fédérales que n'en reçoit l'A.C.T.A. elle-même pour une trentaine de troupes. Un des projets discutés a été celui de la régionalisation des troupes. Ceci pourrait être profitable au Cercle Molière et à toute autre troupe de théâtre qui voudrait se lancer. Ce serait une façon d'arriver à un théâtre amateur solide d'où émergeraient des troupes semi-professionnelles et une troupe professionnelle. Ce projet reste à être étudié sérieusement afin de voir les possibilités qu'il offre au théâtre franco-manitobain.

Nous avons aussi eu la chance, Carmelle et moi-même de voir jouer Claude Dorge à Toronto. Le spectacle "Love and Maple Syrup" ou "Amour et sirop d'érable" est bilingue et consiste de poèmes, de récits et de chansons d'auteurs canadiens. C'est un spectacle "fun" fait pour une salle intime. La troupe joue présentement dans un théâtre de 800 places. La première partie du spectacle est un peu faible, parce que trop entrecoupée de petits poèmes. La deuxième partie par contre est très bien rendue et agencée.

L'AFFAIRE CROSS ET LAPORTE

Nous avons parlé à plusieurs personnes des enlèvements de Cross et Laporte afin de connaître la réaction des Québécois ordinaires face à ces actes terroristes. Un chauffeur de taxi sympathisait assez fortement avec le F.L.Q. disant qu'il était temps que l'on se débarrasse des anglais et des capitalistes! Un autre hésitait, trouvant les méthodes actuelles trop violentes à son goût. D'autres, des étudiants, étaient d'accord avec les "Felquistes", et ne voyaient pas d'autres façons de faire pour le moment. Les plus âgés ne pouvaient prendre au sérieux ce petit groupe qui, d'après eux, ne représentent pas une idéologie politique. D'autres croient que ce groupe n'est fait que de voyous et de tueurs à gage. Quoi qu'il en soit, le F.L.Q. est dans une impasse, qu'il tue les otages ou qu'il les rende sains et saufs il perdra des partisans et des sympathisants. De toute façon, je crois que ce groupe révolutionnaire se bat pour des raisons politiques et économiques en se servant de la culture et de la langue. Je crois que la majorité des Québécois s'opposent à la violence et à ces tactiques terroristes. Ils n'ont pas souffert matériellement au point de recourir aux méthodes révolutionnaires.

AU CERCLE MOLIÈRE

Au Cercle Molière voici déjà un mois que les répétitions vont bon train pour "Les Belles Soeurs", pièce de Michel Tremblay, auteur montréalais. C'est une pièce qui suscita beaucoup de controverse à Montréal et qui sans aucun doute ne manquera pas d'en susciter également au Manitoba. Elle doit être présentée à la fin du mois prochain, soit du 25 au 30 novembre.

Irène Mahé

CHRONIQUE DE CFRG

CHANGEMENT D'HORAIRE

Nous signalons à nos auditeurs qu'un nouveau changement d'horaire est prévu pour le 25 octobre. Changement d'horaire dû à l'adoption de l'heure d'hiver. Notre nouvel horaire sera publié en temps opportun.

Bobby Orr se prépare-t-il à jouer à Boston le même rôle que Gordie Howe joue à Détroit?

par JACQUES LEMOINE

La saison de hockey vient de débuter dans la Ligue Nationale. Les experts favorisent les Bruins et les Blacks Hawks pour terminer en première position et les nouvelles équipes pour traîner de l'aile derrière les plus anciennes et les moins anciennes qui, de leur côté, ne feront guère mieux contre les clubs établis. En d'autres mots, c'est une ligue Nationale diluée au maximum qu'on nous propose et il faudra encore bien des années avant qu'on ne retrouve le calibre d'antan, si jamais on y parvient. Pour les lecteurs de notre journal, les Canadiens représentent probablement le point d'interrogation numéro un. La perte de John Ferguson va leur porter un très rude coup et je reviendrai du reste sur cette décision surprise du joueur le plus tenace de la ligue Nationale. Mais je crois qu'il y a des malaises profonds au sein de l'équipe de Montréal, malaises causés probablement par la présence de l'instructeur Claude Ruel que certains joueurs n'aiment pas. On se demande pourquoi car Ruel est un travailleur acharné et un homme qui connaît son hockey à fond. Si les choses ne tournent pas rond à Montréal c'en sera fait de lui et ce sera bien regrettable car Claude est capable de mener sa barque à bien.

Les nouvelles équipes, on le sait, possèdent peu de chances de succès. On aura beau écrire des milliers de lignes de propagandes à leur sujet cela ne leur donnera pas la puissance ni les réserves dont elles ont besoin pour réussir. Il reste donc les équipes établies et parmi celles-ci, celle des Bruins de Boston. La saison n'est pas encore commencée que déjà on dit que, à toutes fins utiles, c'est Bobby Orr qui mène à Boston, comme Gordie Howe le fait à Détroit. On donne certains exemples inquiétants: la direction des Bruins ordonne aux joueurs de porter un casque protecteur, Orr enlève le sien au bout de 45 minutes et les autres joueurs font de même et l'affaire est classée. Orr fait à peu près ce qu'il veut avec la discipline et personne ne sévit. On dit même que Harry Sinden serait resté à la barre de l'équipe qu'il a menée au championnat si la direction des Bruins l'avait le moindrement secondé, mais M. Orr et ses petits copains ne voulaient pas d'un homme qui voulait faire respecter la discipline. Sinden est parti et on ne semble pas prendre Tom Johnson bien au sérieux, malgré que ce dernier ait été "élevé" par Toe Blake. Les Bruins pourraient avoir une surprise un de ces matins.

JOHN FERGUSON!

Les adversaires des Canadiens ont dû pousser un soupir de soulagement en apprenant que John Ferguson allait accrocher ses patins. Mais la direction du Tricolore sait que cette décision vient peut-être de coûter la première place à l'équipe, et probablement un peu plus. Car Ferguson n'était pas seulement un policier sur la glace, c'était aussi un dangereux compteur et seules les blessures ont fait qu'il n'ait pas atteint plus souvent les 25 buts au cours d'une saison. Des statistiques pour la dernière saison nous indiquent que c'est lui qui a conservé la meilleure moyenne d'efficacité chez les Canadiens, c'est-à-dire que c'est celui qui a marqué le plus de buts en tenant compte du nombre de ses lancers. On sait aussi qu'il domine pour les buts victorieux. Mais il faut parler maintenant de cela au passé car Ferguson préfère se consacrer à ses affaires. Ouvrons une parenthèse pour dire que le président Campbell par ses décisions injustes a contribué largement à priver le hockey d'un gars du calibre de Ferguson. Les arbitres qui s'acharnaient sur lui sont aussi en partie responsables de cette décision d'un joueur fougueux qui à certains soirs, paraissait porter le mauvais uniforme.

M. Louis Perrin, de Perrin du Manitoba, est revenu récemment de Québec, où il fut l'orateur invité au congrès annuel de l'Association des Photographes professionnels de la province de Québec (A.P.P.P.Q.). Le titre de sa conférence était "La Photographie c'est mon affaire", il a exhorté ses confrères à utiliser les méthodes modernes afin de mieux réussir.

M. Perrin présida aussi un colloque au Centre Couleur du Photographe Professionnel Ltée à St-Hyacinthe.

Ferguson se lance en affaires et il y trouve le succès. Ferguson songe à sa famille, songe aux injustices dont il est victime, aux blessures qui le ralentissent et décide qu'il ne peut plus être efficace à 100 pour cent avec son équipe. Il pose alors un geste qui l'honore en se retirant tout simplement. Il réalise qu'il ne peut plus aider les Canadiens comme il le voudrait et comme il ne veut plus entendre les mêmes huées qu'il devait entendre à ses débuts à Montréal il laisse tout tomber, continue à suivre ses affaires de près et dire bonjour au président Campbell et à ses valets. On va dire que j'en mets beaucoup sur le dos de Campbell mais je ne le crois pas. Ferguson a été très humilié par le traitement qu'on lui a infligé la saison dernière. C'est un compétiteur très fier. Il a refusé le risque de subir de nouveau une telle injustice sans avoir le loisir de pouvoir crier son indignation. Si Maurice Richard avait été plus indépendant de fortune lors de sa suspension il aurait peut-être fait la même chose et si cela s'était produit je suis prêt à parier gros que M. Campbell n'occuperait plus son poste. Mais rien de cela n'est arrivé. Ferguson n'est pas Richard. Il se retire simplement, sans amertume, en disant au revoir et merci à tout le monde. Terry Harper avait raison de crier: "Au secours!"

DU NOUVEAU

S'il y a de nouvelles équipes dans la Nationale, soit Vancouver et Buffalo, il y a aussi des figures nouvelles dont Charles O. Finley deviendra rapidement la plus controversée. Si on en juge par ce qui se passe au baseball, Finley est un gars qui a de l'argent mais qui ne sait pas ce qu'il veut. Ses connaissances en hockey sont fortement limitées et il hérite d'une équipe qui occupe les dernières places de façon chronique. Fred Glover, l'instructeur, et Frank Selké, fils, pourraient bien se retrouver sans travail avant la fin de la saison, si M. Finley est fidèle à lui-même. Mais il aura beau changer la couleur des patins de ses joueurs il lui faudra trouver un bon compteur pour réveiller son équipe et rien jusqu'ici ne laisse prévoir que ce sera pour cette saison. Il sera aussi intéressant de voir ce que Al Arbour fera derrière le banc de St-Louis. J'ai l'impression que les choses n'iront pas trop fort de ce côté cet hiver, à moins que Red Berenson ne se retrouve. La tâche lui sera favorisée par le départ de Phil Goyette car Berenson est un gars compliqué qui est porté à chômer quand il ne se sent pas le gars le plus important sur l'équipe.

Les deux nouvelles équipes n'offrent, jusqu'ici, que l'attrait de la nouveauté. Les Sabres ont fait beaucoup de bruit avec Punch Imlach et Gilbert Perreault. Mais un bon instructeur et un diplômé des ligues junior ne suffisent pas à faire une bonne équipe. Mais cela n'est rien à côté des Canucks de Vancouver. On cherche vainement sur leur alignement un joueur qui puisse être considéré comme un gars de calibre. La défensive est poreuse, Charlie Hodges devant les filets, ce n'est absolument plus rentable et à l'offensive le club est médiocre. C'est là l'impression que donnent les Canucks. Il leur restera maintenant à partir de zéro. C'est plus facile de monter quand on commence au bas de l'échelle et tous les succès qu'ils parviendront à connaître représenteront autant de surprises agréables pour leurs partisans qui, on le dit encore, seraient parmi les plus farouches et les plus fidèles de la Ligue Nationale. Mais la mise au jeu est déjà faite, même si les jeux sont loins d'être faits.

CONCOURS FRANCO-MANITOBAIN

QUI SONT LES CINQ FRANCO-MANITOBAINS QUI ONT LE PLUS CONTRIBUÉ AU DÉVELOPPEMENT DU FAIT FRANÇAIS AU MANITOBA?

A l'occasion du centenaire du Manitoba, la Société Franco-Manitobaine désire honorer tout particulièrement cinq Franco-Manitobains qui ont le plus contribué à la survivance et à l'essor du fait français au Manitoba. Ces cinq personnes seront honorées au cours du Rallye '70.

Afin d'adresser ces honneurs aux personnes qui les méritent le plus, la Société Franco-Manitobaine désire que toute la population participe au concours en présentant des candidats.

On est donc prié de faire parvenir le plus tôt possible les noms de candidats que l'on désire recommander ainsi qu'une documentation sur chacun attestant du rôle que le candidat a joué au service de la francophonie manitobaine et de la participation active qu'il a accordée au développement et à l'essor de sa région. Un jury s'inspirera de ces renseignements pour décider son choix.

Les candidatures devront être soumises pour le 29 octobre, au Secrétariat de la Société Franco-Manitobaine, Case postale 145, Saint-Boniface, Manitoba.

LIVRE REÇU À LA RÉDACTION

L'ALMANACH MODERNE 1971

Cette année encore, comme depuis une quinzaine d'années, l'ALMANACH MODERNE est fidèle au rendez-vous et vous apporte tous les renseignements utiles et parfois indispensables que tout le monde cherche en vain, ailleurs, au long de l'année.

L'ALMANACH MODERNE 1971 est encore plus volumineux que par le passé avec ses 592 pages et mieux renseigné que jamais avec ses 20 sections différentes traitant de tous les sujets, des sciences jusqu'au sport, en passant par la santé, le coût de la vie et même l'astrologie.

Aucun sujet n'est négligé par l'ALMANACH MODERNE. Le Québec ayant tenu des élections générales au cours de l'année 1970, l'almanach vous apporte les résultats des élections dans chacun des 108 comtés, avec la photo du député et le nombre de votes accordés à chacun des candidats dans chacun des comtés.

En feuilletant l'ALMANACH MODERNE 1971, on peut apprendre la température qu'il fait, pour chacun des douze mois de l'année, à Paris, à Santiago ou à Hong Kong ainsi que dans une douzaine d'autres grandes villes du monde.

On peut découvrir, en consultant un tableau fort simple, quel jour était le 23 novembre 1837, quel jour sera le 24 juin 1975 et, de fait, le jour de n'importe quelle date, à partir du 1er janvier 1776 jusqu'au 31 décembre de l'an 2000.

On peut convertir les pieds en mètres, les degrés centigrades en degrés Fahrenheit, apprendre combien il en coûte pour expédier une lettre par avion à Madagascar, à Berlin, à Tokyo où dans toute autre ville du monde. On peut calculer combien de calories on consomme à chacun de ses repas. On peut connaître la population, la superficie et le nom de la capitale de chacun des 50 états américains.

Les Publications Eclair Limitée n'ont rien ménagé pour faire de l'ALMANACH MODERNE 1971 un véritable livre de chevet pour tous. Ne vous privez pas du plaisir de tout savoir à peu de frais; l'ALMANACH MODERNE 1971 se vend $1.50 seulement, partout où se vendent des journaux.

EVENEMENTS SPORTIFS

Jusqu'au 25 octobre - Le cirque de Moscou à l'Aréna.

* 26 octobre - LJM Hockey-Monarchs-West Kildonan à l'Aréna.

* 27 octobre - LJWC Hockey Jets-Estevan à l'Aréna.

* 28 octobre - Football des écoles au Stade.

* 29 octobre - LJM Monarchs-St-Boniface à l'Aréna.

* 30 octobre - LJWC Jets-Regina à l'Aréna.



La chronique religieuse

par

Guy de Bretagne, O.M.I.

Le peuple de Dieu manquera-t-il de prêtres?

Un fait indéniable: nos séminaires sont à moitié vides; beaucoup sont fermés. La moyenne d'âge du clergé régulier et séculier est au-dessus de cinquante ans. Nos missions du Nord ne peuvent plus compter sur un recrutement venant d'Europe.

Comment expliquer une telle situation? Certains disent: c'est la faute du Concile. Au contraire, il faut ne pas traîner mais entrer le plus vite possible dans l'esprit du Concile qui a vu juste à temps qu'une transition s'imposait dans un monde en voie de sécularisation. D'ailleurs, en tout cela, il faut voir la volonté de Dieu. C'est un signe des temps à lire et à expliquer avec esprit de foi: Dieu veut dire par là que les laïcs doivent d'abord prendre leurs responsabilités, non seulement pour administrer le temporel, mais pous assumer une large part de l'apostolat, de la mission spirituelle. Surtout il leur faut prendre en mains l'éducation de nos jeunes pour faire face à la vie la plus moderne sans peur, mais avec foi. Le Christ demeure avec l'Eglise. Mais c'est à nous à faire notre part et ne pas se contenter en individualistes impénitents de vouloir sauver son âme sans s'occuper des autres, critiquant ceux qui font quelque chose et se gardant de ne rien faire soi-même.

Il faut aussi de l'imagination et profiter de toutes les avenues ouvertes sur l'avenir dans les décrets du Concile pour faire des expériences contrôlées par l'autorité, quitte ensuite à se reprendre.

Le 6 janvier dernier paraissait un document romain donnant des nouvelles directives très générales au sujet de la formation des prêtres. Or une chose est évidente: on laisse beaucoup de liberté aux conférences épiscopales pour une adaptation et un large pluralisme tant pour la première formation que pour la formation continue à travers la vie.

Il n'est pas certain du tout qu'on devra en venir à accepter, non pas le mariage des prêtres, mais même l'ordination de laïcs mariés qui ont fait leurs preuves et qui seraient encadrés et soutenus par un clergé non marié. Le plan "Proano" en Amérique du Sud garde le principe du célibat presbytéral et de plus il entre dans l'esprit du Concile. Celui-ci recommande une vie communautaire pour le clergé. De temps à autre, le prêtre vient visiter les paroisses qui seront de plus en plus petites, plus à l'échelle humaine et très "communautaires" elles aussi. Les communautés de fidèles seraient confiées aux soins réguliers d'un diaconat marié.

Tel est ce plan. On ne fait que commencer à deviner toutes les possibilités de cette solution de transition, dit-on, mais cela n'est pas sûr non plus. Le P. de Margerie, dans la nouvelle revue de Théologie (mai '70) ne songe qu'à la situation de l'Amérique latine. Il est grand temps de penser à celle de l'Amérique du Nord. Nos réactions devant l'aide au Tiers Monde, la lutte contre la pauvreté et les injustices sociales; notre apathie devant les "causes" qui soulèvent l'enthousiasme d'une jeunesse où il y reste encore de l'idéal; nos équivoques attitudes en fait de "se former la conscience" — et de se la laisser fausser par une foi "sociologique" et "culturelle" — dans les domaines de discipline sexuelle, de responsabilité parentale et familiale, tout cela montre pourquoi le renouveau du Concile fut pour certains une débandade, une démission, une reculade, alors que pour d'autres, elle est une incroyable occasion de libération personnelle et d'engagement social.

En tout cas. Dieu aime tous les hommes; il reste fidèle à son Eglise. Il ne nous laissera pas sans prêtres, sans guides, sans solutions à nos problèmes, si toutefois nous nous démenons: Aide-toi, le Ciel t'aidera.

Filles d'Isabelle

Le mercredi soir 7 septembre, les membres se rendirent en grand nombre à la réunion qui se termina par les élections du nouveau comité dont voici les résultats: régente, Mme Bertrande Desrochers, réélue; vice-régente, Mme Alice Loiselle, réélue; secrétaire-financière, Mlle Bertha Alyea, réélue; trésorière, Mlle Mélanie Gallant; secrétaire-archiviste, Mme Lucille Turenne; rédactrice, Jeanne Carrière, réélue; chancelière, Mme Adèle Désaulniers, réélue; gardienne, Mme Rita Fontaine; monitrice, Mme Germaine Dupuis, réélue; garde-extérieure, Mme Irène Rondeau, réélue; garde-intérieure, Mme Geneviève Rowan, réélue; syndic, 3 ans, Mme Irène Jubinville; porte-bannière, Mme Marguerite Pelletier, réélue; guides, Mme Gertrude Arbez, réélue et Mme Louise Hurtibise; organiste, Mme Gilberte Audette, réélue.

Mme B. Desrochers, régente, remercia le comité sortant de charge pour son bon travail.

COURS DE PRÉPARATION AU MARIAGE

Une série de 9 cours de préparation au mariage en langue française sont offerts présentement, le dimanche, à 2 h de l'après-midi, en la sacristie de la Cathédrale, à Saint-Boniface. Tous les couples, soit de la paroisse de la Cathédrale ou de l'extérieur, qui songent au mariage, y sont invités. Pour plus de renseignements s'adresser à l'abbé E. Baril, téléphone: 947-0404.

ST-NORBERT

VENTE REMUE-MENAGE

La réunion mensuelle de La Ligue telle que prévue pour le mercredi 21 octobre a été contremandée. Par contre, les dames de La Ligue invitent toutes leurs amies de la paroisse ainsi que celles des paroisses environnantes à une vente remue-ménage le samedi 24 octobre de 1 h à 5 h de l'après-midi. Il y aura également vente de pâtisseries et une légère collation pour les personnes qui la désirent.

Le diocèse de St-Boniface au Brésil

En cette semaine qui suit le dimanche des Missions il serait intéressant de penser aux nôtres qui oeuvrent actuellement à Sao Paulo au Brésil. Dépendant du diocèse de Saint-Boniface, ils sont très actifs dans diverses paroisses. Un bulletin de nouvelles nous est parvenu de l'une d'elles. Il s'agit de la paroisse et de l'équipe Jeanne d'Arc composées des abbés Léo Verrier, Georges Beaudry, Hervy Dansereau, de soeurs Réjeanne Poirier, Denise Girard et Cécile Rémillard (soeur Anne-Marie bien connue comme ancienne directrice de l'Institut Collégial Louis Riel).

Quelles sont leurs activités apostoliques? Voici quelques bribes tirées de ce bulletin de nouvelles.

"L'orientation de notre pastorale cette année est la suivante. Nous sommes une équipe au service de la famille par le moyen de la Parole de Dieu. Notre rôle est d'être "un pont", un lien entre le peuple de Dieu et le Royaume déjà commencé, inauguré. Le thème de l'année est le suivant: "Ele està no meio de nôs" (Il est au milieu de nous). Comme document de base, nous revenons continuellement à l'épître de S. Paul aux Ephésiens. Notre tâche est d'essayer de valoriser le sacerdoce royal du peuple de Dieu en aidant à découvrir le don qui est particulier à chacun.

Dans tous les secteurs de la Pastorale, nous partons de là: Liturgie, mouvement de famille, mouvement de jeunesse, catéchèse des parents, professeurs, promotion humaine, cercles bibliques, conseil paroissial, préparation au baptême.

Nous travaillons à peu près exclusivement avec la famille, croyant que c'est là le charisme propre à l'équipe. Dans tous les secteurs nous exigeons l'engagement du couple — rarement le mari seul ou la femme seule. En valorisant ainsi le couple, nous croyons mettre l'accent à la bonne place, c'est-à-dire à la base de tout. Même le mouvement des jeunes est orienté vers la famille.

L'équipe a dû établir des priorités car il est impossible de tout faire. Puisque nous voulons tout d'abord être au service de la Parole, voici les secteurs qui retiennent notre plus grande attention: liturgie, catéchèse des parents, cercles bibliques, prédication, mouvement familial, préparation au baptême. Viennent ensuite les secteurs de professeurs, mouvement des jeunes, promotion humaine. Chaque membre de l'équipe porte la responsabilité de l'un ou de l'autre des secteurs.

Inutile de vous dire qu'il y a dans tout cela une somme énorme de travail pour l'équipe et pour les couples orienteurs.

L'EQUIPE VOLANTE. — Notre travail missionnaire doit signifier un stage temporaire dans un milieu déterminé pour y porter le message de l'Evangile, y organiser une communauté chrétienne, y former des responsables qui puissent assumer leurs responsabilités au sein du peuple de Dieu. Ensuite il s'agit d'aller vers un autre secteur pour y faire le même travail.

Actuellement ce projet est en formation sous la direction de l'abbé Léo Verrier."

Les personnes qui désirent recevoir le bulletin au complet peuvent s'adresser à:

M. l'abbé Raymond Baudry,
704, avenue Talbot,
Winnipeg 5, Manitoba.

LA CATÉCHÈSE DES PARENTS consiste à donner l'orientation générale et à accompagner les responsables et les parents qui s'engagent à préparer leurs enfants à la première eucharistie. Il y a un couple coordonnateur général. Chaque communauté a son couple coordonnateur qui reçoit l'orientation du couple coordonnateur général. A son tour, ce couple coordonnateur doit donner l'orientation à leur tour aux équipes des couples pilotes. Ces couples pilotes orientent à leur tour les équipes de parents qui préparent leurs enfants pour la première communion. Qu'est-ce que cela veut dire concrètement? Qu'il y a environ 70 familles qui sont engagées dans la catéchèse, et 18 couples donnant l'orientation nécessaire. Cette catéchèse est basée exclusivement sur la Bible et en particulier sur le Nouveau Testament.



Mlle YOLANDE LAGASSE, fille de M. et Mme Eugène Lagassé, de Saint-Adolphe, s'envolait, il y a trois semaines, pour le Pérou. Elle travaillera à la Pastorale familiale et à l'organisation de la Catéchèse avec l'abbé Octavio Casaverde, curé d'une paroisse près de Lima. On voit Mlle Lagassé, ci-dessus, entre Mgr Antoine Hacault, auxiliaire de St-Boniface, et l'abbé J. Choiselat, curé de St-Adolphe.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

HISTORIQUE

En 1968, notre conseil célébrait son 20e anniversaire. En effet, c'est le 9 avril 1948 que le frère Henri de Moissac, organisateur officiel, présida la première assemblée au Cercle Ouvrier. Le Grand Chevalier, M. Céleste Muller, élu à cette occasion, désigna deux comités spéciaux.

REGARD SUR LE PASSÉ

L'on parle constamment d'oecuménisme depuis l'avènement de Vatican II en 1962, sous le règne de Sa Sainteté Jean XXIII. Ce serait peut-être se montrer présomptueux que d'affirmer que, dès les débuts de notre Conseil fondé en 1948, on pratiquait une forme d'oecuménisme, bien que le terme lui-même ne fut pas nécessairement sur les lèvres de tous d'une façon courante telle que de nos jours. Durant le mandat de notre premier Grand Chevalier, le frère Céleste Muller, le Conseil se joignait souvent aux Conseils de langue anglaise et tenait souvent de telles réunions. Et on parle toujours de bilinguisme...

RÉUNION GÉNÉRALE

Notre prochaine réunion se tiendra le 26 octobre. A cette occasion, nous aurons la visite d'un évêque d'Afrique. Faites-vous donc un devoir d'y assister.

CONDOLÉANCES

Sincères condoléances à notre aumônier, M. l'abbé Deniset-Bernier, au Juge Deniset, à M. J.M. Deniset ainsi qu'au frère Gérard Rousseau qui viennent de perdre leurs pères récemment.

SOIREE SOCIALE

Le 30 octobre, n'oubliez pas notre bal costumé de l'Hallowe'en. Des prix intéressants sont réservés aux meilleurs costumes. N'oubliez surtout pas d'en parler à vos amis. Si vous désirez des billets à $1.00 appelez le frère Hurtubise à 233-3287.

De Gaulle continue d'être spectaculaire

Ses mémoires d'espoir font du bruit

par Maurice Herr

Avec le premier tome de ses "Mémoires d'espoir", le général de Gaulle a, une fois encore créé la sensation. La mise en vente de ce livre avait été annoncée pour la mi-novembre mais, dès le mercredi 7, 250,000 exemplaires étaient offerts dans toutes les librairies de France, à la curiosité des lecteurs. Deux jours plus tard, devant l'intérêt considérable suscité par l'ouvrage, l'éditeur en commandait 150,000 de plus à ses imprimeurs. Et ce n'est sans doute pas, fini: les "Mémoires d'espoir" seront, plus que le prix Goncourt 1970, le "best-seller" français de cet automne, et peut-être de toute l'histoire de la librairie.

Ce lancement spectaculaire, précédé d'une mise en place extrêmement discrète dans la France entière a-t-il été voulu par de Gaulle pour frapper à nouveau les imaginations? Non, répond son éditeur, qui affirme que le général n'a rien demandé de semblable, et que c'est simplement pour que l'ensemble des Français soient à même de prendre connaissance de l'ouvrage en même temps que les "autorités" politiques, journalistiques et littéraires de Paris, que de Gaulle a voulu ce grand déploiment.

De Gaulle raconte et écrit l'Histoire après l'avoir faite, dit-on à propos de ce livre, qui est beaucoup plus qu'un témoignage, et presque un testament aux accents pathétiques. L'ouvrage, le premier d'une série de cinq s'intitule "Le Renouveau", et traite des événements de la période de 1958-1962, et commence par le récit du retour au pouvoir du général de Gaulle.

Le style est noble, puissant, un peu surangée parfois, mais qui surprend par l'ampleur de ses évocations, le raccourci de ses thèses. "La France vient du fond des âges. Elle vit. Les siècles l'appellent", tels sont les premiers mots tombés de la plume de l'auteur qui brosse, en une trentaine de lignes, une étonnante fresque de la nation française, de son passé qu'il faut comprendre pour agir sur le présent et préparer l'avenir.

La France est donc le personnage central du récit. Mais dans la mesure où de Gaulle ne cesse de s'identifier à elle, c'est de lui-même qu'il parle pour traiter d'elle. Et comme il est, finalement, plus conteur qu'historien, et que son propos où se mêlent le superbe et la bonhomie, est moins celui d'un mémorialiste objectif que d'un observateur complaisant de son propre comportement, son livre peut être lu par n'importe qui avec le plus vif intérêt.

Car de Gaulle ne fait aucune révélation sensationnelle sur les événements considérés, qu'il les ait subi ou conduit. Il rappelle simplement ce que chacun sait ou devrait savoir, et lève à peine le voile sur ses pensées intimes, sur ses doutes, ses angoisses et ses découragements. Il sait cependant, lui le superbe, se faire humble quand il confesse ses insuffisances. Il parle des "lacunes de ses connaissances et des limites de ses capacités" et révèle combien fut difficile et ingrate le labeur de préparation de ses allocutions radio-télévisées et de sa conférence de presse, dont il lui fallait apprendre péniblement par coeur les textes difficilement écrits au préalable.

Un de Gaulle à l'échelle humaine apparaît alors, qui force l'affection tout autant que l'admiration: c'est la statue du Commandeur qui se meut au milieu des sujets naguère éblouis et aujourd'hui ravis de découvrir qu'elle a deux jambes comme eux, et peut-être, comme eux, des cors aux pieds!

* * *

Sept chapitres dans ce premier volume, comme les sept jours de la création: le retour au pouvoir et le problème des institutions; la décolonisation; le drame algérien; les questions économiques, le problème de l'Europe; les affaires du monde; et, enfin, le rôle du Chef de l'Etat en France. L'ensemble des réflexions constitue à n'en point douter, une véritable charte du gaullisme à l'usage des héritiers du Général. Et, en tout cas, pas un manifeste en vue d'un éventuel retour "aux affaires". De Gaulle prend ses distances à l'égard de ses successeurs, sur le comportement desquels il ne formule aucune appréciation, aucun jugement. Il s'écarte ainsi un peu plus de la politique au jour le jour, confirmant ainsi son intention de demeurer à Colombey-les deux-Eglises, dans sa maison de la Boisserie. Désabusé, déçu? Peut-être. Il écrit, à propos des tâches qui l'attendaient en 1958 lors de son retour au pouvoir: "C'est en un temps de toutes parts sollicité par la médiocrité que je devrai agir pour la grandeur. Mais mon devoir est tracé, pour aussi longtemps que le peuple voudra me suivre".

Ce fut jusqu'au 27 avril 1969. Il se retira dignement, mais sans avoir abandonné l'idée de servir son pays, fut-ce à travers ces "Mémoires d'espoir". Car voici les dernières lignes de ce premier tome: "Sur la pente que gravit la France, ma mission est toujours de la guider vers le haut, tandis que toutes les voix d'en bas l'appellent sans cesse à redescendre... Tout comme hier, je n'ai à lui montrer d'autre but, d'autre route que celle de l'effort."

MONTREAL, QUEBEC

NOCES D'ARGENT DE MONSIEUR ET MADAME FERNAND PARE

Le 22 septembre 1945, dans l'église de St-Pie de Letellier, au Manitoba, avait lieu le mariage de M. Fernand Paré, de Montréal, à Mlle Fernande Bruyère, fille du Chef de gare d'alors.

Leurs enfants ont voulu souligner ce 25e anniversaire de mariage par une fête religieuse et familiale, qui débuta par une messe célébrée en la chapelle Ste-Anne de la paroisse St-Alphonse d'Youville, de Montréal, par le R.P. Paul Morrissette, jésuite, qui remplaçait le Père Jacques Bruyère, S.J., missionnaire à Formose.

Une réception et un banquet suivirent à la salle Prince Charles, réunissant outre les parents de la jubilaire, M. et Mme Léon Bruyère, de Beloeil, les frères et soeurs des deux familles, avec leur époux ou épouse, une amie, Mme Reine Dupuis, M. et Mme Jean Benoist (Jacqueline Deniset), de Chambly, le célébrant, ainsi que M. l'abbé Fernand Gauthier, ancien ami de Fernand, Mgr Cimichella, auxiliaire, et curé de la Basilique Marie Reine du Monde, de Montréal, rehaussa la fête par sa présence.

Le fils aîné des jubilaires, Stéphane, était maître de cérémonies et leurs trois autres enfants, Réal, Marielle et Claude entouraient leurs parents à la table d'honneur.

Après le discours de Mgr Cimichella, M. l'abbé Fernand Gauthier, MM. Léon Bruyère, ses fils, Dollard, de Ste-Anne-des-Chênes, Manitoba, et Yves, de Candiac, ainsi que Mme Jean Ouellette (Mireille Paré) exprimèrent leurs félicitations et leurs meilleurs voeux aux jubilaires. Ces derniers reçurent aussi un bon nombre de messages de bons souhaits de leurs parents et amis de l'Est, de l'Ouest et de Formose.

Stépahne présenta une bourse à ses parents au nom des enfants, des parents et des amis.

M. Fernand Paré remercia en son nom et celui de son épouse, la divine Providence, d'abord, puis leurs enfants d'avoir organisé cette belle réunion, et leurs parents et amis d'y avoir participé.

LA SALLE

JUBILE D'OR DE M. ET MME GABRIEL BERNUY

Le 3 octobre, M. et Mme Gabriel BERNUY célébraient leur jubilé d'or à une messe anniversaire dans l'église de St-Hyacinthe, à La Salle, Man.

Après la cérémonie religieuse, les jubilaires recevaient 50 parents et amis à un souper dans la salle paroissiale, où M. Gaston Rochon agissait comme maître de cérémonies, et M. Emile Bernuy offrait le toast aux jubilaires.

Au cours de la soirée, 150 personnes se réunissaient pour féliciter les héros du jour. M. Llyod Magarrell, maire de la municipalité, au nom des amis, présenta un cadeau aux jubilaires.

Un délicieux goûter mit fin à cette belle fête.

LES PETITES ANNONCES Composez

247-4823 ou 247-4824



entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi

Heure finale: lundi midi.

A VENDRE

St-Boniface. Bungalow 2 chambres à coucher. Beau grand lot. Garage et place de stationnement. $ 9,000.00 à termes. Appeler M. Léo Delaquis. 247-3531 ou 253-1346
16-291-JNO

Magasin d'épicerie bien établi dans région de culture mixte canadienne-française, à 55 milles à l'ouest de Winnipeg. Logis 4 chambres à coucher au-dessus du magasin. Edifice 30' x 46', entrepôt 15' x 30' Tout équipement compris à $22,000. Stock en surplus. Idéal pour couple.
S'adresser à Boîte 374, La Liberté et le Patriote, C.P.96, St-Boniface 6.
25-374-JNO

FERME A VENDRE. Richer Man. Idéal pour production de boeuf, porc ou chevaux. 289, 42 acres en pâturage et fourrage. Maison de 3 chambres à coucher et étable 26' x 40', équipée pour porc. Seulement à 1 1/2 milles du village sur la No 1 (Trans-Canada). Prix d'aubaine : $10,000.00. Appelez David Fillion : 422-5328.
26-390-JNO.

Restaurant avec équipement. 32' x 40'. Maison privée 7 pièces. Chauffage électrique, toutes commodités modernes. Lot 2 1/2 acres. Dans village canadien-français. Prix complet: $40,000. S'adresser à Mme A. Courcelles. St-Malo.
26-383-JNO.

Village Haywood. Près Eglise. Maison: 3 chambres à coucher.
Chauffage: huile. Bon puits. Eau courante. Garage. Sur 4 lots: 200' x 120'.
S'adresser à Jean-Léon Tougas. 111 rue Vivial, St-Vital. Tél: 247-6086.
28-403-29C.

A VENDRE OU A LOUER

535, rue Langevin. Maison: 10 pièces - 2 logis. 2 plomberies. Chauffage: huile. Loyer mensuel: $200 net. Prix de vente à discuter. Composer: 233-4244.
29-407-31C.

Maison 4 cbambres à coucher. Moderne,2 milles à l'ouest de Lorette. 15 minutes de Winnipeg. 1 acre de terrain. Possession: 1er novembre. Téléphone 424-6223.
29-406 29C.

A LOUER

St-Boniface. Chambre près autobus. Pour dame responsable d'âge moyen. Composer: 452-9839 de 6 h à 8 h.
25-376-JNO

Chambre meublée avec cuisinette. Pour homme. Libre 1er novembre. Garage disponible. Composer 233-5268.
29-408-31C.

Voiture Ford '70 "Custom 500". Toit rigide, 2 portières 8V automatique. Servo freins et conduite. Dégivreur glace arrière, radio, pneus à flancs blancs. Composer: 247-8349 - 247-5150.
29-410-30C.

Logis 3 pièces meublées ou non. Adultes responsables et propres. 233-1844 entre 7 h et 8 h 30 a.m. et 6 à 10 h p.m. ou 153, rue Masson sur rendez-vous.
21-411-JNO

DIVERS

ATTENTION CHASSEURS ET CULTIVATEURS. Dépeçage de gibier ou de viande. Atelier réfrigéré. Composez 269-2997 pour rendez-vous.
26-380-29C.

PROFESSEUR DEMANDE LOGIS MEUBLE dans centre de St-Boniface pour le mois de septembre. 2 ou 3 chambres à coucher. Composer: 247-4819.
20-333-JNO

DESIRE TRAVAIL
de réparation ou d'installation de nouvelles dalles. Prix très raisonnables. S'adresser en français à : 233-7227.
2-131-30C.

DESIRE TRAVAIL.
Avez-vous besoin d'installation ou de transformation de système de chauffage?
Prix raisonnables.
Appelez: 233-7227.
29-413-JNO.

FAITES DE L'ARGENT
PENDANT VOS LOISIRS
Vendez des autos de courses—des jouets—maintenant—soyez en avance sur les ventes de Noël. Pour plus de renseignements, écrivez à Phil-Reve Entreprises, Boîte 338, N.D.G., Montréal, 260.

ALEXANDER AGENCIES
556, Ch. Pembina
Winnipeg 9

A VENDRE

ST-BONIFACE. Rue La Vérendrye. Maison familiale, 3 chambres à coucher. Soubassement complet. Garage. Peut-être achetée avec $1,500 comptant. Plein prix: $14,500

ST-NORBERT. Maison 8 pièces, salon et salle à manger en "L". Planchers bois dur. Grande cuisine, armoires: érable. Située sur grand lot. Pelouse et arbres. Titre clair. Hypothèque portée par propriétaire ou considérerait échange.

NORWOOD, rue Hill. Duplex en stuc. Excellente condition. 2 logis 6 pièces. 3 chambres à coucher. Garage double. Beau site.

Avons besoin de maisons à vendre ou vendrions la votre vous.
Service prompt.
Appeler :
PIERRE PINEAU
269-1591 ou
ALEXANDER AGENCIES
[redacted].
26-377-JNO.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA
AVIS DE PROLONGATION

AVIS est donné que la date fixée pour la réception des soumissions pour la "CONSTRUCTION DE L'EDIFICE DU BUREAU DES COMMISSAIRES DU GRAIN, WINNIPEG, MANITOBA" comme étant le 22 octobre 1970 est reportée à 11 h 30 de l'avant-midi (H.C.M.), le 29 octobre 1970.

Ian M. Thomas, directeur des Services financiers et administratifs.

Mc KEAG HARRIS
Realty Co. Achetons - vendons - ou nous vendrons votre maison. Service rapide et efficace. Communiquez avec notre représentant français : Georges GUERTIN.
Téléphones: 774-2505 - le soir: 774-6461

KLEM'S CATERING
Mariages, banquets, fins de semaine. Servons repas chauds avec holopchis, même sur semaine. Composer: 256-0101
1-104-T.F.

SI VOUS DESIREZ
la meilleur musique moderne ou du bon vieux temps pour mariages ou réceptions etc" Appelez Jos LEGAL et son orchestre à 667-0418.
17-295-JNO.

DANIS REALTY
115, rue Haig
ST-VITAL

A VENDRE

ST-BONIFACE
Bungalow 3 chambres à coucher près école Provencher. Plein prix: $10,900. Comtpant requis: $800. Balance à termes.

POSSESSION immédiate. ST-VITAL. Bungalow 3 chambres à coucher. Taxe seulement: $156.00. Comptant requis: $600. Balance $100 par mois.

ST-VITAL
Bungalow moderne 3 chambres à coucher. Près de Dakota Village. Prix d'aubaine: $17,900.

POUR CHANGER, VENDRE OU ACHETER UNE MAISON CONTACTEZ-NOUS.
DANIS REALTY
233-4660.
22-349-JNO.

FIDELITY TRUST
A VENDRE

ST-NORBERT. $21.500.
Bungalow 9 ans, 3 chambres à coucher. Salle de récréation et chambre au sous-sol. Beau patio à l'arrière et 6 arbres fruitiers. Près église et école. Première hypothèque $10,000 à 6 3/4 p.c. $104. P.I.T. Endroit tranquille. Pour visiter appelez Louis Combot, 247-5918.
J'ai un besoin urgent de maisons de 2 et 3 chambres à coucher ayant besoin de réparations, dans St-Vital et St-Boniface. Ai clients avec argent comptant. Veuillez appeler Louis Combot. 247-5918.

ST-BONIFACE $14,000.
Maison 1 1/2 étage, 3 chambres à coucher. Soubassement complet avec chambre supplémentaire. Revêtement extérieur et fenêtres aluminium. Tout près école, arrêt d'autobus. Appeler Louis Combot" 247-5918 ou

FIDELITY TRUST
283, av. Portage
Winnipeg.
942-0601.
29-391-29C.

OLIVER, BROWN & SCHRAG
Service "Multiple listing"
Si vous désirez acheter ou vendre une maison à St-Boniface, St-Vital ou dans les environs,
Appelez :
Rita: 667-0250
ou Denis Chouinard: 253-1534
pour service professionnel.

CHAMBRE DE COMMERCE DE ST-BONIFACE.

Afin d'inaugurer sa prochaine saison d'activités, la Chambre de Commerce de St-Boniface donnera sa réception annuelle à laquelle on pourra déguster divers fromages et "breuvages". Cette soirée sociale aura lieu le mercredi, 28 octobre, au gymnase Holy Cross, 290, rue Dubuc, à partir de 7 h 30 p.m. Cordiale bienvenue à tous les membres, leurs épouses, et leurs amis.

AVIS AUX CREANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU HENRI D'ESCHAMBAULT, de la ville de St-Boniface, au Manitoba, président, décédé;

TOUTES réclamations contre la succession çi-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés Chambre 500, Edifice Childs, 211 avenue Portage, WINNIPEG 2, Manitoba, le ou avant le 27 novembre 1970.

FAIT à Winnipeg, au Manitoba, ce 16e jour du mois d'octobre 1970

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY, TEFFAINE & MONNIN.
Procureurs de la succession.

MIREILLE GRAND-PIERRE
Première danseuse de l'Opéra
Première danseuse des Ballets Russes de Paris
Médaille d'or du concours international.



Les cours de ballets donnés par Mireille Grandpierre à l'école Marion ont lieu le jeudi à 3 h 45 pour les petits et à 4 h 30 pour les aînés. Tous les enfants intéressés sont priés de se présenter jeudi prochain, le dernier jour d'inscription.

Au poste CBWFT

1.30 Cours universitaires
2.15 Cours universitaires
3.00 *Robin fusée
3.30 *Tour de terre
4.00 *Lassie
4.30 *Les aventures du Seaspray
5.00 *Tarzan
6.00 Le Téléjournal
6.05 Si jeunesse pouvait
6.30 *L'heure des quilles
7.30 *Jinny
8.00 Cinéma "Le fil du rasoir" (Américain 1947)
10.00 *Atome et Galaxies
10.30 *Pierre, Jean, Jacques
11.00 *Téléjournal
11.20 Nouvelles du Sport
11.30 Cinéma "Pierre et Paul" (Français 1968)

DIMANCHE 25 OCTOBRE

2.00 *Agent sans secret
2.30 *Le Monde en liberté
3.00 D'hier à demain
4.00 Le Français d'aujourd'hui
4.30 Le Temps s'ouvre
5.00 5 D
6.00 Ça s'annonce bien
6.05 *I I I
7.00 *Quelle famille
7.30 *Zoom
8.30 *Les beaux dimanches
10.00 *Les beaux dimanches
10.30 Dossiers
11.00 *Téléjournal National
11.20 *Nouvelles du sport
11.30 Cinéma "Quatre d'entre elles" (Suisse 1967)

LUNDI 26 OCTOBRE

1.00 Le jour du Seigneur.
2.00 Les contes du lundi
2.15 La souris verte
2.30 *Oui ou non
3.00 Femme d'aujourd'hui
4.00 *Bobino
4.30 *Grujot et délicat
5.00 *Daktari
6.00 *Skippy le Kangourou
6.05 *Invitation au loisir
6.30 *Au pays de l'arc-en-ciel
7.00 Le Téléjournal et le Sport
7.15 A propos
7.30 *Mont-Joye
8.00 *Ma sorcière bien-aimée
8.30 *A la seconde
9.00 *Le Paradis terrestre
9.30 Prenez le volant
10.00 *Les espions
11.00 *Téléjournal National
11.20 *Nouvelles du sport
11.30 Cinéma "La femme que j'ai le plus aimée" (Français 1942)

MARDI 27 OCTOBRE

2.00 Poly
2.15 La Souris verte
2.30 *Ni oui ni non
3.00 Femme d'aujourd'hui
4.00 *Bobino
4.30 *Sol et Gobelet
5.00 Perdus dans l'espace
6.00 Les 2 D
6.30 Au pays Neuve France
7.00 Le Téléjournal et le Sport
7.15 A propos
7.30 *Cher Oncle Bill
8.00 *Département S
9.00 *Moi et l'autre
9.30 *Rue des Pignons
10.00 Format 60
11.00 *Téléjournal National
11.20 *Nouvelles du sport
11.30 Ciné Club "La plaisanterie" (Tchèque, sous-titré 1968)

MERCREDI 28 OCTOBRE

2.00 *Contes du mercredi
2.15 Souris verte
2.30 *Oui ou non
3.00 Femme d'aujourd'hui
4.00 Bobino
4.30 Fanfreluche
5.00 *Walt Disney présente
6.00 *Fifi brindacier
6.30 Format 30
7.00 Le Téléjournal et le Sport
7.15 A propos
7.30 *Minos cinq
8.00 Cinéma "Ils ont tué Jaurès" (Français '62)
9.30 100,000 chansons
10.00 *Le prisonnier
11.00 *Téléjournal National
11.20 *Nouvelles du sport
11.30 Cinéma "Coplan FX-18 casse tout" (Franco-italien 1966)

JEUDI 29 OCTOBRE

2.00 Poly
2.15 Souris verte
2.30 *Ni oui ni non
3.00 Femme d'aujourd'hui
4.00 Bobino
4.30 *Picolo
5.00 *Au pays des géants
6.00 Les 2 D
6.30 Format 30
7.00 Le Téléjournal et le Sport
7.15 A propos
7.30 *A la branche d'Olivier
8.00 *Les grands Films "La loi du survivant" (Français 1962)
10.00 Consommateurs avertis
10.30 Au point
11.00 *Téléjournal national
11.20 *Nouvelles du sport
11.30 Cinéma "Casque d'or" (Français 1951)

VENDREDI 30 OCTOBRE

2.00 *Saturnin
2.15 La souris verte
2.30 *Oui ou non
3.00 Femme d'aujourd'hui
4.00 *Bobino
4.30 *La Ribouldingue
5.00 *Voyage au fond des mers
6.00 *Joe 90
6.30 Format 30
7.00 Le Téléjournal et le Sport
7.15 A propos
7.30 *Que sera sera
8.00 *Donald Lautrec "Chaud"
8.30 *Les règles du jeu
10.00 Format 60
11.00 *Téléjournal National
11.20 *Nouvelles du sport
11.30 Cinéma "La case de l'oncle Tom"

LA DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE SEINE CHERCHE

Secrétaire Bilingue

pour le Surintendant des écoles
Doit pouvoir accomplir son travail efficacement en français et en anglais
Doit avoir XIIe complète et une bonne connaissance de la dactylographie
Salaire initial $315 à $400 par mois, selon l'expérience et les qualifications du candidat
La demande doit être faite par écrit et envoyée à :
G.A. Guilbault, Surintendant.
Boîte 160
Ste Anne, Manitoba.

Interview avec Monique Mercure

par Irène Mahé

Vendredi dernier, Monique Mercure, comédienne montréalaise, m'accordait une interview au Manitoba Théâtre Centre. Mlle Mercure est venue à Winnipeg pour jouer le principal rôle féminin dans "Homme pour homme" de Bertolt Brecht. Ce sera la première production du M.T.C. dans son nouveau théâtre et ce sera aussi la première fois que Monique Mercure apparaîtra sur une scène à l'ouest de Toronto.

Monique Mercure est entrée dans la salle où je l'attendais comme une bouffée d'air frais; souriante malgré la fatigue de quatre heures de répétitions. C'est une femme charmante très sympathique, qui sait mettre son interlocuteur à l'aise dès le début. Les téléspectateurs se souviendront peut-être de l'avoir vue dans les séries télévisées "Sous le signe du lion" avec Ovila Légaré ou encore à "La Boîte à Surprise". Les amateurs de cinéma, l'auront vue dans le court métrage de Claude Jutra "Félix Leclerc", ou dans "A tout prendre" du même cinéaste, et "Le Festin des morts" de Fernand Dansereau.

Monique Mercure fit des études en France et à Montréal. Elle a passé un an à l'Ecole du Théâtre National Populaire à Paris avec Georges Wilson et Jacques Lecoq, et trois ans avec Bill Greaves au Actor's Studio à Montréal.

Dès l'âge de six ans Monique Mercure avait décidé qu'elle serait comédienne. Elle se souvient que, petite fille, elle montait des pièces avec ses amis et qu'elle perdait parfois patience car pour elle ce n'était pas un simple jeu. Elle le prenait au sérieux, à l'école, elle jouait dans les pièces et c'était presque toujours elle qui lisait les adresses, les mots de bienvenue, etc. Elle a travaillé par la suite, avec des troupes de théâtre amateur jusqu'à son accession au théâtre professionnel. Depuis, elle a pu se produire avec les meilleures troupes de Montréal, en plus de jouer dans plusieurs téléthéâtres et de nombreuses séries radiophoniques tant en anglais qu'en français. Mentionnons ici son rôle de "Marie Tellier, avocate". Elle vient tout juste de terminer le tournage d'un film qui sortira en décembre ou janvier. Présentement son dernier film "Deux femmes en or" connaît un succès éclatant à Montréal.

Mais son premier amour reste toujours le théâtre parce que, dit-elle: "C'est là que je trouve le plus de satisfaction."

C'est la première fois que Monique Mercure travaille avec John Hirsh. Son auteur dramatique préféré c'est Brecht. Combinez les deux et alors elle s'écrit: "C'est formidable!" Quand John m'a demandée j'ai dit oui tout de suite. A mon avis, John est un des hommes les plus sensibilisés au théâtre de Brecht.

Quant à la méthode de travail au M.T.C., elle la trouve extraordinaire: "Je suis absolument emballée dit-elle, par l'atmosphère qui règne au M.T.C. C'est la première fois que je vois une équipe qui fonctionne, qui ne vit que pour le théâtre. La façon que le théâtre est organisé on ne peut pas faire autrement que de travailler. On est dans un vrai bain de théâtre. On ne pense qu'à ça. C'est une immersion totale. Et je trouve difficile de me remettre au théâtre après avoir fait autant de cinéma."

—"Que pensez-vous de votre métier?" lui ai-je demandé.

—"C'est difficile de dire ce qu'on pense de quelque chose qui nous touche de si près. C'est un métier très dur, qui nous demande tellement d'énergie, de sueur, d'humilité, mais qui, par contre donne les plus grandes satisfactions. C'est bon d'être aimé. C'est le métier dans lequel les gens nous aiment, nous applaudissent, veulent nous connaître, veulent nous rencontrer. Vous vous rendez compte comme c'est mystérieux et que ça fait peur en même temps, quelqu'un qui est capable d'être autre chose."

—"C'est un métier où l'on doit se sentir seul bien souvent?"

—"Je me suis sentie très très seule en arrivant ici. C'est seulement dernièrement que je commence à m'habituer. C'était de nouvelles connaissances pour moi. Je me suis sentie pas mal angoissée au début."

Changeant de sujet, je l'interrogeai sur ce qu'elle pense de la situation au Québec. "Je trouve ça absolument atroce ce qui se passe de la part des deux gouvernements, fédéral et provincial, de vouloir instaurer un régime policier, de faire un état fasciste, c'est ça que ça va devenir maintenant. Enfin je pense qu'il y a du tort des deux côtés", m'a-t-elle répliqué. Je lui demandai alors: "Etes-vous séparatiste?"

—"Disons, a-t-elle répondu que je comprends que les gens puissent vouloir l'indépendance du Québec. J'admets qu'on puisse être indépendantiste. La plupart des comédiens sont pour l'indépendance. Je ne fais pas de politique, mais par contre mon sang tourne quand je vois ce qui se passe. Le F.L.Q. c'est tellement extraordinaire ce qu'il dit. Il a raison, mais qu'on soit obligé de tuer pour arriver à obtenir ce que l'on veut... J'en viens à penser que ça peut être admissible qu'on puisse tuer pour faire respecter de grandes idées. Au nom de la justice le gouvernement commet des injustices, commet des crimes, et on traite de bandits ceux qui veulent changer le monde. En tout cas, c'est très très angoissant. Moi je n'ai aucune espèce d'opinion. Je suis là, je regarde les événements et je suis touchée par les événements. C'est très émotionnel ce que je ressens."

—"Pour en revenir au théâtre, lui dis-je, quel genre de femme jouez-vous dans "Homme pour homme?"

—"La Begbick, est une cantinière qui suit les soldats, et comme la plupart des femmes dans le théâtre de Brecht, elle est sensuelle, elle est très consciente de son corps. C'est une femme qui a les deux pieds bien collés sur terre."

—"Avez-vous le trac?"

—"Le trac me vient une semaine avant de jouer."

—"Etes-vous superstitieuse?"

—"Non, mais je respecte les traditions au théâtre."

Monique Mercure est à Winnipeg jusqu'au 29 novembre et vous pourrez la voir à partir du 21 novembre dans "Homme pour homme" de Bertold Brecht, mise en scène de John Hirsh, au nouveau théâtre du M.T.C.



Un évêque du Malawi, Afrique Centrale, Mgr C. Chitsulo (ci-dessus à droite) était l'hôte, ces jours derniers, des Pères Blancs de St-Boniface. Mgr Chitsulo est évêque de Dedza depuis 1957 et il compte parmi ses missionnaires deux anciens de St-Boniface, le P. Raymond Bourque et le F. Adolphe Fifi, tous deux de la Société des Pères Blancs. La population globale de son diocèse est de 400,000 âmes environ, dont 112,000 catholiques et 12,000 catéchumènes, répartis sur 12 paroisses et 94 dessertes. Le diocèse de Dedza doit voir au maintien d'une centaine d'écoles primaires ou post-primaires, de quatorze hôpitaux et dispensaires et d'une léproserie. Le salaire moyen d'un simple ouvrier au Malawi équivaut à 40 cents par jour, en monnaie canadienne. Mgr Chitsulo est accompagné de son vicaire général, Mgr Laurenti Mangani, (à gauche).

OCTOBRE, C'EST LE MOIS DES RESTAURANTS

C'est sous le règne de Louis XVI, que l'on commença à ordonner et à épurer les méthodes culinaires.

Le premier restaurant fut fondé à cette époque par un certain BOULANGER. La lecture des cartes des restaurateurs nous donne des renseignements sur l'art culinaire à cette époque et sur l'importance des repas. L'un d'eux comporte 12 potages, 24 hors-d'oeuvre, 15 ou 20 entrées de boeuf, 20 entrées de mouton, 20 entrées de volaille, 16 ou 20 entrées de veau, 12 plats de pâtisserie, 24 plats de poisson, 15 plats de rôts, 50 entremets, 50 desserts.

La période révolutionnaire relégua la cuisine à l'arrière-plan, mais pour peu de temps.

Avec le Directoire réapparaissent des restaurants, des festins; mais les menus sont moins encombrés.

De grands cuisiniers maintiennent sous Napoléon les traditions culinaires. Le nom de BRILLAT-SAVARIN illustre la gastronomie. C'est en 1826 que parut la célèbre PHYSIOLOGIE DU GOÛT.

L'économie pratiquée par Louis-Philippe nuit un peu à l'essor donné aux fêtes gastronomiques sous Louis XVIII et sous Charles X. Néanmoins, c'est sous son règne que furent fondés les clubs et cénacles gastronomiques.

Le second Empire donne de magnifiques repas que préparaient de très grands praticiens. Les temps modernes ne le cèdent en rien aux siècles passés pour la perfection, la recherche de l'art culinaire. De grands maîtres s'y consacrent, maintenant la réputation universelle de la CUISINE FRANÇAISE.

La chronique de l'hôtel de ville

N.D.L.R. - Grâce à l'aide d'un collaborateur, La Liberté et le Patriote présentera désormais une chronique des délibérations du Conseil municipal de St-Boniface.

Mais comme les réunions de Conseil se tiennent le lundi soir, donc trop tard pour la mise en page qui doit être terminée le mardi matin, la chronique paraîtra la semaine suivante. Elle n'aura pas pour autant perdu de son actualité.

Je veux d'abord expliquer que cet article n'est pas une savante analyse de ce qui se passe au Conseil municipal de St-Boniface, mais tout simplement l'expression d'un point de vue personnel.

Il est une question que je me pose depuis longtemps et que je pose maintenant aux citoyens de St-Boniface: "pourquoi n'assiste-t-on pas plus nombreux aux séances du Conseil de ville?" Beaucoup de personnes se permettent d'émettre des opinions et de critiquer les décisions du conseil; mais ces personnes-là n'ont en général aucune idée de ce qui s'y passe. La critique est facile...

Parmi les interventions faites à la réunion du 13 octobre, mentionnons la présentation faite par une jeune demoiselle Dufault de la rue Aulneau, en faveur d'un centre d'accueil pour les jeunes et les adultes du quartier nord de St-Boniface. Un tel centre, qui serait ouvert en soirée et les samedis et dimanches, serait devenu une nécessité dans le vieux St-Boniface. Il semble que la plupart des autres quartiers de la ville ont de tels centres, tandis que le vieux St-Boniface habité par un grand nombre de familles à faibles revenus, doit s'en passer.

Le Conseil s'est montré très intéressé à cette initiative et il a suggéré aux jeunes de se mettre en communication avec le département des parcs et la commission scolaire.

Des conseillers ont aussi suggéré d'utiliser le centre récréatif bâti assez récemment dans le parc Provencher. Les jeunes répondirent que ce centre est à l'usage presque exclusif des joueurs de hockey. Il fut pourtant bâti avec les deniers publics. Devrait-il être réservé à un petit groupe? Quand entend-on parler qu'il s'est déroulé un événement quelconque dans cette salle?

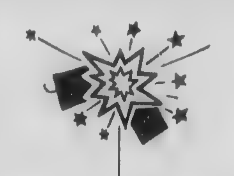
Les jeunes ont déjà obtenu pour leur projet l'appui de l'officier de surveillance des jeunes délinquants. Ils veulent qu'un tel centre soit ouvert à tous, jeunes et moins jeunes. Les parents offriraient volontiers leurs services comme chaperons; les jeunes verraient à tenir les lieux propres. La requête demande un endroit où se réunir, s'amuser, se rencontrer, un lieu d'accueil destiné surtout à ceux qui ne disposent pas d'argent pour aller s'amuser ailleurs.

L'idée est bonne et, à mon avis, elle fut très bien présentée. Les jeunes ont su répondre de façon intelligente aux questions des conseillers et du maire. Espérons que le projet deviendra réalité, et avant trop longtemps!

Dans une lettre adressée au Conseil, M. J.P. Marion a déploré l'état lamentable des rives de la Seine, surtout près de l'usine Westeel et des autres entreprises industrielles: on y remarque une accumulation incroyable de débris. M. Marion a demandé à la ville de prendre les mesures nécessaires pour rendre plus attrayantes les rives de ce cours d'eau qui traverse notre ville.

Le conseiller Lonergan a eu des félicitations à l'endroit du Winnipeg Free Press pour son excellent supplément du 13 octobre sur l'industrie et le commerce à St-Boniface. Le maire et certains conseillers ont beaucoup contribué à la préparation de ce document.

Le Conseil a approuvé le règlement 4877 qui permet à la ville d'acheter au coût de $5,000 un coin de terrain, dans le triangle Taché, Marion, Goulet. La ville est déjà propriétaire du reste de ce triangle. Notons en terminant que la séance du Conseil fut relativement courte. Elle s'est terminée à 9 h 30.



"Choralies Manitobaines"

Pour faire suite aux Choralies Internationales qui ont eu lieu en juillet au campus de l'Université Laval, à Québec, la Chorale des Intrépides de St-Boniface vous invite aux premières Choralies Manitobaines qui réuniront toutes les chorales d'expression française et tous ceux qui s'intéressent au chant choral, du vendredi soir 20 novembre au dimanche soir 22 novembre, au no 345, rue Des Meurons, dans la salle "Raoul Jobin". L'inscription se tiendra à 7 h 30 le vendredi soir.

Tous ceux qui ont 16 ans et plus, qui aiment chanter, étudier la technique du chant choral et passer un week-end de plaisir seront heureux d'y assister et pourront choisir l'un des quatre ateliers du vendredi soir qui leur convient: folklore; chant religieux; opéra et chanson moderne. Puis ce sera le premier petit concert, et enfin le chant commun.

Samedi et dimanche on "musicalise encore, on dîne et on soupe ensemble."

Les frais d'inscription sont de $6.00, y compris les dîners et les soupers. Les frais sont $4.00 de plus pour les cinquante premiers à s'inscrire pour coucher au Centre même les vendredi et samedi.

Pour plus amples informations, communiquez avec Mme Murielle Philippot, présidente des Choralies Manitobaines '70, 179, chemin Howden, St-Boniface. Téléphone: 253-0802 ou 256-6492.

L'Oeuvre de la Propagation de la Foi—secteur du Canada français—vient de verser $348,363.00 à deux pays d'Afrique: l'Ile de Madagascar et le Malawi.

La République malgache a reçu la somme de $243,-583 et le Malawi $104,780.

Ces deux montants serviront à assurer la subsistance des missionnaires qui travaillent dans ces deux pays et à financer leurs services d'évangélisation et de développement.

Quelque 300 missionnaires canadiens se trouvent présentement à Madagascar et au Malawi.

VERS DES SOLUTIONS PRATIQUES EN MATIÈRE D'ÉDUCATION

Présentation

Depuis le congrès de la S.F.M. en octobre 1969, le Directorat de l'éducation a organisé sept sessions d'animation qui ont eu lieu durant les fins de semaines, au Centre Culturel. Un séminaire était destiné aux commissaires d'écoles de langue française, deux aux directeurs et directeurs adjoints d'écoles, un pour les professeurs de la maternelle à la 4e année, un pour les professeurs de la 5e à la 8e, un pour les professeurs de la 9e à la 12e et finalement un pour les parents. En tout, 134 éducateurs ont participé à ces séminaires.

Les thèmes qui sont revenus le plus souvent au cours des discussions furent les suivants:

1) *le curriculum et le matériel didactique,*
2) *l'école franco-manitobaine,*
3) *l'école pédagogique française,*
4) *l'école pré-maternelle, les maternelles, les jardins d'enfants,*
5) *recyclage des maîtres,*
6) *relations école-famille.*

Quelque 75 participants ont manifesté le désir d'approfondir ces sujets d'importance capitale en éducation. C'est alors que le Directorat de l'éducation a mis sur pied des comités qui feraient de la recherche afin de rédiger des documents de travail sérieux sur ces sujets. Ensuite, on inviterait les 75 éducateurs intéressés à approfondir ces thèmes au cours de sessions d'étude avec l'expertise de spécialistes du Manitoba, de l'Ontario, du Québec et du Nouveau-Brunswick. Ces assises ont eu lieu les 23-24 mai.

Nous publions à l'intention de tous les francophones les documents qui sont la synthèse de ces deux journées d'études.

Nous n'avons pas la prétention d'avoir épuisé la matière sur ces différents sujets. Nous ne prétendons croire non plus que les participants furent unanimes sur toutes les données de ces synthèses. Nous croyons, cependant, avoir touché sérieusement à ces sujets et nous voulons nous servir de ces synthèses pour amorcer un dialogue au cours de rencontres régionales et, finalement, au cours d'un congrès provincial qui nous donnera, nous l'espérons, un certain consensus de l'opinion des francophones en matière d'éducation.

Que certaines synthèses apparaissent obscures aux lecteurs, cela ne nous étonnera pas car il est très difficile de mettre par écrit, de façon succinte et précise, la pensée d'un si grand nombre de personnes. Toutefois, lors des rencontres régionales et du congrès provincial, nous aurons un personnel de ressource pour clarifier certains points obscurs.

Vous le constatez, notre programme d'orientation veut engager tous les francophones à prendre conscience de leurs problèmes en éducation et à participer à la recherche des solutions.

Fernand Marion
Président,
Directorat de l'éducation



Société
Franco-Manitobaine
St-Boniface

RECONNAISSANCE

La Société Franco-Manitobaine tient à remercier publiquement les personnes qui ont rendu possible la publication de ce rapport.

Cette section spéciale de huit pages de notre journal, coûte à la Société Franco-Manitobaine $1,000.00.

Malgré la grande importance qu'attache l'Exécutif de la S.F.M. à la diffusion de ce rapport, il était impossible d'en financer seul le coût.

Nous avons donc fait appel à nos médecins, avocats et hommes d'affaires. C'est grâce à leur générosité que ce supplément spécial vous est présenté.

Nous avons la plus profonde conviction que les Franco-Manitobains accueilleront avec joie ce document et sauront l'utiliser à bon escient.

Sincèrement vôtre,

Etienne Gaboury,
Président.

Centre Culturel
345 Ave de la Cathedrale
233-4915 Case Postale 145

L'école Franco-Manitobaine

Le bilinguisme est naturel pour des gens qui subissent deux influences linguistiques ou familiales ou sociales. C'est une condition à la portée des gens de n'importe quel âge, n'importe quel statut social ou niveau intellectuel. Malgré ces vérités qui sont en évidence dans presque toutes les régions du monde, il existe des mythes qui survivent aux sujets du bilinguisme et de ses conséquences.

1) - On dit que si quelqu'un apprend deux langues, il ne peut pas être très fort ni dans l'une, ni dans l'autre langue. S'il apprend une deuxième langue, cela affecte la première.

2) - Que le bilingue risque d'être handicapé intellectuellement à cause des deux systèmes linguistiques.

3) - Que le bilingue aura des difficultés à approfondir les matières au curriculum dans l'une ou l'autre langue, surtout dans la langue seconde.

4) - Que le bilingue risque de perdre son identité entre deux cultures.

L'expérience scientifique et pédagogique ont prouvé que ces mythes ne sont ni valables ni fondés. On peut voir l'exemple canadien récent dans les cadres de l'école St-Lambert. C'est un programme d'échange linguistique - Ecole-Foyer. L'enfant anglophone suit un programme exclusivement français, sauf pour deux périodes de 20 minutes d'anglais "language arts" commençant en deuxième année. Voir Appendice.

RESULTATS

1) - Les classes expérimentales sont au même niveau, ou mieux en anglais, que les classes de contrôle (complètement anglaises) dès la première année.

2) - Les classes expérimentales sont au même niveau, en français, que les classes de contrôle (complètement françaises) en tout point de vue sauf pour l'expression spontanée.

3) - Les classes expérimentales sont au même niveau, ou mieux en mathématiques, computation et problèmes que les deux classes de contrôle (français ou anglais).

4) - Quant au développement intellectuel, les classes restent au même niveau que les classes de contrôle et après la 3e année, montre, après un test approprié, une flexibilité intellectuelle nettement supérieure aux écoles anglaises ou françaises.

5) - Quant aux attitudes et préjugés, les classes expérimentales après les 2e et 3e années, ont moins de préjugés contre l'autre groupe ethnique et sont moins ethnocentriques. L'élève s'identifie aisément aux deux groupes ethniques.

AUTRES AVANTAGES DU BILINGUISME:

Nous voyons aussi les avantages sur le plan social et national. Par exemple, le bilinguisme d'un pays nous offre une troisième dimension qui découle d'une diversité de valeurs et de perspectives. L'équipe est plus efficace et plus harmonieuse si ses membres se complètent dans leurs idées et dans leurs opinions. C'est un avantage national si le pays montre au monde que deux cultures peuvent s'épanouir l'une à côté de l'autre et vivre en bonne entente. La nation peut ainsi établir un contact direct actif avec deux grandes cultures.

Le programme de St-Lambert est conçu pour Montréal, mais chaque région a ses propres besoins, et ses propres problèmes. Pour le Canada entier, le Manitoba inclus, on peut prendre comme but: un bilinguisme fonctionnel. Les anglophones montréalais sont entièrement immergés dans un milieu anglophone, donc ne risquent pas de perdre leur anglais. Les francophones manitobains ne risquent pas non plus de perdre leur anglais; mais leur français est très vulnérable. A la maison, il y a mélange d'anglais et de français; beaucoup de parents n'ont pas gardé la langue française intacte. La langue francophone au Manitoba n'a pas toujours résisté à l'influence anglaise. Par conséquent, pour arriver au but du bilinguisme, il faut donner beaucoup d'attention à la langue française surtout au niveau élémentaire et intermédiaire. Un sondage périodique est nécessaire pour évaluer les coefficients du français et de l'anglais dans les familles franco-manitobaines.

Voici une expérience tentée à Montréal dans un milieu anglophone de St-Lambert:

- Les premières deux années furent consacrées à un programme entièrement français avec l'introduction de l'anglais à raison de deux périodes par jour "the english language arts".

- En 2e, 3e et 4e année, on garda les mêmes proportions d'anglais (2 périodes de 20 minutes par jour) qui correspondaient aux cours d'anglais enseignés dans l'école anglaise mais avec un programme condensé.

- A partir de la 4e année, on enseigna plus d'anglais dans les différentes matières telles que sciences naturelles ou sciences sociales, en alternant.

Exemple: enseigner l'histoire une année en français et l'année suivante en anglais tandis que la littérature est enseignée dans les langues respectives.

Heureusement, nous avons à notre disposition toutes sortes de matériel édité au Canada et en France conjointement qui sont de première qualité. Même en science biologique et physique, on trouve des livres très modernes, mieux illustrés que la plupart des livres américains. Pour voir à l'efficacité du programme, chaque année il est nécessaire d'avoir une équipe de chercheurs en pédagogie qui évaluera les résultats dans l'école en les comparant aux résultats avec les écoles "contrôlées" anglaises et françaises (écoles publiques).

LE ROLE DES PROFESSEURS

Le professeur devra lutter contre la confusion des deux langues, sans oublier que c'est un symptôme positif parce qu'il prouve que les deux langues sont présentes et qu'elles se heurtent dans la conscience des enfants. Il ne devra pas faire le gendarme et créer des complexes chez l'enfant. En vérité, la confusion disparaîtra aussitôt que les deux systèmes linguistiques seront équilibrés. On peut quand même s'assurer que l'enfant puisse associer une langue à un professeur. Donc, l'idéal serait que le professeur enseigne une seule langue à une classe donnée. Cela n'empêche pas qu'il enseigne une autre langue à une autre classe. Le programme doit assurer une homogénéité linguistique de la classe; par exemple: les petits anglophones voulant profiter de l'expérience devront débuter au niveau de la maternelle.

Le recrutement de professeurs français devra être ouvert aux professeurs du Manitoba, de Québec, de France, d'Afrique et autres pays francophones, pour que le français enseigné soit vraiment une langue vivante, active, internationale et moderne. Le programme devra prévoir la relève des professeurs pour avoir une continuité du programme, afin de permettre aux professeurs d'approfondir leurs connaissances, de s'absenter pour cause de maladie, etc... (aide-professeur).

Le rôle du professeur de maternelle est très important, parce que c'est lui qui crée l'ambiance française dans laquelle l'enfant peut développer la compréhension de la langue et les connaissances passives comme base à la langue active. Il faut aussi penser à un programme ouvert aux plus jeunes, possiblement les prématernelles, surtout chez les familles désavantagées financièrement, ou au moins une journée entière de maternelle avec repas à midi et période de repos.

Nous sommes conscients des soucis des parents franco-manitobains pour la nécessité d'une bonne connaissance de l'anglais, qui sont naturels et inévitables, mais nous sommes convaincus aussi que ces soucis vont disparaître aussitôt qu'ils verront leurs enfants se bien développer dans les deux langues, avec l'appréciation des deux cultures.

Ainsi, les enfants peuvent devenir de bons professeurs de français dans le foyer. Les parents doivent comprendre que leurs soucis découlent de leur propre paresse intellectuelle naturelle à leur âge, mais ils ne doivent pas oublier que leurs enfants sont plus réceptifs et plus flexibles intellectuellement. Ils ont une grande facilité d'adaptation, d'assimilation, surtout entre 4 et 8 ans. L'on peut aussi rassurer les parents que les enfants peuvent se sentir à l'aise chez eux avec les deux grandes cultures canadiennes. Les parents devront accepter l'idée que la génération en question sera une génération différente au point de vue largesse d'esprit et d'appréciation et respect des deux cultures et langues canadiennes.



M. Wallace E. Lambert est né à Amherst, N.-E., en 1922. Il obtint le baccalauréat ès Arts de l'Université Brown, la maîtrise ès Arts de l'Université Colgate, et le doctorat en Philosophie de l'Université de la Caroline du Nord. Il fit aussi un stage d'étude en psychologie, philosophie et économie à l'Université Cambridge, et passa deux étés en France où il étudia la langue et la culture françaises aux université de Paris et d'Aix-en-Provence.

De 1947 à 1964, M. Lambert enseigna en plusieurs universités, notamment à Brown, Hollins College, Colgate, Caroline du Nord, McGill, et professeur invité en quelques autres au cours des années 1958 à 1969. Il possède en plus une expérience professionnelle dans dix disciplines et est l'auteur de 68 publications.

The St. Lambert program of home-school language switch

Alison d'Anglejan
and G. R. Tucker
McGill University

Five years ago, in September 1965, the South Shore Protestant Regional School Board began its first experimental French "immersion" classes for a group of Kindergarten children in the Quebec community of St. Lambert. Although several technical reports of this project are available (Lambert and Macnamara, 1969, Lambert, Just and Segalowitz, 1970; Lambert, Tucker, d'Anglejan and Segalowitz, 1970), we want to take this opportunity to review for you, in non-technical terms, the salient features of the program to date.

In 1965, this program which aimed to promote functional bilingualism through a home-school language switch seemed to many observers to be a radical departure from the normal educational pattern. Others, however, viewed the experiment from a broader perspective and realized that the children were to undergo an experience quite typical for youngsters in many parts of the world where bilingualism or multilingualism are the rule rather than the exception. The program was initiated by the South Shore Board, on an experimental basis, in response to numerous requests from parents living in the community.

SELECTION OF EXPERIMENTAL AND CONTROL CLASSES

At the request of the Board authorities and the Provincial Education Minister, Professor W. E. Lambert, head of the Language Research Group at McGill, was asked to formally evaluate the program. He and the members of the LRG have assessed the French and English language skills, mathematics skills, general intellectual development and attitudinal development of the original Experimental Class and a Follow-up Class each spring since 1967. The progress of the pupils in the experimental class is compared each year with carefully selected control classes of French children instructed via French and English pupils taught via English. The control classes were selected from schools in comparable middle-class neighborhoods. In view of the well documented influence of social class on language and intellectual development, and since the number of students involved was relatively small, considerable care was taken to equate very carefully the experimental and control classes on intelligence and socio-economic factors.

No attempt was made to preselect or screen children for the Experimental classes on the basis of IQ or other variables; thus both the Pilot and Follow-up classes contained children with a wide range of IQ, and even had a few pupils with recognized perceptual-motor deficits.

THE KINDERGARTEN CURRICULUM

The Kindergarten curriculum was left largely to the discretion of the teacher, a native of France, who stressed the development of passive comprehension skills in French and vocabulary along with the other traditional Kindergarten activities. At the end of the Kindergarten year the children were assessed through direct observation by teachers and evaluators; but no attempt was made to formally test them. By the end of the school year, they had built up an extensive recognition vocabulary and were attempting to use single French vocabulary items as well as occasional short sentences. Their productive skills varied considerably from one child to the next, but all were able to comprehend, without difficulty, simple children's stories as well as their teacher's directions. In September 1966, the Pilot class entered Grade I and a second or Follow-up Experimental class entered Kindergarten.

CURRICULUM AT THE PRIMARY LEVEL

At the Grade I level, reading, writing and arithmetic were introduced, via French. No attempt was made to teach the children to read in English, and the parents were specifically urged not to do so in the home. In Grade II, two daily half-hour periods of English Language Arts were introduced. The rest of the curriculum remained essentially the same, with reading, writing, arithmetic, and elementary science taught via French.

In Grade III and IV 35-40% of the curriculum was taught via English with the balance in French. In addition to the English Language Arts program, other subjects such as Music, Art and Physical Education were taught in English. This was due mainly to a lack of French speaking personnel in these special subjects.

THE METHOD OF EVALUATING ACADEMIC SKILLS

Each spring, starting at the Grade I level the Experimental and Control classes have been given a battery of tests devised to assess their intellectual and congnitive development: achievement tests in French and English Language Arts; mathematics tests involving both problem solving and computation tested in French and English; listening comprehension in both languages; English and French speaking skills; foreign sound discrimination tests; flexibility and creativity measures; verbal and non-verbal IQ tests as well as attitudinal inventories designed to measure the attitudes of the children in the Experimen-

suite à la page 3

L'école pédagogique française

PRÉAMBULE

1. Le gouvernement du Manitoba vient d'amender la loi scolaire de la province, pour permettre l'enseignement en français, de la maternelle à la douzième année inclusivement.

2. Aussitôt que les Franco-Manitobains se prévaudront de ce privilège, naîtra un réseau d'écoles franco-manitobaines.

3. Ces écoles franco-manitobaines requerront des professeurs préparés non seulement à enseigner le français, mais aussi à enseigner, en français, les diverses matières du programme.

4. Il faut donc créer, au plus tôt, une école pédagogique qui soit le centre de formation des maîtres destinés aux écoles franco-manitobaines.

HISTORIQUE

A–1964

L'Association des commissaires de langue française du Manitoba, dans un mémoire au gouvernement:

"This move (déménagement de l'Ecole Normale de Tuxedo au campus universitaire) may make it easier to recognize courses organized at the University-affiliated St-Boniface College in summer or in evening sessions and to accord substantial co-operation with regard to recognition for credit purposes and financial subsidy. It may even be possible to establish a bilingual branch of the teacher training institution at that college." (p. 7)

B–le 14 septembre 1969

La Société franco-manitobaine au premier ministre du Manitoba:

"Il est évident que l'école normale est une priorité si l'on veut apporter quelque changement que ce soit dans le système d'éducation actuel.

S'il n'y a pas de formation pédagogique de professeurs, aucun programme en français ne pourra être mis en application."

C–le 6 décembre 1969

L'Honorable Edouard Schreyer, premier ministre du Manitoba, au congrès rallye de la Société franco-manitobaine:

"Un tel programme exigera évidemment un grand nombre de professeurs qualifiés et dont la formation académique tiendra compte des aspirations et de l'évolution linguistique. Pour cela nous espérons établir dès l'an prochain un collège pédagogique pour la formation de ces professeurs."

D–le 4 avril 1970

Le journal La Liberté et le Patriote publiait un article dont voici un extrait:

L'adjoint parlementaire du premier ministre Edouard Schreyer, Monsieur Laurent Desjardins, a annoncé, en fin de semaine, qu'il recommandera que la ville de Saint-Boniface soit choisie comme site de la future école normale française de l'Ouest.

BUTS ET OBJECTIFS DE L'ÉCOLE PÉDAGOGIQUE:

1) Former des enseignants de langue et de culture françaises, conscients de leur identité culturelle et susceptibles de partager les sentiments et les aspirations de la communauté francophone.

2) Sensibiliser les futurs enseignants à l'importance de la qualité des relations humaines afin qu'ils n'oublient pas cette dimension de l'être humain qu'ils éduqueront.

3) Préparer des maîtres aptes à enseigner le français, langue première.

4) Préparer des maîtres aptes à enseigner le français, langue seconde.

5) Préparer des maîtres aptes à enseigner, en français, les diverses matières du programme.

6) Préparer des maîtres aptes à enseigner l'anglais, langues seconde.

7) Sensibiliser les futurs enseignants à la transformation progressive des écoles en centres culturels vivants et vigoureux.

8) Pourvoir au perfectionnement professionnel des enseignants en fonction.

ORGANISATION

A–Ecole distincte

La Commission Laurendeau-Dunton recommande "que les enseignants soient formés dans des établissements distincts, selon qu'ils se destinent aux écoles de la majorité ou à celles de la minorité de langue officielle". (B.B., 11, no 446)

B–Ecole située dans un milieu culturel favorable

"Plus encore que les autres écoles, les centres de formation des enseignants doivent constituer un milieu linguistique et culturel favorable."

"Il est illogique de former, dans un établissement où l'on parle la langue de la majorité, des maîtres qui iront enseigner dans les écoles de la minorité linguistique." (B.B., 11, no 446)

Il est peu probable que le gouvernement fédéral soutiendrait financièrement la création d'une école pédagogique française au sein d'une université anglophone...

C–Ecole rattachée à un collège de culture française affilié à une université

a) "Un collège francophone affilié à une université provinciale serait tout indiqué pour accueillir un établissement nouveau au service d'écoles minoritaires des quatre provinces de l'Ouest." (B.B., 11, no 449)

b) Le Collège de Saint-Boniface actuellement, seul, répond aux exigences mentionnées plus haut.

c) Le Collège de Saint-Boniface offre les avantages suivants:

1) services existants:
- bibliothèque de 30,000 volumes dont 70% en français et de 250 revues dont 165 françaises
- laboratoires de sciences bien équipés
- poste de radio interne
- discothèque spécialisée en chansons et poésies françaises
- gymnase aux dimensions olympiques

suite à la page 4



Le P. Stéphane Valiquette est né à Montréal le 14 octobre 1912. Il fit ses études secondaires et universitaires au Collège Ste-Marie de Montréal. Il est bachelier ès Arts de l'université de Montréal. Il entra chez les Jésuites en 1931. Licencié en Philosophie et en Théologie, du Collège pontifical de l'Immaculée-Conception, de Montréal, diplômé en pédagogie de la Maison St-Joseph (Ecole normale des Jésuites), il a également fait des études supérieures en éducation aux universités de Montréal, Fordham, New York et à l'Institut St-Georges, Montréal.

Le P. Valiquette a été fondateur et directeur du Centre Pédagogique des Jésuites canadiens à Montréal. Auteur de nombreux articles dans des revues canadiennes et européennes, il fut appelé à rédiger l'article sur la "Pédagogie" dans la première encyclopédie canadienne publiée par la Société Grolier.

Il fut professeur, directeur des élèves et recteur de plusieurs collèges des Jésuites, dont ceux de Sudbury et de St-Boniface. Il est présentement directeur adjoint du Secrétariat national d'oecuménisme.

home-school

suite de la page 2

tal and Control groups toward their own and other ethnolinguistic groups. Approximately 100 different measures were administered to all children each year.

We will not attempt to describe the results of these numerous tests in detail since this information is available in the articles mentioned earlier. However, we shall attempt to briefly summarize the highlights of the findings to date.

RESULTS TO DATE

The general picture, thus far, is very encouraging. This program which involves instruction via a second language has NOT resulted in any intellectual confusion or retardation. In addition, the Experimental children perform as well as the Control groups in mathematics tested via English and French, indicating that they have no difficulty in using their mathematical concepts acquired via French when called upon to work via English.

There is no evidence of a lag in English language skills, either active or passive, when the Experimental children are compared with the Control group of monolingually instructed English children. This finding came as a surprise to Dr. Rocke Robertson, Principal of McGill University, who during a recent visit to St. Lambert Elementary School questioned the Grade IV English teacher about the ability of the Experimental children to keep up with children in the standard English Language Arts Program. She replied that contrary to her expectations they had proved to be her best students; a further example of beneficial transfer from one language to the other.

With regard to their French language skills, the Grade III and IV pupils were given a very demanding test of French achievement, devised by the Commission Catholique des Ecoles de Montréal, for children whose native language is French in December, 1969. The Grade III class scores in general fell at the 75th percentile range, while those of the Grade IV pupils were above the 77th percentile range on city norms for 15,000 French children.

The productive skills in French of the Experimental children, however, are not yet equal to those of the French control class. The children have mastered the essential phonemes of French, but their speech still tends to be less fluent and to contain more grammatical errors (Particularly gender) than that of native speaking children. Nonetheless the Experimental children have acquired French language skills far beyond the level which they would have attained through traditional second language teaching methods--and at no cost to their English language ability.

THE EVALUATION OF THE PUPILS' ATTITUDES

A futher interesting, but hardly surprising, result has emerged from the assessment of the children's attitudes toward their own and other ethnolinguistic groups (e.g., English Canadians, French Canadians, European French). It now appears that the product of this program will be essentially a new type of individual--neither exclusively English nor French--who possesses a sensitivity and a positive outlook toward both of Canada's major ethnolinguistic groups.

NEW DIRECTIONS

From our perspective as critical evaluators we have been pleased with the progress of the program to date; but would like to test the generalisability of this new type of approach with children from more diverse backgrounds. With this thought in mind, we were extremely happy to learn that the South Shore Board has recently set up an experimental Kindergarten for children from a lower social-economic area and we look forward to following the progress of this group of children.

The South Shore Board should be justly proud of their experimental program which has equipped them to train students to meet demanding challenges of our bilingual and bicultural society. This type of educational program is now available to any child entering Kindergarten within the South Shore system, and this year approximately 35% of the eligible pupils have enrolled.

From a scientific standpoint, the St. Lambert study provides a minutely documented, longitudinal study of bilingual education which is being closely followed by scientists and educators not only in Quebec, but throughout the world.

REFERENCES

Lambert, W. E. and Macnamara, J. Some cognitive consequences of following a first-grade curriculum in a second language. Journal of Educational Psychology, 1969, 60, 86-96.

Lambert, W.E., Just, M. and Segalowitz, N. Some cognitive consequences of following the curricula of grade one and two in a foreign language. In press: Georgetown Monograph Series on Language and Linguistics, 1970.

Lambert, W. E., Tucker, G. R., d'Anglejan, Alison and Segalowitz, S. Cognitive and attitudinal consequences of following the curricula of the first three grades in a foreign language. McGill University, Mimeo, 1970.

FOOTNOTES

1 This project has been supported in part by grants to W. E. Lambert and G. R. Tucker from the Quebec Department of Education, Canada Council and the Defense Research Board.



Né à Ste-Angèle de Rimouski le 4 septembre 1928, M. Gérard Dubé fit ses études secondaires et universitaires au Collège de Chambly, à l'université d'Ottawa et à l'université de Toronto d'où il obtint successivement un baccalauréat ès Arts, un baccalauréat en Philosophie, une maîtrise en Education, des brevets d'enseignement primaire et secondaire ainsi qu'un brevet d'inspecteur d'écoles pour la province d'Ontario.

Après huit ans d'enseignement dans les diverses régions françaises de la province d'Ontario, il assumait le poste d'inspecteur d'écoles et de surintendant dans le nord et l'est de la province.

Ses activités professionnelles l'ont conduit à la rédaction de manuels scolaires en langue française au niveau élémentaire, à l'enseignement à la faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa et à la direction de cours d'été destinés aux enseignants.

M. Dubé fait partie des nombreuses associations qui se dévouent à la cause des Canadiens français de sa province et du pays.

Programme des études et matériel didactique

1. Quelle est la philosophie de l'enseignement en français?

Principes de base

1) La langue de pensée est la langue maternelle, la langue commune.

2) Dans bien des cas l'enfant qui arrive à la maternelle manque d'identité culturelle, et est bien souvent ni de mentalité anglaise, ni de mentalité française. Il s'agirait de créer une mentalité française en groupant les élèves dans des classes des écoles françaises.

3) Les cours de langues actuels devraient faire de la langue française, la langue d'enseignement et de communication; et de l'anglais la langue seconde.

Dans le passé, notre philosophie était surtout négative. Plusieurs enseignaient en français dans le but d'atténuer, de freiner, de ralentir le processus d'assimilation. On disait: "Les Anglais veulent nous faire perdre notre langue aussi bien que notre foi."

Aujourd'hui, l'on voit quatre options possible à l'enseignement en français.

1) L'enseignement du "French" est à rejeter parce que c'est plutôt l'affaire de langue seconde pour les anglophones.

2) L'enseignement du français seulement, option à rejeter car l'on fait déjà plus que cela au Manitoba à cause de la Loi #59.

3) L'enseignement du français et d'une autre matière, c'est déjà le cas dans la province, où l'on enseigne surtout les sciences sociales, mais il faudrait généraliser cette pratique à tous les niveaux.

4) L'enseignement du français de plusieurs matières devraient être établis d'une façon graduelle sur une période de 5 ans.
(Voir question 2 - Section C.)

2. Programme d'études

N.B. Avant de parler de programme et de matériel didactique, il s'agit de tenir compte des points suivants:

Section A. La clientèle que nous avons à servir.
a) clientèle francophone
b) clientèle francophone qui ne parle pas ou presque pas le français
c) clientèle anglophone; d'ici 5 ans il sera difficile pour les francophones d'aider sensiblement les anglophones à apprendre le français car nous manquons de personnel et nous avons besoin de "franciser" nos propres écoles. Mais il y a possibilité que les anglophones en suivant le cours de français puissent faire partie du système francophone à divers niveaux dans un avenir plus ou moins rapproché.

Section B. Langue

Le programme doit être axé d'abord sur la langue parlée, peu importe la matière enseignée. On devrait pouvoir penser et parler en français. Mais l'anglais serait enseigné comme matière d'enseignement et comme langue de communication. Comme explication de ce qu'on entend par l'enseignement de français en tant que langue première; et l'englais en tant que langue seconde: voici une brève explication:
1) Il faudrait y avoir un cours d'anglais de haute qualité qui serait axé sur: "Understand, speak, read and write".
2) Dans l'enseignement de la langue première, le français, il serait axé sur: écouter, parler, lire, écrire et sur la culture française.

Le français devrait être la langue d'enseignement et de communication avec les francophones.

Section C. Matière

Voici par ordre de priorité, les changements à effectuer dans nos écoles francophones:
1) Au primaire, de la maternelle à la 3e année:
Toutes les matières doivent être enseignées en français. En ce qui traite au cours d'anglais, il faut s'en servir pour faire accepter nos écoles françaises. Si on refuse d'enseigner l'anglais au primaire, plusieurs refuseront peut-être l'idée de l'école française. Il faut prévoir les préoccupations des parents qui croient à la nécessité de l'anglais dès la première année de l'école. L'anglais pourrait être enseigné comme matière, selon les localités, selon les besoins de la population et selon ses désirs mais aussi il pourrait n'avoir aucun enseignement de l'anglais au primaire.
2) De la 4e à la 6e
Comme première étape, on introduirait l'enseignement en français d'une matière, soit: sciences sociales, soit mathématiques, soit science.
Comme deuxième étape, on introduirait l'enseignement en français d'une autre matière jusqu'à ce que l'enseignement en français se fasse dans toutes les matières, sauf le cours d'anglais.

3) De la 7e à la 12e.

On procéderait à l'enseignement en français du plus grand nombre de matières possibles selon la clientèle, selon le professeur et selon le milieu.

Il n'y a pas de minimum ici pour les cinq prochaines années.
4) Au niveau de la 4e à la 12 année, la langue seconde, l'anglais peut servir non seulement de matière d'enseignement mais aussi de langue d'enseignement, par exemple dans des revues où la matière est déjà connue. De la maternelle à la 4e année, l'anglais deviendrait matière d'enseignement seulement.

3. Comment établir des programmes qui contiendront la philosophie qui sera établie dans la province par le Département.

Les écoles franco-manitobaines doivent suivre les programmes du Manitoba dans tous les domaines.

On devrait étudier les modalités du cours d'anglais afin de s'assurer d'un anglais de bonne qualité pour les francophones.

L'enseignement du français doit prendre une grande importance. C'est cette matière qui va remplacer notre cours actuel de "language arts". C'est en changeant et en améliorant le cours actuel de français que nous allons pouvoir développer notre culture.

4. Comment conçoit-on le programme d'études?
1) Le programme se conçoit comme un cadre qui permet:
a) - flexibilité;
b) - adaptabilité.

2) Le programme cadre comprend trois parties:
a) - orientation générale, c'est-à-dire philosophie.
b) - les grands thèmes d'enseignement;
c) - les unités d'enseignement, c'est-à-dire des modèles types.

3) Le procédé du curriculum et son application. En voici une méthode, dite méthode active.
a) - exploration et découvertes avec le professeur et par l'élève;
b) - création par l'élève, un follow-up à l'exploration qui peut être orale, écrite, plastique, artistique.
c) - Exploitation par le professeur et l'élève. Il s'agit de faire passer les disciplines requises, par exemple, l'orthographe, le calcul.

5. Qui devrait rédiger les programmes d'étude?

Voici un plan qui pourrait être mis à l'essai. A partir du "Curriculm Branch" du Département d'éducation du Manitoba, il s'agirait de nommer un coordinateur de toutes les matières enseignées en français. Ce coordonnateur devrait posséder les qualifications suivantes:
A) - Avoir de l'expérience dans l'enseignement du français, et être considéré véritablement comme spécialiste.
b) - Etre un Animateur (avec un grand A).
c) - Etre un coordonnateur.
d) - Avoir l'habitude de faire des recherches.
e) - Connaître la psychologie de l'enfant.
f) - Etre libéral dans ses idées.
g) - Avoir une connaissance approfondie des méthodes d'enseignement.

1) La fonction de ce coordonnateur.
a) - Il serait l'ambassadeur qui aurait à réunir certains enseignants et spécialistes selon les divers niveaux: primaire, junior, intermédiaire, senior. Les membres de ce comité devraient avoir la possibilité de se rencontrer pour des sessions d'étude en vue de préparer et de diriger les programmes cadres. Ils devraient être des enseignants compétents. Pour les autres matières, chaque comité devrait inclure un enseignement francophone compétent dans cette matière. Il participera à part entière avec les enseignants anglophones dans la préparation du programme cadre concerné. Il agira de concert avec le coordonnateur francophone du ministère dans la préparation de la version française du programme cadre et dans le choix didactique approprié.

6. Matériel didactique

Dans ce domaine, le matériel disponible varie énormément d'après les diverses régions. Ainsi, plusieurs centres sont presque dépourvus de toutes ressources. Pour remédier à ce problème, nous suggérons:
a) Le centre de ressources provincial devrait contenir du matériel didactique pour l'enseignement du français et des autres matières en français.
b) Avoir un centre de ressources dans les divisions scolaires.
c) Avoir un centre de ressources dans les écoles - Responsabilité d'une bibliothécaire compétente.
d) Il faudrait penser à un centre d'expositions sous les auspices de la SFM.
Ce centre se chargerait de commander des "livres" aptes à intéresser les étudiants et les enseignants.

****

Le Dr Dormer Ellis est professeur à l'Institut des études pédagogiques de l'Ontario. Diplômée de l'Université de Toronto en génie, en sciences sociales et aussi en éducation, elle s'occupe depuis dix ans de projets de recherche dans le domaine de l'éducation. Dr Ellis est auteur de plusieurs livres et de beaucoup de rapports et d'articles. Depuis deux ans, elle s'intéresse plus particulièrement aux problèmes éducatifs de la minorité francophone et elle a fait plusieurs études scientifiques dans les écoles ontariennes pour les élèves d'expression française.

L'école pédagogique française

suite de la page 3

2) Ambiance de culture française traditionnelle dans l'établissement

3) cours académiques universitaires requis pour les certificats d'enseignement.

4) milieu universitaire où les étudiants en pédagogie pourront s'intégrer en vue de parfaire leur formation académique

D-Etapes prévues

1ère étape: Compléter la première année conduisant au brevet élémentaire en ajoutant deux demi-cours professionnels aux quatre cours académiques déjà offerts par le Collège de Saint-Boniface.

2e étape: Offrir, l'année suivante, quatre cours professionnels en plus du cours académique déjà donné au Collège, ce qui permettra aux étudiants de recevoir du Ministère de l'Education, un premier certificat d'enseignement, valable au niveau élémentaire.

3e étape: Offrir, l'année suivante, cinq cours professionnels permettant à ceux qui ont fait deux ou trois années de cours académiques de recevoir un certificat d'enseignement, valable au niveau secondaire.

4e étape: Ajouter les cours académiques et professionnels requis pour l'obtention du baccalauréat en éducation et peut-être même la maîtrise en éducation.
Prévoir l'évolution du Collège de Saint-Boniface en centre d'études universitaires post-graduées. (B.B., 11, no 478)

E-Engagement du directeur et son rôle

a) Engagé au moins un an d'avance
b) visiter des écoles pédagogiques similaires
c) avec l'aide d'un comité:
1) définir les programmes de formation pédagogique
2) recruter les professeurs qui seront rattachés à l'école pédagogique
3) organiser le recrutement des étudiants
4) faire une projection des inscriptions possible
5) organiser les stages d'enseignement
6) monter la bibliothèque; à cette fin, la bibliothécaire devrait être engagée au moins un an d'avance
7) voir à l'achat de l'équipement requis
8) prendre part aux décisions dans l'aménagement des locaux.

PROGRAMMATION

Critères pour l'élaboration des programmes

A. Orienter les cours d'après les besoins des écoles publiques.

B. Offrir des cours qui seront reconnus par l'Université et le Ministère de l'Education.

C. Prévoir des cours de rattrapage pour les futurs enseignants.

D. S'assurer que le programme contienne trois sortes de cours:

a) cours de culture générale

b) cours professionnels

c) cours de concentration

E. Prévoir des stages d'enseignement pratique

CORPS PROFESSORAL DE L'INSTITUT PÉDAGOGIQUE

A. Choisir des professeurs conscients de leur identité culturelle et fiers de promouvoir la culture française.

B. Choisir, de préférence, des professeurs du milieu pour les cours de langue et de culture, et les cours professionnels.

C. Choisir des professeurs dynamiques, progressifs, dûment qualifiés, possédant de préférence une maîtrise ou une licence.

DÉBOUCHÉ

Le certificat d'enseignement, émis par le Ministère d'Education aux diplômés de l'Ecole Pédagogique française, aura la même valeur que celui décerné aux diplômés des centres universitaires de la province.

CONCLUSION

C'est à la suite des sessions d'animation sociale de la Société Franco-Manitobaine qu'un comité s'est formé pour étudier l'opportunité de créer une école pédagogique française au Manitoba.

Ce comité ose espérer que ce document de travail, fruit de sa sérieuse et franche réflexion, aura fait avancer le problème et suscitera de fructueux échanges sur une question de grande importance, pour l'avenir de la communauté franco-manitobaine.

****

.Les livres et la culture

Un programme de lecture d'ordre culturel

LES MEILLEURS AUTEURS

Chaque lecteur établit sa liste de livres, choisissant lui-même parmi les meilleurs et les plus célèbres.

Comme principe général, écoutons ce que nous dit Théodore Roosevelt: les grands auteurs sont ceux "que l'opinion commune des personnes cultivées et bien pensantes rangent parmi les classiques". Un grand auteur n'est pas celui qui excite l'admiration, mais celui qui relève l'esprit et le courage et qui est une source d'inspiration.

En 1887, sir John Lubbock, pionnier de l'étude de la vie des insectes, écrivait un intéressant petit ouvrage, intitulé "Les Plaisirs de la vie", dans lequel il dressait la liste de "cent bons auteurs".

Will Durant, éducateur et conférencier américain, auteur d'une histoire de la philosophie et de plusieurs autres oeuvres bien connues, a lui aussi établi une liste des cent meilleurs auteurs à lire pour se cultiver.

Il est intéressant de relever les 35 livres qui figurent à la fois dans ces deux listes, faites à 45 ans d'intervalle. Les auteurs conseillés sont: Eschyle, Aristote, Bacon, Boswell, Byron, Chaucer, Cervantes, Carlyle, Dante, Dickens, Darwin, Emerson, Euripide, Gibbon, Goethe, Hérodote, Homère, Milton, Marc Aurèle, Montaigne, Molière, Plutarque, Platon, Sophocle, Shakespeare, Spinoza, Swift, Adam Smith, Thucydide, Thackeray, Virgile et Voltaire. La Bible se retrouve naturellement dans les deux listes.

Il arrive que l'on craigne d'aborder un livre à cause de son titre ou du sujet traité. La métaphysique par exemple. Ce mot signifie "après la physique", c'est-à-dire un domaine que les sciences physiques sont incapables d'étudier. Pourtant, le philosophe et mathématicien anglais Alfred North Whitehead écrit dans "Adventures of Ideas": "En dehors de la présupposition métaphysique il ne peut y avoir de civilisation."

La métaphysique n'inspire aucune terreur si l'on songe que les trois aspects de l'être qui l'intéresse sont: le Vrai, le Beau et le Bien. Dans notre monde mécanisé, nous avons besoin plus que jamais de croire en quelque chose, et, même si l'essence des choses demeure mystérieuse, il nous est possible de comprendre certaines réalités de la vie. Vous constaterez en lisant que beaucoup de livres éclairent en vous des profondeurs dont vous ne soupçonniez pas l'existence.

Il y a tant de choses auxquelles on est tenté de s'intéresser que vous vous demandez peut-être par où commencer.

Pour le lecteur comme pour l'astronaute qui entreprend un voyage d'exploration dans l'espace, le point de départ n'a pas tellement d'importance, mais une fois parti, il importe de savoir naviguer afin d'aborder au bon port ou à la bonne planète.

Voici un programme de lecture d'ordre culturel, conçu par un homme de 35 ans dont les études s'étaient bornées à l'école primaire. Son désir était de s'assurer une vue d'ensemble de la vie, comme celle que possède, par exemple, un universitaire. Mais quel programme pouvait être utile à un homme peu instruit et dont les moments de lecture se limitaient à ses trajets en autobus, à son heure du déjeuner et à ses soirées à la maison. Ce programme il le trouva dans la Classification décimale de Dewey, méthode employée dans la plupart des bibliothèques du Canada pour ranger les volumes de façon à les repérer facilement.

Ce système divise toutes les connaissances en dix classes: (0) Ouvrages généraux, telles les encyclopédies et les collections d'essais; (1) Philosophie, y compris la psychologie, la métaphysique, la logique et la morale; (2) Religion, savoir les doctrines, l'histoire religieuse et les textes sacrés; (3) Sciences sociales, c'est-à-dire les sciences politiques, l'économie politique, le droit, les oeuvres sociales, l'enseignement et le commerce; (4) Philologie, y compris une subdivision pour toutes les langues; (5) Sciences pures, notamment les mathématiques, l'astronomie, la physique, la chimie, la biologie, la botanique et la zoologie; (6) Sciences appliquées, domaine embrassant la médecine, l'art de l'ingénieur, l'agriculture, le commerce et les métiers mécaniques; (7) Arts et loisirs, soit le paysagisme et l'urbanisme, l'architecture, la sculpture, la peinture et la musique; (8)Littérature, subdivisée par nationalité; (9) Histoire, dont les principales sections sont la géographie, les voyages, les biographies, l'histoire ancienne, moderne et mondiale.

Le programme en question consiste à lire de suite un livre dans chaque classe, de sorte qu'après avoir parcouru la liste une première fois le lecteur possède une vue globale ou un aperçu général de la totalité des connaissances et des croyances humaines. Cette vue d'ensemble s'élargira et s'approfondira à chaque nouveau parcours de la liste.

Lire sans prendre de notes c'est imiter le cultivateur prodigue qui labourerait et ensemencerait son champ avec peine sans se préparer à faire la moisson. Il importe d'avoir "une mémoire de papier", comme disait Montaigne, d'écrire dans les marges et de noter certains points et passages.

LE ROLE DU LECTEUR

Selon la juste observation d'un auteur du XIXe siècle, l'archidiacre Hare, "tout écrivain est en droit d'exiger une certaine somme de connaissances chez ceux pour qui il écrit, de même qu'un certain degré de dextérité dans l'emploi des instruments de pensée". Et sir Arthur Quiller-Couch, professeur de littérature anglaise à Cambridge, exprime cet avis: si quelqu'un possédait vraiment le neuvième livre du "Paradis perdu" de Milton (récit de la tentation et de la chute de l'homme), de façon à se hausser jusqu'au niveau de son sujet sublime et s'en assimiler toutes les beautés, il deviendrait, d'un coup et de ce seul fait, un homme très cultivé.

La lecture est un moyen d'accomplissement. Elle nous permet de réaliser toutes les possibilités qui sont en nous. C'est un pas dans la voie du perfectionnement et une source de joie dans la recherche de la culture.

Pourquoi nous contenterions-nous de vivre dans un monde prosaïque, dépourvu des charmes du bon langage, des belles pensées et de tout sens sauf celui des besoins immédiats et de leur satisfaction par des auxiliaires mécaniques? Le monde des livres est un royaume où l'esprit de l'homme demeure libre de se développer selon les modalités qu'il fixe lui-même.

Qui sait? Peut-être serez-vous un de ces heureux lecteurs qui atteignent aux grandes profondeurs de l'esprit, qui découvrent la véritable poésie des choses et qui touchent la frange d'une réalité absolue et fondamentale.

(Bulletin de la BRC, septembre 1970)



L'histoire de l'éducation au Manitoba français ne pourra s'écrire sans accorder une place d'importance à M. J.-A. Marion qui fut pendant cinquante ans membre de la Commission scolaire de St-Boniface. Un des fondateurs de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, en 1916, M. Marion y fut des plus actifs jusqu'à sa mort en 1954. C'est grâce en grande partie à sa tenacité que l'enseignement du français et en français put tenir bon et même progresser. Ses interventions répétées auprès du ministère de l'Education permirent aux législateurs de découvrir le bien-fondé des requêtes des Franco-Manitobains et d'élargir les règlements sous les gouvernements Campbell et Roblin. M. J.-A. Marion fut décoré à plusieurs reprises pour ses services à l'endroit de la communauté francophone du Manitoba. M. Marion devait mourir accidentellement le 2 février 1954.

Éducation pré-scolaire

L'éducation pré-scolaire comporte le foyer, la garderie pour les enfants de 2 - 3 ans, la maternelle pour les enfants de 4 ans et le jardin d'enfants pour les enfants de 5 ans.

Le BUT de l'éducation pré-scolaire est de favoriser le développement de l'identité culturelle de l'enfant franco-manitobain. La culture française de l'enfant est plus qu'une affaire de langue car elle engage chez le petit toute la vie affective. Dès sa plus tendre enfance, l'enfant doit boire à la source d'une vie française authentique dans une ambiance favorable. Ses intérêts, ses jeux, ses relations familiales et sociales doivent porter l'empreinte de sa culture particulière.

Ces années de formation devraient lui permettre de résister aux interférences socio-linguistiques de son milieu et lui assurer également une préparation adéquate à l'apprentissage scolaire.

1. INTERFÉRENCES SOCIO-LINGUISTIQUES de son MILIEU:

On entend par interférences socio-linguistiques certains éléments particuliers de l'entourage qui éloigne l'enfant de son identité canadienne-française: télévision, radio, cinéma, disques et chants anglais, compagnons de jeux, magasins, la rue, les quartiers résidentiels.

2. UN VOCABULAIRE FRANÇAIS ADÉQUAT:

Un enfant qui depuis son berceau a eu une préparation audio-orale dans sa langue maternelle possède en moyenne 2000 mots de vocabulaire à l'âge de cinq ans. Les programmes de lecture dès la première année prennent en considération ce fait. C'est en fréquentant les pré-maternelles, les maternelles et les jardins d'enfants que l'enfant recevra cette préparation audio-orale essentielle à la lecture. Sans cette préparation requise l'enfant sera frustré et se refusera à un apprentissage dans la langue française.

RECOMMANDATIONS

1) Qu'en 1971 soient établies des maternelles francophones pour les enfants de 4 ans et que ces maternelles francophones soient obligatoires pour ceux qui ne parlent pas suffisamment le français.

2) Qu'en 1970 soient établis des jardins d'enfants francophones, maximum de 15 élèves pour les enfants de 5 ans, décidés de poursuivre leurs études en français et décidés de faire les efforts qui s'imposent. A cause des difficultés socio-culturelles qu'éprouvent les élèves qui s'inscrivent aux jardins d'enfants, il est essentiel que le nombre maximum par classe soit limité à 15; ceci impliquera donc des subventions pour le personnel, le transport, des nouveaux locaux, l'équipement et le matériel didactique.

3) Que soient établies des maternelles francophones là où le personnel et les locaux le permettent.

4) PERSONNEL ENSEIGNANT:

a) Jardins d'enfants francophones.

- Que ces jardins soient pourvus d'un personnel enseignant compétent avec une connaissance adéquate du français.

- Que l'on prévoit: recyclage, atelier, journées d'étude, cours d'été et cours du soir.

b) Maternelles francophones

- Toutes personnes intéressées à la maternelle francophone devront suivre des cours spéciaux. Si le nombre de ces personnes est suffisant, on donnera priorité à toutes personnes ayant eu de l'expérience dans des jardins d'enfants.

5) ON DEMANDE QUE SOIENT ETABLIES POUR LES ENFANTS DE 2-3 ANS DES GARDERIES FRANCOPHONES OU LES AVANTAGES SERAIENT:

a) de donner une ambiance française aux enfants dont les parents sont au travail et aux enfants défavorisés au point de vue linguistique.

b) de donner aux enfants défavorisés au point de vue socio-économique l'occasion de s'épanouir en français.

LES GARDERIES ET LES NORMES A SUIVRE:

1. Il faudra mettre sur pied un service d'orientation pour évaluer les besoins et renseigner les parents sur les avantages des garderies.

2. On devra se baser sur les normes déjà établies pour les garderies de langue anglaise au Manitoba: nombre d'enfants, locaux, équipement et matériel didactique.

Nos garderies différeront en ce qu'elle seront entièrement françaises.

3. On devra embaucher les éducateurs compétents en donnant priorité à ceux qui possèdent une connaissance des besoins de l'enfant d'âge pré-scolaire et qui possèdent une formation française adéquate pour assumer cette responsabilité. Il est entendu qu'un brevet universitaire ne devrait pas être requis à ce niveau.

4. Il faudra établir avec l'aide de subventions des cours appropriés: cours du soir, cours d'été; et prendre avantage si possible des échanges de personnel entre les pays francophones.

REMARQUE: On conçoit que l'établissement de maternelles et de jardins d'enfants francophones auront priorité sur les garderies francophones.

Qu'est-ce que la culture?

Etant donné les nombreux sens que l'on donne au mot "culture", il convient de préciser de quelle sorte de culture il est question dans le présent "Bulletin". La culture n'est pas une robe ou un complet qui s'achète au rayon de la confection. Elle est faite sur mesure. La culture ne se manifeste pas par la recherche aussi snob qu'aristocratique d'un raffinement anormal ni par le culte jaloux du rang ou de la classe en tant que facteur de distinction entre soi et le commun des hommes. Ce n'est pas seulement une attitude ou un comportement, mais aussi un ensemble d'idées et d'opinions, une source d'espérances et d'aspirations.

La culture est l'intelligence et la sensibilité qui distinguent la civilité de la barbarie. Comme l'a dit un célèbre homme de science et essayiste du XIXe siècle, Thomas H. Huxley: "La culture parfaite devrait comporter une doctrine de vie complète fondée sur une claire connaissance de ses possibilités comme de ses limites."

La culture que peuvent obtenir par la lecture les personnes à l'esprit mûr est une façon habituelle de penser, de sentir et d'agir choisie, entre une infinité de manières de vivre éventuelles, pour être heureux, faire des progrès et accomplir quelque chose. Elle permet à qui la possède de juger de la qualité des idées et des faits, et non seulement de leur quantité.

Cette culture est le fruit d'une formation équilibrée. Chez certains, c'est la sensibilité qui prime, chez d'autres, c'est l'intelligence, chez d'autres encore, c'est l'action.

La sensibilité est comme le mercure: entre des mains habiles, c'est un des éléments les plus puissants et les plus précieux au monde, mais entre des mains maladroites, ce peut être le plus malfaisant. Il en va de même pour la pensée: il faut la diriger de telle sorte qu'elle ne domine pas la vie. Il est nécessaire d'avoir des idées claires à qui veut réussir, mais la pensée seule ne réalise rien. La volonté et l'action sont les marques de la vitalité par opposition à la stagnation. Un vaste éventail de lectures constitue le fondement essentiel d'une vie équilibrée, où la sensibilité stimule l'intérêt, la pensée apporte la direction nécessaire et l'action parachève la synthèse qu'est la culture.

Un homme jugera sa culture satisfaisante si elle s'élabore en lui-même et procède d'un effort méthodique pour combler son désir de vivre à l'unisson avec la vie.

Comme Willie Loman (dans "Mort d'un commis-voyageur"), une multitude d'hommes ont l'impression de ne plus exister comme individus. Par la lecture orientée vers la culture ils ont la possibilité de se renouveler eux-mêmes, de multiplier leurs contacts avec la vie, de s'épanouir dans toute la plénitude de leur humanité, d'acquérir une certaine grandeur d'âme.

Celui qui lit d'une façon réfléchie est un peu plus que ce qu'il était auparavant. Les heureuses trouvailles, les exemples d'héroïsme, les lueurs de pénétration, l'inspiration d'idées nouvelles, voilà autant de fruits de la lecture qui contribuent à isoler l'homme de la foule et à en faire une personnalité.

(Bulletin de la BRC, septembre 1970)

LIRE POUR SAVOIR

Lire pour se cultiver aide de multiples façons à faire face à la vie. C'est un moyen de se préparer à accomplir sa tâche. Avantage plus important encore, la lecture nous fournit des bases pour élaborer de sages décisions. Lorsque vos collègues disent "Quelle chance!" en voyant une de vos réussites, vous savez, vous, que cela n'a été possible que grâce à votre bon jugement, fondé sur les trésors de savoir emmagasinés dans votre esprit.

En augmentant nos connaissances dans un domaine quelconque, nous sommes mieux en mesure de distinguer le bien du mal, et c'est la base de tout raisonnement. On est dans une certaine mesure ce que l'on connaît. Pourtant, il ne s'agit pas de connaître simplement pour pouvoir répondre aux questions, mais de connaître pour le seul plaisir de connaître.

Peu d'hommes possèdent le courage nécessaire pour assimiler tous les fruits de l'arbre de la science, mais nous pouvons en goûter et en apprécier plusieurs sortes. Les plus grandes et les plus riches bibliothèques du monde sont envahies tous les jours par d'innombrables lecteurs en quête de savoir. Le "British Museum" vient d'écrire aux intellectuels de 162 importantes universités du monde pour leur demander de ne pas venir cet été, car les salles de lecture sont bondées et les 400 employés sont incapables de suffire aux besoins.

Quel bonheur pour une famille que de pouvoir se monter une bibliothèque bien à elle! Chaque foyer devrait avoir un endroit réservé aux livres, que ce soit une petite armoire bibliothèque ou un mur garni de rayonnages. Edmund Waller, qui savait par expérience ce qu'il disait—il fut à la fois homme politique, poète et révolutionnaire du temps de Cromwell—a écrit ceci: "Dans mon cabinet de travail, je suis assuré de ne converser qu'avec des sages; mais dans le monde, il m'est impossible d'éviter la société des sots."

Si vous disposez d'une petite collection de livres et que vous les fréquentiez, vous êtes en excellente compagnie. Vous pouvez avoir recours à eux si vous avez besoin de réconfort, de distraction ou de lumières. Ils sont toujours prêts à vous parler ou à répondre à vos questions.

(Bulletin de la BRC, septembre 1970)

QUELS LIVRES CHOISIR?

Un homme d'étude n'a que faire des objets décoratifs que sont les livres à reliures de luxe. Ce qui compte pour lui, c'est le contenu des livres.

Assurez-vous que l'auteur a bien fait son travail, qu'il a effectué les recherches nécessaires. Feuilletez les pages d'un livre avant de l'acheter: la méthode de l'auteur vous inspire-t-elle confiance? Montre-t-il qu'il a fait le tour de son sujet, de façon à en voir aussi le contre? Certains écrivains modernes répondent à la description que fait Samuel Johnson de Hugh Kelly: un homme qui a écrit plus qu'il n'a lu.

Tenez compte des circonstances où le livre a été écrit. "Le Prince", oeuvre d'un auteur dont le nom est devenu synonyme de ruse et d'astuce, fut conçu par Machiavel dans l'unique but d'intéresser un homme fort à sauver le peuple italien de l'agression étrangère et de la corruption politique. Ce grand politique italien affirme, dans une lettre, qu'il passait quatre heures par jour, dans sa bibliothèque, où il conversait avec les auteurs anciens. "J'ai noté, ajoute-t-il, ce que j'ai retenu de leurs propos."

Des livres ont été écrits par des hommes et des femmes qui estimaient avoir un message valable à transmettre par suite de leur expérience de la vie. Il ne faut pas les oublier dans la constitution d'une bibliothèque familiale, car ils nous proposent les moyens que l'on a jugés bons à un certain moment pour faire face à des situations et résoudre des problèmes qui, essentiellement, ont beaucoup de ressemblance avec les nôtres.

Il serait ridicule de supposer que l'on peut appliquer sans discernement les enseignements de n'importe lequel de ces écrivains aux conditions de tous ceux qui sont dans les affaires ou qui vivent à l'époque actuelle. Mais le lecteur avisé et intelligent glanera chez eux des pensées et des principes utiles pour élaborer ses plans.

Les recueils d'essais offrent des lectures stimulantes. On peut choisir un volume au hasard et lire un essai, qui forme un tout en soi, en quinze ou vingt minutes. L'essayiste n'a pas la prétention de traiter à fond la matière; il aborde divers aspects de son sujet qui lui ont plu. S'il réussit à éveiller assez d'intérêt chez le lecteur pour l'amener à se renseigner davantage; s'il lui apporte une idée qui l'aidera à résoudre un problème ou à surmonter une difficulté, il aura atteint le but qu'il se proposait.

Certains essais, comme ceux de Taine, de Lamennais et de Voltaire, semblent parfois obscurs et trop érudits, mais leur profondeur et leur riche valeur philosophique récompensent largement ceux qui veulent bien leur accorder de l'attention. Leur style raffiné et élevé en rendent la lecture très agréable.

(Bulletin de la BRC, septembre 1970)

APPRÉCIATION DES LIVRES ET DES AUTEURS

Ne jugez pas tous les livres selon le même critère. Les livres sont comme les chevaux inscrits à des courses entièrement différentes. Si on ne les met pas dans la bonne écurie, on risque de reprocher à un excellent trotteur de ne pas galoper avec l'allure d'un vainqueur de la coupe d'or. Examinez la table des matières et les titres des chapitres afin d'être sûrs que vous êtes sur la bonne piste.

On juge les auteurs par leurs écrits, et non par leurs manies personnelles. Balzac travaillait, semble-t-il, avec frénésie, comme le démontre le magnifique crescendo du "Père Goriot". Il passait des jours et des nuits à bûcher dans une pièce sombre, sans jamais cesser de boire du café. Bernard Shaw avait un coin retiré au fond du jardin. C'était un lieu microscopique, bourré de livres, où il y avait tout juste assez de place pour un bureau et l'épaisse couverture de fourrure qu'il posait sur ses pieds.

L'important chez un écrivain, ce n'est pas sa mine ou ses habitudes personnelles, mais la qualité de son style. Peu d'auteurs sont ce que disent leurs livres. Le meilleur de leur activité intellectuelle passe dans leurs écrits, où leurs idées ne pénètrent qu'après avoir été filtrées et séparées de la masse de médiocrité à laquelle elles sont mêlées dans la vie quotidienne. Il serait injuste de demander à l'auteur d'une anthologie poétique d'être poète ou à un historien militaire d'être un grand général.







M. ARTHUR CORRIVEAU

M. Arthur Corriveau reçut sa première éducation en Saskatchewan. Il y obtint un certificat d'enseignement et un baccalauréat ès Arts. Il enseigna ensuite pendant trois ans, à Wolseley, en Saskatchewan, pour ensuite devenir directeur de l'école secondaire à Ponteix, de 1936 - 1946.

Durant la dernière guerre mondiale, il servit dans les rangs de l'Aviation Canadienne. Après la guerre il continua ses études pendant un an à l'Université de Saskatchewan.

M. Corriveau vint au Manitoba en 1947. Il enseigna au Collège de St-Boniface puis à l'école Norberry à St-Vital. Au cours de ces années d'enseignement, il obtint les degrés de bachelier et maître en Education de l'Université de Manitoba. En 1952, il devint professeur à l'Ecole normale de Winnipeg. Sept ans plus tard il était nommé au poste d'inspecteur des écoles.

Depuis six ans, il est affecté au ministère d'Education du Manitoba et s'occupe du programme des langues secondes. Il est maintenant directeur des Langues Modernes.

"La culture, a dit un auteur, est un sous-produit de la lecture, de l'étude et des bonnes fréquentations."

Certaines personnes, bien entendu, estimeront que les questions de culture ne conviennent pas aux ouvriers, mais professer une telle opinion c'est accepter le plus âpre des systèmes de classes. C'est affirmer que la majorité des gens sont incapables de se livrer à des études qui seules leur permettront de se faire une conception intelligente de l'univers et de connaître la grandeur de l'esprit humain. En somme, ceux qui refusent la culture se privent de savoir ce que la vie leur offre et ce dont ils sont capables.

La culture personnelle suppose le commerce des esprits supérieurs. Un homme qui n'entre jamais en contact avec des intelligences plus évoluées que la sienne risque de parcourir le même circuit fastidieux de pensée et d'action jusqu'à la fin de ses jours.

C'est dans les livres que l'on retrouve les idées, les opinions, les hauts faits, les visions et les passions des hommes de tous les temps, offerts à la calme réflexion des esprits studieux et pénétrants.

QUAND COMMENCER

En franchissant le cap de la trentaine, l'homme aborde une période importante de son existence. Jusque-là la vie est demeurée entravée par les liens personnels et émotifs que sont les passions et les contraintes usuelles de la jeunesse. Mais voici que le rideau s'ouvre sur un nouveau spectacle. On peut alors se réserver du temps pour observer, pour réfléchir, pour étudier les autres et se connaître soi-même. La vie prend un sens. Elle nous apparaît dans son ensemble.

Qu'est-ce donc qui compense la perte de notre liberté d'adolescents, qui nous affranchit des restrictions et des vues étroites de l'enfance et qui nous permet d'atteindre à la stabilité et à la sagesse? C'est la lecture, moyen universel d'apprendre. Elle nous offre la possibilité de nous dégager du filet où les circonstances et le manque d'ambition nous ont emprisonnés et de nous délecter dans le renouvellement de nous-mêmes. Grâce à elle, nous connaissons l'émoi d'apprendre quelque chose, d'acquérir de la largeur de vues et de comprendre les événements et leur orientation. Et c'est en cela que consiste la culture.

Se réaliser, ce n'est pas nécessairement en arriver à une espèce de ravissement intense et profond. C'est avoir conscience de vivre à cent pour cent. C'est trouver la réponse à des questions importantes. L'enfant se demande d'où il vient, le jeune homme ce qu'il va faire, l'homme mûr ce qu'il sera.

Dans un de ses livres, le jeune écrivain de 24 ans, Colin Wilson, pose une question si brutale que nous ressentons en quelque sorte l'impression qu'elle doit nécessairement recevoir une réponse: "Comment dois-je vivre ma vie pour ne pas avoir à me considérer comme un raté?"

Acquérir de la culture ne signifie pas trouver une solution aux grandes et brûlantes questions de la société et de la politique, où le sectarisme semble limiter notre choix à une seule option en excluant toutes les autres formes et nuances d'opinion ou de doctrine. C'est plutôt se ménager un moyen de les contempler de loin de façon à voir à la fois le milieu et les extrémités des choses.



M. Lucien Côté est ontarien de naissance. Il fit ses études primaires et secondaires dans la région d'Ottawa. Il obtint le baccalauréat ès Arts de l'université d'Ottawa en 1949 et le brevêt d'inspecteur de l'Ecole Normale en 1952.

Il se dévoua pendant un certain temps auprès des jeunes de la Capitale puis reçut un certificat d'assistant dans les High Schools du Collège d'Education de Toronto en 1954.

Après 8 ans d'enseignement à l'école secondaire de Cornwall, il revint à Ottawa et occupa un poste à l'école secondaire St-Laurent de Eastview jusqu'en 1963.

Le Ministère de l'Education de l'Ontario le nomma professeur de méthodologie de l'enseignement du français à l'Ecole Normale. Il étudia ensuite à l'Université Laval, puis à l'école active (Semea). En 1969 il organise le premier cours d'été "Arts et Science du langage", cours qui s'est répété depuis. La Commission des écoles séparées d'Ottawa l'a choisi comme conseiller pédagogique auprès des instituteurs de sa juridiction et lui a confié la direction des cours du soir.

M. Côté obtint une maîtrise en Education l'année dernière et il prépare présentement sa thèse de doctorat.



M. Hervé Cyr, s'occupe depuis 1965 de l'orientation du programme des écoles de langue française de l'Ontario dans le service des programmes d'études du Ministère de l'Education de l'Ontario. Il possède une maîtrise ès Arts de l'Université d'Ottawa, une maîtrise en Education de l'Université de Toronto, et des diplômes d'enseignement élémentaire, d'enseignement secondaire et de surintendant des écoles.

M. Cyr fit 10 ans d'enseignement élémentaire et secondaire et, pendant 15 ans, fut surintendant d'écoles élémentaires pour le Ministère de l'Education de l'Ontario. Membre du "Minister's Commitee on the training of Elementary School Teachers of Ontario", du comité sur les écoles de langue française de l'Ontario, conseiller de la "Commission Hall-Dennis" sur l'état des écoles de l'Ontario, il est aussi membre de l'Association canadienne des éducateurs de langue française pour l'avancement des sciences (ACFAS), de l'"Ontario Educational Association" et de la "Canadian Association of Superintendents of Schools".

M. Cyr est également auteur de manuels scolaires en langue française: Mathé- mathématiques contemporaines, 7e année; Mathématiques contemporaines, 8e année, et Sciences sociales, 2e année.

Quelques aspects de la loi sur les langues officielles

(Ce document décrit d'une manière générale les principales mesures de la Loi sur les langues officielles dont il faut consulter le texte pour une interprétation détaillée et précise. Les copies de la Loi se vendent chez l'Imprimeur de la Reine, Ottawa, au prix de 60 cents l'exemplaire.)

En octobre 1968, le Gouvernement présenta à la Chambre des communes un projet de loi dont l'objectif primordial était de donner au français et à l'anglais un statut, des droits et des privilèges égaux dans les institutions fédérales.

La Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme avait recommandé l'adoption d'une telle loi après avoir réuni à ce sujet, pendant près de quatre ans, une abondante documentation. D'autre part, des comités spéciaux de la Chambre des communes et du Sénat et les députés et sénateurs eux-mêmes devaient consacrer de nombreuses séances à l'étude de la loi qui a subi plusieurs modifications avant d'être approuvée à l'unanimité.

Cette Loi, qui est entrée en vigueur le 7 septembre 1969, confirme le statut d'égalité du français et de l'anglais qui sont déclarés formellement langues officielles du Canada pour tout ce qui relève du Parlement et du Gouvernement du Canada.

Le principe directeur de la Loi sur les langues officielles est d'assurer les services du gouvernement fédéral en français et en anglais. Le statut d'égalité de ces deux langues doit être reconnu et mis en pratique dans tous les organismes du Parlement et du gouvernement fédéral.

Afin de mieux saisir la portée de cette Loi, examinons brièvement quelques aspects particuliers qui indiquent clairement l'importance que l'on attache au statut d'égalité des langues: publication des actes de l'autorité fédérale, relations entre le public et les institutions fédérales et nomination d'un commissaire des langues officielles.

LA PUBLICATION DES ACTES

Tous les documents publics des institutions fédérales doivent être publiés dans les deux langues officielles. Les institutions fédérales comprennent non seulement le Parlement et les ministères mais aussi tout "organisme judiciaire, quasi-judiciaire ou administratif ou une corporation de la Couronne, créés en vertu d'une loi du Parlement". Il s'agit donc également de la Cour suprême du Canada, de la Cour de l'Echiquier et autres organismes fédéraux tels que la Commission des appels sur le tarif, et les sociétés de la Couronne telles que la Société Radio-Canada. Un article de la Loi mentionne également les Forces canadiennes et la Gendarmerie royale du Canada.

Les versions anglaises et françaises des règles, ordonnances, décrets, règlements et proclamations qui découlent d'une loi fédérale doivent être publiées en même temps dans la Gazette du Canada.

S'il survient un problème dans l'interprétation des textes présentés et approuvés dans les deux langues officielles, la Loi stipule que l'on tiendra compte des deux versions et si la différence est importante, l'on "donnera la préférence à la version qui, selon l'esprit, l'intention et le sens véritables du texte, assure le mieux la réalisation de ses objets".

RELATIONS ENTRE LE PUBLIC ET LES INSTITUTIONS FÉDÉRALES

La Loi affirme le droit de tout Canadien de communiquer dans l'une ou l'autre des langues officielles avec tout organisme fédéral, qu'il s'agisse de ministères, de sociétés de la Couronne, de tribunaux, ou, encore, des Forces armées et de la Gendarmerie royale, ou, enfin des bureaux qui s'occupent des voyageurs au pays ou à l'étranger.

Il importe toutefois de préciser la portée de la Loi quant à l'obligation de fournir des services dans les deux langues. D'une façon générale, la loi s'appliquera dans la mesure où cela est possible et où la demande est suffisante et particulièrement dans la région de capitale nationale, au lieu du siège ou bureau central des organismes du gouvernement fédéral et dans les régions qui seront déclarées districts bilingues.

DISTRICTS BILINGUES

Aux termes de la Loi, dans les régions où la minorité de langue française ou anglaise constitue au moins dix pour cent de la population totale, les services du gouvernement fédéral seront disponibles dans les deux langues officielles. Les limites de ces régions désignées comme "districts bilingues" seront fondées sur des subdivisions déjà établies, telles qu'un district de recensement, un district municipal ou scolaire ou une circonscription électorale fédérale ou provinciale.

Le critère d'un dixième de la population tient compte de la définition de la langue maternelle qui est la langue officielle qu'une personne a apprise en premier lieu dans son enfance et qu'elle comprend encore.

La Loi prévoit la formation d'un conseil responsable de définir les districts bilingues. A la lumière d'une enquête qu'il mènera au sujet de l'établissement des districts bilingues et après avoir consulté les gouvernements provinciaux, le conseil présentera ses recommandations au gouvernement canadien. Un délai de 90 jours a été prévu dans la Loi pour la création ou modification d'un district bilingue.

Après chaque recensement, le gouvernement constituera un Conseil consultatif des districts bilingues en vue de créer de nouveaux districts ou de modifier les limites des anciens, selon les fluctuations démographiques.

La Loi tient compte également des régions où d'ordinaire le public jouit déjà des services du gouvernement fédéral dans les deux langues officielles même si la minorité française ou anglaise n'atteint pas dix pour cent. La région de la capitale nationale jouit également des services bilingues.

suite à la page 8

Perfectionnement professionnel

1 - Le quoi? - Qu'est-ce que le recyclage?

C'est l'action pédagogique qui a pour but de familiariser les maîtres avec besoins nouveaux en Education (In service training)
BESOINS: Pédagogique - Méthodologique - Programmation - Educationnel - Curriculum

11 - Pourquoi le recyclage?

Le recyclage est nécessaire pour répondre à de nouveaux besoins occasionnés par une évolution rapide, progressive de l'éducation de nos enfants.
BESOINS: Technologie - Sciences-voyages interplanétaires - Communication (l'universalité) - Mathématiques

111 - Pour qui le recyclage?

Informer les éducateurs - enseignants, principaux - par recyclage; ensuite que les professeurs informent les parents qui eux à leur tour mettent en marche les chantiers pédagogiques pour informer les parents et commissaires de leur option:
Catéchèse - Mathématiques nouvelles - Sciences - découvertes - Français - langue vivante de communication

1V - Comment?

Le recyclage comporte deux facteurs qui à leur tour sont constitués de plusieurs éléments. Ces facteurs sont:
- A. Structure
- B. Motivation

V - Le recyclage comprend deux éléments:
- A. Structure
- B. Motivation

A. Structure
Les structures actuelles ne répondent pas aux besoins. Il faut songer à mettre sur pied des structures nouvelles.

Recyclage { Commissions Scolaires
E.F.M. ---M.T.S.
Directorat ---S.F.M.

Motivation···Université ---Ministère

1. Au niveau local l'E.F.M. (M.T.S. --- special area group a.s.g.) devrait être l'association professionnelle officielle pour les éducateurs Franco-manitobains.
-Il lui faut un rôle autonome; il lui faut une organisation qui lui permet de percevoir les dûs (cotisations) des membres, d'organiser un secrétariat, de s'affilier à la M.T.S. en payant au pro rata de ses membres les dûs d'affiliation.

-Il nous semble évident que la seule association qui puisse déceler, comprendre et formuler les problèmes des enseignants face au recyclage est l'organisation locale E.F.M.

-La E.F.M. est une filiale de la M.T.S. (pour tous les problèmes d'ordre professionnel syndicaux), mais elle devrait aussi, sur le plan francophone manitobain être une filiale de la S.F.M. qui devient une force de revendication auprès des autorités concernées (Ministère de l'Education, Gouvernement, autorité municipale, locale, etc...)

2. La S.F.M. a pris l'initiative de réveiller les Franco-manitobains par l'animation. Il y a un besoin de liaison plus étroite entre l'E.F.M. et le Directorat --- on se demande quels sont: sa fonction, son but et notre besoin. A présent, chaque groupe co-existe - il y a un besoin d'effort de coordination et de coopération.

RECOMMANDATIONS:

-Directorat et E.F.M. devraient se consulter - Il existe un besoin de cohésion - Professeurs faisant partie de l'E.F.M. devraient se servir des services de revendication de la S.F.M.

3. MINISTÈRE: co-ordinator of In Service --- Dyck
E.F.M. peut, par l'intermédiaire de M. T.S. et S.F.M. faire valoir ses demandes auprès du ministère.

En ce qui concerne le recyclage --- Alors que dans les cours d'anglais, ils ont 60 ans d'expérience derrière eux... tandis que nous les français, on commence sans "background". Afin d'avoir l'argent disponible pour les recyclages français, nous devons faire les demandes. Non seulement peut-on demander l'aide de l'E.F.M. mais on peut aussi passer par l'Association des Commissaires d'écoles.

4. UNIVERSITÉ --- Cours spécialisés en français devraient nous donner autant de crédit que les cours universitaires. Les professeurs devraient demander de l'aide par l'entremise de l'E.F.M. aux commissaires.

Puisque le recyclage, c'est pour le bien de l'enfant, le groupement des professeurs - E.F.M. fait ses revendications aux commissaires qui facilitent la mise en marche des cours de recyclage en français.
-La S.F.M. devrait pouvoir identifier tous les groupes de pression de la jeunesse en les canalisant et les orientant de façon à utiliser au maximum le potentiel humain.

B. Motivation
Le deuxième facteur de recyclage est celui de la motivation dont voici les éléments principaux:
-crédits universitaires - personnes de ressources - (envoyer certaines personnes compétentes et intéressées à la cause, à différents endroits pour certains cours.

FINANCEMENT

frais de voyage / division scolaire { (1) ministère
(2) association des commissaires
(3) E.F.M.

BESOIN DE TEXTES -- attrayants - genre album.

Au Ministère - il y a des problèmes avec "l'advisory board". Ils refusent plusieurs textes parce qu'ils ont une influence religieuse (image, prière, etc.).



Historique

1 Nous constatons l'incapacité de donner une éducation bilingue complète aux étudiants sans une relation humaine efficace entre l'école et la famille.

PRÉCISION:
(a) Il y a un manque de communication entre Commissaires, Principaux, Professeurs, Parents et Etudiants; exemple: Vue l'indifférence de certains parents, quelques commissaires ont abdiqué leurs responsabilités.
(b) La F.A.P.M. ne semble plus répondre aux besoins actuels; elle a beaucoup fait dans le passé, mais a-t-elle encore sa raison d'exister aujourd'hui???

(c) Empêchements légaux apportés par la loi de 1916 par laquelle les parents ont perdu le droit de se prononcer sur l'éducation concernant leurs enfants; conséquence: passivité, non-engagement et désintéressement.

Par contre, ces dernières années, les gouvernements ont apporté des changements favorables aux lois concernant les Franco-manitobains, mais parce qu'on pensait avoir gagné la victoire, on est maintenant coupable d'une plus grande passivité que jamais.
(d) Un complexe d'infériorité chez les Canadiens français découle de:
1) - L'ignorance des gens qui nese sont pas formés de chefs.
2) - Les anglophones s'en étant rendu compte en ont profité pour contrôler la situation socio-économique.

(e) De la tendance actuelle de migration des centres ruraux francophones aux centres urbains découlent:
1) - ambiance socio-économique inférieure dans les centres délaissés.
2) - une difficulté d'adaptation dans leur nouveau milieu.

(f) La centralisation d'administration implique un éloignement mental encore plus grand entre école et famille.
(g) Les anciennes institutions francophones religieuses sont fermées: écoles St-Vital, Collège Otterburne, Juniorat de la Ste-Famille et les nouvelles institutions séculières font peur à certains parents.

2 BUTS

(a) Meilleure éducation bilingue

(b) Une plus grande participation de la part des parents dans l'éducation de leurs enfants;
(c) L'amélioration des relations entre Commissaires, Principaux, Professeurs, Parents et Etudiants - la création de relations efficaces là où elles n'existent pas.

3 SUGGESTIONS

(a) Demander au gouvernement des subventions pour faire un sondage professionnel des attitudes des Franco-manitobains, où une représentation réelle sera assurée.

(b) Au problème de communication entre Commissaires et Parents, comme hypothèse de solution, on suggère plus de communication entre tous les corps intermédiaires, soit: Chevaliers de Colomb, Ligue des Femmes Catholiques, Parents, etc, etc. Que tous les groupes canadiens-français de la province fassent pression auprès des Commissaires pour qu'ils prennent conscience de leurs responsabilités; autrement, on en élira d'autres qui sauront faire face à leurs responsabilités.

(c) Que chaque groupe prépare un document de travail pour en faire un mémoire. Ceux-ci pourraient être étudiés par tous les groupes afin de bien structurer nos demandes au gouvernement. Ceci a très bien marché en Ontario où un mémoire semblable est devenu la base de la loi actuelle.

(d) Que l'on demande l'aide volontaire des mères afin de servir à titre de bibliothécaires, surveillantes aux récréations, ou encore au montage de pièces dramatiques.

Dr Ellis nous donne en exemple ce qui a été essayé dans une école élémentaire en Ontario: en vue de faire participer les parents plus pleinement à la culture française, le principal et les professeurs leur ont fait parvenir une formule leur demandant dans quel comité ils seraient intéressés de servir en leur donnant le choix des comités suivants:
(1) Comment les enfants peuvent se servir de leurs loisirs;
(2) Catéchèse
(3) Psychologie de l'enfant
(4) Enseignement du français.

Chaque parent devait choisir et devenir membre du comité de son choix. Un exécutif fut élu dans chaque comité, seuls les parents devaient siéger à l'exécutif, les professeurs assistaient aux réunions mais ne dirigeaient en rien, après quoi une réunion générale eut lieu où tous les comités se rencontrèrent pour échanger leurs idées.

(e) Au point de vue pratique, que le Principal prenne l'initiative de contacter les parents afin de mettre en marche une communication quelconque sans oublier que le Principal aussi aimerait que les parents apportent leurs suggestions.
Exemple: Afin d'aider aux parents à comprendre le nouveau curriculum, les élèves des grades 11 et 12 d'une certaine école, agissaient comme professeurs une ou deux fois la semaine. Encore dans une autre école, un comité comprenant 6 ou 7 élèves et un professeur fut formé pour s'occuper des sports. Avec collaboration et participation égales entre élèves et professeur, un bon programme fut préparé pour l'année. (Description du mot "participation" par les Jeunes: - "pas seulement écouter mais considérer les idées des jeunes - responsabilité des deux côtés de respecter les idées les uns des autres - les jeunes veulent être acceptés comme des êtres humains".)

(f) Pour que la juridiction de l'éducation des enfants soit distribuée entre enseignants, parents et étudiants, que dans chaque école les parents soient représentés, qu'un Comité soit formé comprenant des parents, des professeurs et le Principal (qui assiste seulement à titre de délégué). Ce comité serait formé pour contrebalancer la perte de l'influence des parents et des commissaires, dans les écoles secondaires; que les étudiants en fassent partie.

4 PRIORITÉS

(a) COMMISSAIRES: Prendre conscience de leurs responsabilités; chercher et présenter les désirs des parents, des étudiants et des enseignants.

(b) PARENTS: Prendre position - qu'ils s'impliquent, se tiennent au courant et deviennent actifs dans les affaires d'école que leurs enfants fréquentent;
- qu'ils surveillent positivement pour voir à ce que la politique de l'école soit bien établie.
(c) PRINCIPAUX: Se faire vraiment la voix de leurs enseignants et étudiants dans leurs relations avec la famille; - être au courant des besoins et des affaires de la situation franco-manitobaine.

(d) ENSEIGNANTS: Relation étroite avec le principal en ce qui concerne les relations avec les étudiants et la famille; - même obligation que le principal au sujet de la situation franco-manitobaine.

(e) ETUDIANTS: - 1) Prise de conscience - 2) Que les jeunes n'étant pas encore organisés, et voulant s'exprimer, demandent la coopération des adultes en vue de former un groupe dans la société afin de remplir leurs responsabilités.
- 3) Coopération et collaboration (définition de: "responsabilité" - ils veulent faire des critiques constructives).

* *



M. Yvan Albert, de Moncton, N.-B., 35 ans, fit ses études secondaires à l'école Saint-François de Madawaska, N.-B., et ses études universitaires à Moncton où il reçut le baccalauréat ès Arts en 1957, le baccalauréat en éducation en 1958, et la maîtrise en éducation en 1966. L'université d'Alberta lui décerna un diplôme en administration scolaire en 1967.

M. Albert, directeur fondateur de l'école normale de Moncton depuis 1968, fut successivement professeur à l'école secondaire de Drummond, directeur de la même école pendant 8 ans, et directeur des cours libres et des cours d'été à l'université de Moncton en 1967.

Ancien président de la "New Brunswick Teachers Association" et du Club Richelieu de Grand Falls, N.-B., M. Albert est maintenant directeur de l'Association des Enseignants francophones du N.-B.; membre du comité provincial des études et de certains comités de la "Canadian Teachers Federation".

Le 16 juillet 1970, une date mémorable

Le 16 juillet 1970, au lendemain du centième anniversaire de l'entrée du Manitoba dans la Confédération canadienne, l'Assemblée législative manitobaine approuvait le bill 113 qui amendait la loi scolaire et établissait le français et l'anglais langues officielles d'enseignement dans les écoles publiques de la province.

La nouvelle loi mettait ainsi fin à près de cent ans de lutte que la population francophone dut soutenir pour le maintien de ses droits linguistiques.

Le bill 113 reconnaît de façon définitive le français comme une des deux langues officielles des écoles publiques du Manitoba. Elle remet également entre les mains des parents et de leurs représentants le droit et la responsabilité de voir à l'éducation bilingue de leurs enfants.

LA LOI les langues officielles

suite de la page 7

A l'extérieur des districts bilingues, le public aura droit à l'usage des deux langues officielles dans la mesure du possible et si la demande est suffisante.

Dans le passé, toute personne qui comparaissait ou rendait témoignage devant un tribunal fédéral pouvait obtenir les services d'un interprète si le juge était d'avis qu'elle ne comprenait pas suffisamment la langue employée au cours du procès. La Loi a une portée plus grande donnant à l'accusé ou aux témoins le droit absolu de s'exprimer dans l'une ou l'autre des deux langues officielles.

BILINGUISME DES INSTITUTIONS

Il est important de souligner que cette Loi s'adresse aux institutions fédérales pour les obliger à fournir des services dans les deux langues officielles. Cependant elle n'exige pas des particuliers la connaissance de l'anglais ou du français; elle n'interdit à personne de parler une autre langue; elle n'impose pas au public canadien la connaissance des deux langues officielles.

La Loi respecte l'esprit du rapport de la Commission d'enquête qui mettait l'accent davantage sur le bilinguisme des institutions que sur celui des individus. "Un pays bilingue," lisait-on dans l'introduction générale, "n'est pas un pays dont tous les habitants doivent nécessairement parler deux langues; c'est un pays dont les principales institutions, tant publiques que privées doivent dispenser leurs services dans les deux langues, à des citoyens qui peuvent fort bien, dans l'immense majorité, être des unilingues." Il s'agit donc, pour le gouvernement fédéral, de donner à chacun, dans le domaine qui lui est réservé, "une égalité de chances", si bien que le fait de parler français ou anglais ne sera source, pour l'individu, ni d'avantages ni de désavantages dans ses relations avec les institutions publiques.

AUTRES LANGUES

La Loi protège également les droits et les privilèges des langues autres que le français et l'anglais. L'article 38 souligne qu'"aucune des dispositions de la présente loi ne sera interprétée comme affectant ou diminuant de quelque manière les droits ou privilèges acquis ou possédés en vertu de la présente loi, en ce qui concerne les langues autres que les langues officielles."

LE COMMISSAIRE DES LANGUES OFFICIELLES

Le législateur a accordé une grande attention à la création du poste de commissaire des langues officielles et à la définition des fonctions de celui qui, en somme, veillera à l'application de la Loi.

Ses fonctions ne sauraient être assimilées à celles d'un juge. Son mandat est plutôt celui d'un "ombudsman linguistique". Il lui incombe, dit l'article 25, de prendre "toutes les mesures propres à faire reconnaître le statut de chacune des langues officielles et à faire respecter l'esprit de la présente loi", et, à cette fin, de procéder "à des instructions soit de sa propre initiative, soit à la suite de plaintes" et de faire "les rapports et les recommandations" qui s'imposent.

Normalement, le commissaire adressera d'abord ses conclusions au greffier du Conseil privé et au Chef administratif de l'organisme en cause. Cependant, s'il considère que les corrections demandées n'ont pas été apportées dans un délai raisonnable, il pourra transmettre son rapport et ses recommandations au gouvernement et, par la suite, en aviser le Parlement auquel le commissaire devra faire chaque année tout comme l'auditeur général, une déclaration sur l'exercice de ses fonctions.

Une plainte peut être portée par toute personne ou tout groupe de personnes. Si le commissaire décide de ne pas poursuivre une enquête à ce sujet parce qu'il juge que l'objet de la plainte est sans importance ou ne relève pas de sa compétence, il devra informer le plaignant de sa décision et donner les raisons qui la motivent.

Afin de protéger les droits des fonctionnaires du gouvernement dans une enquête, le commissaire doit informer le chef administratif de l'institution fédérale en cause avant de procéder à une instruction en vertu de la Loi. Il fera aussi rapport de son enquête à l'institution et au particulier directement en cause.

CONCLUSION

La Loi des langues officielles est fondée sur une étude approfondie de la situation canadienne et la conviction que l'unité du pays dépendait de notre réponse à la question linguistique. Par la claire affirmation du statut d'égalité des deux langues officielles, la Loi répond à une exigence profonde de notre existence nationale. La réalisation de cet objectif vital exige la collaboration de tous les Canadiens appelés à vivre dans un climat libre de préjugés et d'intolérance.

Secrétariat d'Etat
Ottawa, Canada

* * * * * * * * * * * *

